

## Chronologie moliéresque : les « Éphémérides » de François Rey (1658-1669)

*François Rey a établi ces « éphémérides » lorsqu'il préparait son livre intitulé Molière et le roi. L'affaire Tartuffe (avec Jean Lacouture) paru aux éditions Fayard en 2006), ce qui explique qu'il les ait interrompus à la fin de l'année qui a vu la création publique de Tartuffe après presque cinq années d'interdiction. Il a eu la générosité de mettre à notre disposition cet inestimable instrument de travail, nous autorisant en même temps à le diffuser plus largement selon le moyen qui nous paraîtrait le mieux approprié. Nous le publions donc sur le site MOLIERE 21, après avoir simplement adapté la mise en pages (passée du mode « paysage » au mode « portrait ») et supprimé, comme il nous l'avait demandé, ceux de ses commentaires personnels qui constituaient des jalons d'attente pour une recherche plus approfondie (« à développer », « à confirmer », etc.). Nous le remercions une fois de plus infiniment.*

GF et CB

### Mer 1 janvier 1659

### Jeu 2 janvier 1659

### Ven 3 janvier 1659

- Ce jour-là, Jean Chapelain adresse à Nicolas Heinsius une lettre qui contient une violente attaque contre l'abbé de Marolles :

Cette traduction française de Stace par l'abbé de Marolles est un des maux dont notre langue est affligée. Ce personnage a fait vœu de traduire tous les vers latins anciens, et a presque déjà accompli ce vœu, n'ayant pardonné ni à Virgile, ni à Lucrèce, ni à Plaute, ni à Horace, ni à Lucain, ni à Perse, ni à Juvénal, ni à Martial, ni à Tibulle, ni à Catulle, ni à Properce, ni à Stace même, comme vous avez vu. Votre Ovide, Sénèque le tragique, Térence, Valère Flacque et Silius Italicus avec Claudien s'en sont défendus jusqu'à cette heure, mais je ne les tiens pas encore sauvés, et toute la grâce qu'il en pourront tirer sera celle du Cyclope à Ulysse. C'est le compagnon de Ménardièrre et le chef de la conspiration contre la Pucelle. Dieu nous garde de plus mauvais garçons et d'ennemis plus redoutables ! Je ne m'en suis vengé que par le mépris, suivant votre conseil salutaire.

### Sam 4 janvier 1659

### Dim 5 janvier 1659

- La *Gazette* du 18 rapportera une dépêche de Lyon datée du 11 :

Le 5, un courrier d'Espagne vint donner avis à Leurs Majestés, de la part du roi son maître, que le 21 du passé, la reine son épouse était heureusement accouchée d'un second prince ; de quoi Leursdites Majestés témoignèrent toute la joie possible, ayant magnifiquement régalé le porteur d'une si agréable nouvelle.

### Lun 6 janvier 1659

- Épiphanie-Jour des Rois : début du carnaval.  
÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Le jour des Rois, Monsieur donna un grand souper où étaient toutes les filles de la Reine et des dames de qualité de la province qui étaient venues faire leur cour [...]. Comme j'ai déjà dit, Monsieur était logé dans une fort jolie maison tout propre à faire des fêtes. Il reçoit fort bien la compagnie, ayant un talent particulier pour bien faire l'honneur de son logis. On y fut quelque temps avant souper ; nous causâmes, Monsieur et moi. Il me demanda : « Qui aimeriez-vous mieux de M. de Savoie ou de l'Empereur ? » Je lui dis : « M. de Savoie. » Il me dit : « Quoi ! vous qui êtes glorieuse ? » Je lui répondis : « On vit en Allemagne à la mode d'Espagne ; je ne suis plus d'un âge à m'accoutumer à une vie si différente de celle de mon pays. Les mœurs des Allemands sont si étranges, ils s'enivrent. Enfin c'est un pays où je n'aurais qu'une grandeur chimérique et où je n'aurais nulle douceur. En Piémont on vit à la mode de France ; M. de Savoie parle français, et je puis bien borner mon ambition en une condition où il y a eu plusieurs filles de roi et où ma tante est encore présentement. » Je lui demandai : « Pourquoi dites-vous cela ? » Il me répondit : « Je vous le dirai ; mais n'en parlez jamais. C'est que l'autre jour comme on parlait du mariage de l'Infante avec le Roi, on dit qu'il fallait faire reparler du vôtre avec l'Empereur, afin de lui ôter tout à fait la pensée de l'Infante et faire cela comme un échange. Le Roi n'ayant point de filles et le roi d'Espagne point de fils en âge de se marier, l'Empereur et vous étiez les deux plus proches, et que ce serait un bon échange, comme on en avait fait autrefois, et que l'Empereur de cette manière n'aurait pas sujet de se plaindre de n'avoir point l'Infante » ; que le maréchal de Gramont avait eu ordre de faire cette proposition quand il était à Francfort ; mais

que lors les Espagnols n'étant pas en dessein de faire la paix, il n'avait pas jugé à propos de la faire ; mais que maintenant qu'ils offraient l'Infante et la paix, on pouvait en parler ; et que c'était un moyen de voir s'ils agissaient véritablement, s'ils consentaient à cette proposition. Je lui [demandai] qui disait cela ; il fit difficulté de me découvrir ce secret. Mais après l'avoir fort pressé, il s'expliqua : « C'est la Reine et le Cardinal. » Je l'assurai fort que je n'en parlerais jamais. Comme c'était une affaire fort vraisemblable, elle ne me plut pas, n'ayant nulle envie d'aller en Allemagne. Mais tout ce qui se propose ne s'exécute pas.

Comme nous nous allions mettre à table, on vint dire à Monsieur que le Roi le priaient de l'attendre à souper, parce qu'il n'avait point à souper chez lui, ses gens s'étant attendus qu'il souperait chez Monsieur ; il fallut réchauffer la viande. Sa Majesté nous fit un peu attendre ; puis elle vint en masque avec les dames et les messieurs ordinaires. Leur mascarade n'était pas belle, et telle qu'après souper le Roi se déshabilla pour le bal, quoiqu'il n'eût que des rhingraves<sup>1</sup> et une cravate ; il ne laissa pas de se mettre auprès des masques. Il en vint des très propres et bien vêtus, de dames et d'hommes de la ville. On dansa un petit ballet assez joli pour avoir été fait en un moment. Mais le roi a un baladin, nommé Baptiste [Lulli], qui triomphe à ces choses-là ; il fait les plus beaux airs du monde. Il est Florentin ; il était venu en France avec feu mon oncle le chevalier de Guise, lorsqu'il revint de Malte. Je l'avais prié de m'amener un Italien pour que je pusse parler avec lui, l'apprenant lors. Après avoir été quelques années à moi, je fus exilée ; il [Lulli] ne voulut pas demeurer à la campagne ; il me demanda son congé ; je [le] lui donnai, et depuis, il a fait fortune : car c'est un grand baladin.

### Mar 7 janvier 1659

### Mer 8 janvier 1659

- 41<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Madeleine Béjart.

### Jeu 9 janvier 1659

- Dans une lettre adressée ce jour à André Falconet, Gui Patin écrit [III, 114] :  
Toute la rivière est ici fort gelée ; il y a de certains endroits où quelques-uns l'ont passée à pied.

### Ven 10 janvier 1659

### Sam 11 janvier 1659

- Le libraire lyonnais Antoine Offray obtient un consentement du roi et une permission de son procureur pour l'impression du *Festin de Pierre ou Le Fils criminel*, tragi-comédie.
  - ÷ Sur l'auteur et sa troupe, voir au 24 novembre 1658.
  - ÷ La pièce paraîtra sans achevé d'imprimer dans les semaines qui suivent, avec pour titre : « *Le Festin de Pierre ou Le Fils criminel* ; tragi-comédie dédiée à Monseigneur le duc de Roquelaure. Par Dorimon, comédien de Mademoiselle ». [Ars. 8° B 12863 (3<sup>e</sup> pièce d'un recueil factice)].
    - ◇ La bibliothèque de l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne) et celle de l'Université Johns Hopkins (Baltimore, USA) possèdent chacune un exemplaire de la pièce imprimée, toujours sur 108 pages, à l'adresse « À Lion (sic). Chez Antoine Offeray. 1661 ».
    - ◇ Elle sera rééditée à Paris au cours de l'année 1665, chez les libraires Jean Ribou et Étienne Loyson, avec un privilège du 12 avril 1661, sous le titre nouveau du *Festin de Pierre ou L'Athée foudroyé*, conséquence probable du succès remporté par le spectacle de Molière. Voir au 11 mars 1665.
    - ◇ Elle sera ensuite rééditée quatre fois, sous le nom de Molière, entre 1674 et 1683.
  - ÷ Ce premier *Festin de Pierre* français a été joué – et créé ? – à Lyon, au cours des mois de novembre et de décembre précédents, très probablement devant les cours de France et de Savoie.
  - ÷ On peut supposer qu'il sera repris en décembre 1660-janvier 1661 à Paris, quand la « troupe de Mademoiselle » viendra s'installer pour quelques semaines dans un jeu de paume de la rue des Quatre-Vents (voir au 1<sup>er</sup> janvier 1661).
  - ÷ La pièce est dédiée au duc de Roquelaure, dont on peut penser qu'il a suivi la cour à Lyon :  
Monseigneur,

---

1. Furetière : « Haut de chausse fort ample attaché aux bas avec plusieurs rubans. »

La forte passion que j'ai de vous dédier cette pièce de théâtre l'emporte sur les raisons qui pouvaient m'en dissuader ; et sur la connaissance que j'ai qu'il ne vous faut rien présenter qui ne soit digne de vous, je me suis persuadé, Monseigneur, que les généreux, comme vous, ont plus d'indulgence que les autres, et que, comme rien ne peut approcher de leur éclatant mérite, qu'il n'est point de lumière qui ne pâlisce auprès de celle de leurs esprits, vous souffririez ce faible rayon du mien ; et que s'il fallait toujours mesurer les présents à la dignité de celui à qui on les adresse, on ne vous en ferait jamais. J'ai même encore considéré que mon ouvrage n'aurait rien d'illustre si je ne vous le présentais, et qu'étant faible, et l'auteur inconnu, il fallait le seigneur de France le plus renommé pour le rendre considérable. Le zèle que j'ai pour votre service s'est trouvé d'intelligence avec le besoin que j'avais de mettre quelque chose d'auguste sur le front de cette tragicomédie. Mon but principal était d'y faire paraître la vertu opposée au vice ; j'ai fait tous mes efforts pour abaisser ce monstre sous les pieds de cette déesse ; mais je n'aurais pu réussir dans cette entreprise, si je n'en eusse trouvé le modèle parfait en vous, Monseigneur. D'ailleurs, cette pièce est étrangère, et je ne lui pouvais trouver une plus heureuse protection, ni rencontrer un moyen plus glorieux pour vous faire connaître, que je suis, Monseigneur, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur, N. Dorimon.

÷ À n'en considérer que le contenu, cette épître pourrait être adressée à n'importe quel grand seigneur intéressé au théâtre : Saint-Aignan, Lionne, Guise, etc.

◇ Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de Roquelaure (vers 1615-1683), a été grand maître de la garde-robe du roi, avant de se démettre de cette charge en septembre 1653 [la *Gazette* du 27 septembre].

◇ En 1727, un sieur L. R. – La Tour, selon Barbier – fera paraître « à Cologne, chez Pierre Marteau », un livre intitulé *Le Momus français ou les Aventures divertissantes du duc de Roquelaure, suivant les mémoires que l'auteur a trouvés dans le cabinet du maréchal d'H...* Le livre s'ouvre sur un « portait » qui paraît être assez ressemblant :

Le Duc avait de petits yeux noirs, et, comme on dit, des yeux de cochons : il avait les sourcils épais et larges. Le teint brun, c'est-à-dire basané, le nez plat et écrasé entre ses deux yeux, de manière qu'on aurait eu bien de la peine à le discerner, si deux larges narines toujours barbouillées de tabac n'eussent frappé la vue ; enfin on ne peut mieux comparer cet antipode de nez qu'à celui d'un beau chien de Boulogne, joint à tout cela qu'il exhalait une puanteur qui surpassait en force tous les tabacs de senteur dont il se le parfumait. La forme de son visage était large, sa bouche fort fendue, ses joues bouffies. Il était petit, et sa taille ressemblait fort à celle d'une bamboche ; car si on lui avait ôté les talons de ses souliers, sur lesquels il était comme sur des échasses, de même qu'une ample perruque qui lui donnait encore beaucoup d'avantage, on se serait étonné de ne voir qu'un pygmée. Mais en revanche il se pouvait vanter d'avoir d'aussi belles mains qu'il y en eût en France ; car elles étaient blanches, petites, douces et potelées.

Pour ce qui est de son humeur, elle était gaie ; son esprit, satirique, bouffon et railleur ; ses manières, civiles, insinuant, aisées et nobles ; son geste, vif et passionné. Il avait la pointe fine et malicieuse, la répartie prompte, la langue déliée et bien pendue. Il était d'un tempérament fort amoureux, et il aimait les plaisirs même jusqu'à la débauche, et quelquefois jusqu'à l'excès. Il était brave comme un soldat et généreux comme un prince ; chaud au service de ses amis, libre en paroles et gascon ; mais il était des voisinages de la Garonne, c'est tout dire. Son vice le plus dominant était la satire ; il la poussait quelquefois si loin qu'elle dégénérait en calomnie. On peut dire enfin que s'il avait beaucoup de belles qualités, il avait aussi bien des défauts.

◇ Aucun autre dramaturge du XVII<sup>e</sup> siècle n'a jamais dédié une pièce à Roquelaure.

◇ En 1653, Scarron lui a dédié le Livre VII de son *Virgile travesti*, achevé d'imprimer le 15 juillet 1653 ; le marquisat de Roquelaure venait alors d'être érigé en duché-pairie [voir la *Gazette* du 14 juin 1653], et le poète n'a pas manqué de lier les deux événements :

[...] J'ose dire que les puissances de la cour qui veulent des adorations de tous ceux qui les approchent n'en ont reçu de vous que de la bonne sorte et ont plutôt donné le titre de duc, que vous possédez depuis peu, à la force de votre mérite qu'à l'importunité de vos prétentions. Il n'en est pas de même

*De tous les ducs qui sont en gerbe  
Et de ceux qui ne sont qu'en herbe.*

Quelques-uns ont plutôt arraché le manteau fourré, la couronne à fleurons et les autres marques de la qualité ducal, qu'ils ne les ont reçues ; mais tous ceux de cet ordre-là ne sont pas de même prix, et quelques spéculatifs de mauvaise humeur trouvent moins de différence entre un duc et pair et un duc à voler et corneille,

qu'entre tel duc qui vaut beaucoup et tel duc qui ne vaut guère. Pour vous, Monseigneur, tous les honnêtes gens ont été ravis d'aise de ce que la cour vous a fait justice, et s'ils n'ont pas encore la satisfaction de vous voir où un homme de votre mérite doit aller, ils ont au moins celle de vous en voir prendre le chemin. »

◇ Le choix de Dorimond n'est lié, semble-t-il, à aucun événement particulier de la vie du duc, mais bien à sa personnalité. Et en effet, la question se posera à Villiers lorsqu'il dédiera sa propre adaptation à Corneille (voir au 4 octobre 1659) :

Oui, savant et inimitable maître de l'art, c'est de vous de qui je parle, et pour qui j'ose dire qu'il me reste encore un petit scrupule : c'est qu'il n'y a guère d'apparence de *demandeur la protection d'un méchant et d'un parricide à un homme d'une piété reconnue*, et à celui qui a fait voir à toute la terre, par un ouvrage immortel autant qu'instructif<sup>2</sup>, le chemin qu'il faut prendre pour éviter la punition de ce Fils criminel. C'est pour cela que je vous demande beaucoup d'indulgence, et la bonté de ne me condamner pas tout seul, puisque je n'ai failli que par conseil et que mes compagnons sont autant coupables que moi.

◇ Rien de tel chez Roquelaure. Quoi qu'en dise Dorimond – « J'ai fait tous mes efforts pour abaisser ce monstre [le vice] sous les pieds de cette déesse [la vertu] ; mais je n'aurais pu réussir dans cette entreprise, si je n'en eusse trouvé le modèle parfait en vous » –, le duc peut difficilement passer pour un parangon de vertu.

◇ Tallemant des Réaux lui consacre une historiette [II, 375 sq.], et le fait intervenir dans de nombreuses autres ; ses anecdotes dessinent le portrait d'un homme brutal, grossier, voire obscène, querelleur, qui se plaît à compromettre les femmes avec lesquelles il a couché, celles aussi qui l'ont repoussé ; et le chroniqueur d'ajouter :

On n'a jamais vu un homme plus Gascon ni plus haut à la main [impérieux, autoritaire], sans avoir la réputation de brave. [...] Il est fanfaron. Je crois qu'il ne s'est battu qu'une fois, où il n'eut qu'un coup dans ses chausses pour toute blessure : jamais on ne put l'obliger à changer d'habit, et il alla faire des visites avec ce haut-de-chausses.

◇ L'irrégion de Roquelaure n'est, semble-t-il, un mystère pour personne ; dans une lettre du 17 novembre 1662 [III, 410], Gui Patin écrira :

On dit que le Pape est malade et que le roi d'Espagne a promis de donner passage par le Milanais quand le Roi [Louis XIV] voudra envoyer une armée en Italie. Mais si cela est et qu'on se venge bien du Pape par ce moyen-là, que deviendra la catholicité du roi d'Espagne, dont on fait tant de bruit ? M. de Roquelaure a proposé de beaux moyens pour envoyer une grande armée en Italie, savoir que M. de Liancourt fournira 20 000 jansénistes, M. de Turenne 20 000 huguenots, et lui fournira 10 000 athées. Voilà 50 000 hommes qui n'épargneraient pas le Pape.

◇ Le duc a un frère cadet, Antoine, qui mourra le 1<sup>er</sup> décembre 1660 (voir à cette date), et auquel s'est intéressé Tallemant des Réaux, et, plus récemment, René Pintard, dans un article de la *Revue d'histoire de la philosophie* de 1937, intitulé « Une affaire de libertinage au XVII<sup>e</sup> siècle : les aventures et le procès du chevalier de Roquelaure ». « Le chevalier de Roquelaure, écrit Tallemant, est une espèce de fou, qui est avec cela le plus grand blasphémateur du royaume ». Ses blasphèmes lui ont valu d'être arrêté et emprisonné à Toulouse, en 1646 :

Interrogé, dit le procès-verbal de son interrogatoire [Archives nationales, X<sup>2B</sup> 1226, cité par Pintard, p. 22], si ayant rencontré un pauvre qui blasphémait dans la rue, il ne le loua pas, et s'il ne lui donna point cinq sols pour la peine de ce foyre [faire ?]. Et dit que s'il voulait blasphémer davantage, il lui donnerait plus d'argent. Même lui donna jusqu'à trois fois cinq sols...

◇ Les historiens n'ont pas manqué de rapprocher cet épisode de la scène du Pauvre dans le *Dom Juan* de Molière.

÷ Dorimond signale que sa pièce est l'adaptation d'une pièce « étrangère », ce qui ne signifie pas nécessairement espagnole, mais il ne renvoie pas, comme le fera Villiers le second adaptateur français (voir au 4 octobre 1659), aux représentations données au Petit-Bourbon par les Italiens.

÷ La plupart des historiens admettent que les Italiens ont joué leur version à Paris *avant* l'adaptation de Dorimond ; mais cela est-il bien sûr ?

÷ L'épître dédicatoire est suivie de six pièces de vers, qui font l'éloge de l'auteur, de son jeu « pathétique » et de ses « doctes écrits », la troisième affirmant sans ambages que

2. La traduction en vers de *L'Imitation de Jésus-Christ*, parue de 1651 à 1656.

[...] les plus savants dans Paris  
Tiennent comme chose certaine  
Que pour le cothurne et la scène  
Dorimon passe Mondory.

÷ La cinquième de ces pièces, signée « M. du Pérrier », fait écho aux représentations données devant la cour :

Ce fils qui méritait un supplice éternel,  
Lui qui fut si longtemps l'horreur de la Castille,  
Par ton adoption entre dans ta famille,  
Et, quoiqu'il y paraisse encore en criminel,  
Puisqu'*étant espagnol toute la cour le loue*,  
Ne te fâche pas de ce choix ;  
Dom Jouan n'est plus tel qu'il parut autrefois ;  
La fortune l'a mis au plus haut de sa roue,  
Et, puisqu'*il est chéri du plus sage des rois*,  
Dorimon, ne crains pas qu'aucun le désavoue.

÷ Les mots « *étant espagnol toute la cour le loue* » renvoient, selon toute vraisemblance, à l'annonce, faite dès le 5 janvier à Lyon, de la naissance d'un héritier mâle de la couronne d'Espagne, naissance qui laisse espérer un mariage de Louis XIV avec sa cousine l'infante d'Espagne.

÷ Les mots « *il est chéri du plus sage des rois* » n'ont pas retenu l'attention des historiens et des critiques ; pourtant ils établissent que Louis XIV, dont rien n'indique qu'il verra l'adaptation de Villiers (créée en août 1659, la cour étant en voyage), a vu et apprécié celle de Dorimond.

÷ Quelques mois plus tard, dans la deuxième quinzaine d'août (voir au 25 août 1659), l'acteur-auteur Villiers fera jouer à l'Hôtel de Bourgogne sa version du *Festin de Pierre*, « tragi-comédie traduite de l'italien en français », qui sera publiée le 4 octobre suivant chez Charles de Sercy, avec une dédicace à Pierre Corneille.

### Dim 12 janvier 1659

#### Lun 13 janvier 1659

• La cour quitte Lyon pour Paris, suivie, à quatre jours de distance [le 17], du cardinal Mazarin, « que quelque indisposition avait empêché de partir avec [Leurs Majestés] ». Le soir, elle sera à Tarare.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Nous eûmes assez froid par les chemins ; mais ce n'est pas une chose extraordinaire au mois de janvier. On causait assez dans le carrosse ; le Roi était de bien meilleure humeur depuis qu'il était amoureux de mademoiselle de Mancini. Il était gai ; causait avec tout le monde. Je pense qu'elle lui avait conseillé de lire des romans et des vers ; car il en avait quantité, et des recueils de poésies, des comédies, et paraissait y prendre plaisir, et même quand il donnait son jugement sur ces choses-là, il le donnait aussi bien qu'un homme qui aurait beaucoup lu et qui en aurait une parfaite connaissance.

• Dans sa Lettre du 18, après avoir déploré la mort – survenue le 14 – du duc de Nemours, mari de sa protectrice, Loret écrira, v. 41-64 :

Lundi, madame de Gouville,  
Des plus aimables de la ville,  
Ayant, outre quelques messieurs,  
Convié chez elle plusieurs  
Duchesses, dames, demoiselles,  
La plupart illustres et belles,  
Leur donnait comédie et bal.  
Mais, oyant un rapport fatal,  
Que du susdit prince la vie  
Courait danger d'être ravie,  
Par un défaut de son poumon,  
Cette dame de grand renom,  
Aussi prudente que charmante,  
Et votre très humble servante,  
Ayant les plaisirs à dédain,  
Fit cesser le bal tout soudain.  
Messieurs les violons se turent,  
La joie et les ris disparurent,  
Le chagrin, qui maint cœur fendit,  
Dans la salle se répandit,

La troupe devint taciturne,  
Cupidon fit place à Saturne,  
Et tous étant en désarroi,  
Retournèrent chacun chez soi.

**Mar 14 janvier 1659**

- Fête de saint Sauveur.
- Mort, à l'hôtel de Longueville, d'Henri de Savoie, duc de Nemours.

**Mer 15 janvier 1659**

- Fête de saint Maur. 37<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Molière.

**Jeu 16 janvier 1659**

**Ven 17 janvier 1659**

- Dans sa *Muse historique* datée du jour de Saint-Sulpice (17 janvier) 1659, La Gravette de Mayolas écrit :

L'admirable duc de Savoie,  
Qui court par les bois avec joie,  
À la chasse se plaisant fort,  
De quoi certes il n'a pas tort,  
Car ce plaisir est agréable,  
Très innocent et délectable,  
Se blessa malheureusement,  
Mais ce n'est que légèrement,  
Et ce serait un grand dommage  
Que ce duc mourût à cet âge.

**Sam 18 janvier 1659**

- Loret achève sa Lettre du jour sur la naissance d'un nouvel héritier mâle en Espagne et sur le retour prochain de la cour (v. 191-216) :

Un bruit par ci par là porté  
Est fort grand dans cette cité  
Et même à la campagne,  
D'un second fils du roi d'Espagne,  
Dont certain courrier, l'autre jour,  
En vint informer notre cour  
Par commission authentique  
De sa Majesté catholique.  
Outre cela, j'ai même su  
Que ce courrier fut bien reçu  
Et que tant le Roi que la Reine  
Lui donnèrent en bonne étrenne  
Une chaîne d'or reluisant,  
Mais je ne sais combien pesant.  
La cour est maintenant en voie  
Pour nous venir combler de joie ;  
Malgré les passages scabreux  
Sur son chemin assez nombreux,  
Cette cour, faite à la fatigue,  
À Monsieur Hiver fait la figue.  
Ah ! qu'impatiemment j'attends  
De repaître mes yeux contents  
Des plus charmants objets de France,  
Notre gloire et notre espérance ;  
Mais ce que j'y vois de meilleur,  
Ce sera vers la Chandeleur.

- Dans une lettre adressée à André Falconet, Gui Patin écrit [III, 115] :  
On dit ici que la reine d'Espagne est accouchée d'un second fils et que cette nouvelle est fort bonne pour toute la France, par l'espérance qu'elle nous donne de la paix, si le Roi épouse l'infante d'Espagne, à quoi le Roi et la Reine ont, à ce qu'on dit, grande inclination.

**Dim 19 janvier 1659**

- Ce jour-là est achevée d'imprimer, à Rouen, pour le compte des libraires parisiens Courbé et de Luyne, *La Mort de Commode*, tragédie de Thomas Corneille créée sans doute dans la seconde moitié de 1657.

÷ Le privilège étant daté du 10 février, Lancaster suggère [*HFDL*, III, 1, 192] que le livre a été imprimé sans privilège à Rouen, et mis en vente à Paris le 10 février seulement.

**Lun 20 janvier 1659**

- La cour est à Saint-Pierre-du-Moûtiers.

**Mar 21 janvier 1659**

- Sainte Agnès.

**Mer 22 janvier 1659**

- Saint Vincent.

**Jeu 23 janvier 1659****Ven 24 janvier 1659**

- Première d'*Cedipe*, de Pierre Corneille, à l'Hôtel de Bourgogne.

÷ Charles Robinet lui consacra 25 vers élogieux dans sa *Muse royale* du 11 février.

÷ Mais, dès le lendemain, Loret y va, « sur le rapport d'autrui », de son couplet promotionnel (v. 67-98) :

Monsieur de Corneille l'aîné  
 Depuis peu de temps a donné  
 À ceux de l'Hôtel de Bourgogne  
 Son dernier ouvrage, ou besogne,  
 Ouvrage grand et signalé  
 Qui l'*Cedipe* est intitulé ;  
 Ouvrage, dis-je, dramatique,  
 Mais si tendre et si pathétique  
 Que, sans se sentir émouvoir,  
 On ne peut l'entendre ou le voir.  
 Jamais pièce de cette sorte  
 N'eut l'élocution si forte,  
 Jamais, dit-on, dans l'univers  
 On n'entendit de si beaux vers.  
 Hier, donc, la Troupe royale,  
 Qui tels sujets point ne ravale,  
 Mais qui les met en leur beau jour,  
 Soit qu'ils soient de guerre ou d'amour,  
 En donna le premier spectacle,  
 Qui fit cent fois crier miracle.  
 Je n'y fus point, mais on m'a dit  
 Qu'incessamment on entendit  
 Exalter cette tragédie  
 Si merveilleuse et si hardie,  
 Et que les gens d'entendement  
 Lui donnaient, par un jugement  
 Fort sincère et fort équitable,  
 Le beau titre d'inimitable.  
 Mais cela ne me surprend pas  
 Qu'elle ait d'admirables appas,  
 Ni qu'elle soit rare et parfaite :  
 Le divin Corneille l'a faite.

÷ Il s'agit de la première pièce écrite par Corneille depuis l'échec de *Pertharite*, à l'automne 1651 (voir les premières lignes de l'*Examen d'Edipe* : « La mauvaise fortune de *Pertharite* m'avait assez dégoûté du théâtre pour m'obliger à faire retraite... »).

÷ Loret écrit que Corneille a donné sa pièce « depuis peu de temps à ceux de l'Hôtel de Bourgogne » ; peut-on imaginer qu'il avait prévu de la confier à d'autres, les comédiens du Petit-Bourbon par exemple ?

÷ Sur la genèse d'*Cedipe*, le renouveau de la tragédie, la politique de mécénat de Fouquet, etc., voir Couton, *La Vieillesse de Corneille*, p. 31 et suivantes, et l'*Avis au*

lecteur que Corneille placera en tête de l'impression de sa pièce, deux mois plus tard, le 26 mars :

Ce n'est pas sans raison que je fais marcher ces vers à la tête de l'*Edipe*, puisqu'ils sont cause que je vous donne l'*Edipe*. Ce fut par eux que je tâchai de témoigner à M. le Procureur général quelque sentiment de reconnaissance pour une faveur signalée que j'en venais de recevoir ; et bien qu'ils fussent remplis de cette présomption si naturelle à ceux de notre métier, qui manquent rarement d'amour-propre, il me fit cette nouvelle grâce d'accepter les offres qu'ils lui faisaient de ma part, et de me proposer trois sujets pour le théâtre, dont il me laissa le choix. Chacun sait que ce grand ministre n'est pas moins le surintendant des belles-lettres que des finances, que sa maison est aussi ouverte aux gens d'esprit qu'aux gens d'affaires, et que, soit à Paris, soit à la campagne, c'est dans les bibliothèques qu'on attend ces précieux moments qu'il dérobe aux occupations qui l'accablent, pour en gratifier ceux qui ont quelque talent d'écrire avec succès. Ces vérités sont connues de tout le monde, mais tout le monde ne sait pas que sa bonté s'est étendue jusqu'à ressusciter les Muses ensevelies dans un long silence, et qui étaient comme mortes au monde, puisque le monde les avait oubliées. C'est donc à moi à le publier, après qu'il a daigné m'y faire revivre si avantageusement. Non que de là j'ose prendre l'occasion de faire ses éloges. Nos dernières années ont produit peu de livres considérables, ou pour la profondeur de la doctrine, ou pour la pompe et la netteté de l'expression, ou pour les agréments et la justesse de l'art, dont les auteurs ne se soient mis sous une protection si glorieuse, et ne lui aient rendu les hommages que nous devons tous à ce concert éclatant et merveilleux de rares qualités et de vertus extraordinaires, qui laissent une admiration continuelle à ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Les téméraires efforts que j'y pourrais faire après eux ne serviraient à montrer combien je suis au-dessous d'eux : la matière est inépuisable, mais nos esprits sont bornés. ; et au lieu de travailler à la gloire de mon protecteur, je ne travaillerais qu'à ma honte. Je me contenterai de vous dire simplement que si le public a reçu quelque satisfaction de ce poème, et s'il en reçoit encore de ceux de cette nature et de ma façon qui pourront le suivre, c'est à lui qu'il en doit imputer le tout, puisque, sans ses commandements, je n'aurais jamais fait l'*Edipe*, et que cette tragédie a plu assez au roi pour me faire recevoir de véritables et solides marques de son approbation : je veux dire ses libéralités, que j'ose nommer des ordres tacites, mais pressants, de consacrer aux divertissements de Sa Majesté ce que l'âge et les vieux travaux m'ont laissé d'esprit et de vigueur.

[...] J'ai eu le bonheur de faire avouer à la plupart de mes auditeurs que je n'ai fait aucune pièce de théâtre où il se trouve tant d'art qu'en celle-ci, bien que ce ne soit qu'un ouvrage de deux mois, que l'impatience française m'a fait précipiter, par un juste empressement d'exécuter les ordres favorables que j'avais reçus.

### Sam 25 janvier 1659

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte des libraires Charles de Sercy et Claude Barbin, un volume de près de 950 pages intitulé *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à Son Altesse Royale Mademoiselle* [= Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Montpensier].

- ÷ Le privilège, daté du 12 octobre 1658 et signé Béguin, a été accordé pour quinze ans à Sercy, qui en a cédé la moitié à Barbin.

- ÷ Frontispice de Chauveau.

- Dans sa Lettre du jour, Loret rend compte, sur le mode lyrico-burlesque (v. 205-256), de l'arrivée de la baleine de Chaillot (voir au 12 octobre 1658) au faubourg Saint-Germain :

Ce prodige de la nature,  
 Cette admirable créature,  
 Ce rare étonnement des yeux,  
 Ce miracle des curieux,  
 Cette dame dont le corsage  
 Est vraiment du plus haut étage,  
 Cet objet le plus surprenant  
 Qui soit dans Paris maintenant,  
 Bref, en deux mots, Dame Baleine,  
 Ayant quitté le bord de Seine  
 Aux flots quelquefois écumeux,  
 Et Chaillot, village fameux,  
 Non sans un transport difficile,  
 Est de présent en cette ville  
 Pour plus grande commodité ;  
 Où, relâchant de sa fierté,  
 On la voit des pieds jusqu'au faite



En payant quinze sols par tête  
 [Même tarif que pour le géant du Pont-Neuf],  
 Et l'on m'a dit, de main en main,  
 Que c'est au faubourg Saint-Germain,  
 Au manège du sieur Belcampe,  
 Où, sans craindre aucun coup de hampe  
 Ni la moindre brutalité,  
 On la peut voir en sûreté.  
 Ô, pour contempler ses mérites,  
 Que je lui prévois de visites !  
 (On n'ouvre point aux fanfarons)  
 Mais que de ducs, marquis, barons,  
 Que d'avocats et de notaires,  
 De commis et de secrétaires,  
 De philosophes et d'auteurs  
 S'en voudront rendre spectateurs !  
 Que de riches et belles jupes  
 (Ordinaire charme des dupes),  
 Que de demoiselles des champs  
 Et que de femmes de marchands,  
 Avec promptitude et liesse,  
 Iront illec porter leur pièce !  
 L'un en carrosse et l'autre à pied  
 Y conduiront leur amitié ;  
 L'un y mènera sa cousine,  
 L'autre quelque aimable voisine,  
 La tenant par sa blanche main,  
 L'un son fils, l'autre son germain,  
 L'un sa nièce et l'autre sa tante,  
 L'un Philis et l'autre Amarante ;  
 Que de vieux barbons de *Patres*,  
 Assortis de jeunes *Fratres*,  
 Quitteront leur saint habitacle  
 Pour avoir leur part au spectacle !  
 Bref, je crois que chacun ira  
 Et que tout Paris le verra.

### **Dim 26 janvier 1659**

### **Lun 27 janvier 1659**

### **Mar 28 janvier 1659**

- La cour est de retour à Paris, après trois mois d'absence.

- La *Gazette* du 1<sup>er</sup> février rapportera :

Le 28 du passé, Leurs Majestés, suivies de toute la cour, [...] arrivèrent dans la capitale du royaume, où elles étaient attendues avec d'autant plus d'impatience que cette ville avait été beaucoup davantage qu'à l'ordinaire privée de leur présence, qui fait tout son bonheur, chacun s'étant efforcé à l'envie, par ses acclamations, aussi bien plus fortes que de coutume, de faire reconnaître qu'il mesurait sa joie à l'extrême tristesse qu'il avait ressentie d'une si longue [3 mois] et si ennuyeuse absence.

÷ Dans une lettre à André Falconet expédiée le 31 janvier, Gui Patin écrira [III, 122-123] :

Le Roi est arrivé ce soir dans le Louvre, le Cardinal est au bois de Vincennes. Don Juan d'Autriche est encore dans Bruxelles ; on dit qu'il passera par ici, mais je ne le crois pas. [...] Avant qu'il soit trois mois, nous verrons quels préparatifs on fera pour le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne, qui est la chose du monde que je souhaite le plus fort pour le bien public de toute l'Europe chrétienne. [...]

On dit ici que la Reine s'est fort plainte à Lyon du voyage qu'on lui avait fait faire durant une si mauvaise saison ; qu'elle n'y avait point tant été amenée que traînée ; qu'elle en avait su mauvais gré à son Éminence ; qu'ils avaient été dix jours sans se voir, mais qu'enfin le Roi les avait accordés.

### **Mer 29 janvier 1659**

- Fête de saint François de Sales.
- Le maréchal de Turenne est de retour à Paris.

**Jeu 30 janvier 1659****Ven 31 janvier 1659**

- Dans une longue lettre expédiée ce jour à André Falconet, Gui Patin écrit [III, 119] :  
On dit ici que le prince de Conti et sa femme sont guéris ; il y a eu quelques médecins et chirurgiens enfermés avec eux à Saint-Maur. Personne ne doute que la syphilis n'ait été ce qui les a occupés. À la bonne heure, qu'ils soient bien guéris ; il faut aimer le maître et les parents du maître.

**Sam 1 février 1659**

- Dans sa Lettre du jour, Loret revient (v. 149-190) sur les aventures du marquis de Langey, qu'il évoquait le 7 septembre 1658 :

Depuis deux jours entendu j'ai  
Que le sieur marquis de Langey,  
Pour ne pas voir sa flamme oisive,  
Requiert seconde tentative,  
C'est-à-dire un autre congrès  
Dont il attend meilleur progrès.  
On l'estime fort galant homme,  
Mais je ne puis comprendre comme  
On aspire d'être vainqueur  
D'un corps dont on n'a pas le cœur.  
L'aversion continuelle,  
Ou raisonnable ou naturelle,  
Que sa belle épouse aujourd'hui  
Témoigne incessamment pour lui,  
Est un étrange rabat-joie ;  
Et si par la susdite voie  
(En cas que l'ordonne la Cour)  
[*Dans la marge* : La cour de parlement]  
Il peut regagner son amour  
Nonobstant un si grand obstacle,  
Il en faudra crier miracle  
Et, tout ainsi qu'il le prétend,  
Le déclarer omnipotent :  
Car jouir, sans correspondance,  
D'un prodige de répugnance,  
C'est se montrer, en vérité,  
Un prodige de fermeté.  
Jadis, feu monsieur de Malherbe,  
D'un style élégant et superbe,  
Alléguait dans certains siens vers  
Admirés de tout l'univers  
Que quand l'incomparable Hélène  
De revenir prendrait la peine,  
Avec tous les appas charmants  
Dont elle engageait ses amants,  
Qu'il ne pourrait plus l'aimer telle,  
À moins aussi d'être aimé d'elle ;  
Et comme au monde on en voit tant,  
Lesquels en diraient bien autant,  
On doit s'étonner du contraire.  
Mais ceci n'est pas notre affaire  
Et ne sert de rien au procès ;  
Attendons-en donc le succès.

**Dim 2 février 1659**

- Chandeleur. Fête de la purification de la Vierge.

**Lun 3 février 1659**

- Ouverture de la foire Saint-Germain.
- Louis XIV va chasser à Vincennes et revient au Louvre le jour même.

**Mar 4 février 1659**

- Grand bal chez le duc et la duchesse de Saint-Simon [Loret du 9, v. 139-170].

**Mer 5 février 1659**

• Grand bal et collation donnés chez le maréchal de L'Hôpital et sa femme, Françoise Mignot. Loret rend compte de ce « rare spectacle » dans sa Lettre du 9, v. 171-186.

÷ L'année précédente, presque à la même date [le 8], les mêmes avaient également donné un grand bal, auquel Louis XIV avait assisté. Le 12 août, ils avaient encore donné une fête pour la santé retrouvée du roi.

÷ Mlle de Montpensier, qui, sur le chemin du retour de Lyon, a fait une halte d'une semaine à Saint-Fargeau, écrira [*Mémoires*, II, 102] :

[La reine] m'avait admirablement bien traité pendant tout ce voyage, et lorsque je revins, j'appris de tout le monde qu'elle avait parlé de moi fort souvent et fort obligeamment, témoignant de l'impatience de mon retour.

Je vins descendre au Louvre ; et comme j'avais un justaucorps, je vins par une porte de derrière, et personne me vit. Monsieur [Philippe d'Anjou] me vint ouvrir celle du cabinet de la reine, où je fus quelque temps à causer avec lui. Il me conta qu'il avait été en masque habillé en demoiselle ; qu'il avait trouvé un M. de Quevilly [Ecquevilly ?] qui lui avait dit des douceurs, dont il avait été fort aise, et qu'il s'était fort bien diverti ; qu'il allait ce soir-là avec le roi chez la maréchale de L'Hôpital et qu'il donnerait le lendemain un bal, que le roi lui avait demandé ; mais qu'il avait voulu m'attendre. [...]

**Jeu 6 février 1659**

• Grand bal et collation donnés par Monsieur à toute la jeunesse de la cour.

÷ La *Gazette* du 8 février date ce bal du 5 :

Le 5, Monsieur donna dans son appartement des Tuileries le bal aux dames, qui ne fut pas moins brillant par le superbe appareil du lieu que par le magnifique ajustement de l'assemblée, de laquelle était Mademoiselle ; et la collation ayant été donnée au milieu, avec la somptuosité et la politesse de ce prince, le divertissement se continua d'autant plus gaiement qu'il fut honoré de la présence du Roi, qui s'y rendit avec une compagnie des plus charmantes.

÷ Voir Loret du 9, v. 187-218.

÷ Suite des *Mémoires* de Mlle de Montpensier :

[...] Le lendemain, je fus au bal chez Monsieur, qui fut fort agréable, comme à l'ordinaire. Tout le monde était paré, hors moi ; on m'en fit fort la guerre. Je m'excusai sur ce que je ne faisais que d'arriver ; mais la vérité était que je crains fort de me parer, et que j'ai tant de confiance en ma bonne mine que je crois qu'elle me pare plus que tous les diamants de mille créatures qui ne sont pas faites comme moi.

Le carnaval fut court pour nous, car la cour n'arriva qu'au commencement de février, et moi le 6. On se déguisa souvent... [Voir la suite au 25 février.]

÷ Le récit même de Mlle de Montpensier montre qu'elle est arrivée à Paris le 5 et non le 6.

**Ven 7 février 1659****Sam 8 février 1659**

• Louis XIV et la cour assistent à l'Hôtel de Bourgogne à une représentation d'*Cedipe*.

÷ Dans sa livraison du 15, la *Gazette* rendra compte de l'événement :

Le 8, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle, la princesse Palatine et grand nombre d'autres personnes de qualité, se trouvèrent à la représentation qui se fit à l'Hôtel de Bourgogne par la Troupe royale de l'*Edipe* du sieur Corneille, le dernier ouvrage de ce célèbre auteur, et dans lequel, après en avoir fait tant d'autres d'une force merveilleuse, il a néanmoins si parfaitement réussi que, s'y étant surpassé lui-même, il a aussi mérité un surcroît de louanges de tous ceux qui se sont trouvés à ce chef-d'œuvre, et même, pour comble de gloire, d'un monarque dont le sentiment ne doit être moins souverain de tous les autres qu'il l'est du plus florissant État de l'Europe.

Cette troupe, qui soutient si bien son titre par la réputation qu'elle donne à tout ce qu'elle représente, y réussit pareillement d'une si belle manière qu'elle en fut admirée de toute la cour, et le sieur Floridor complimenta le roi sur l'honneur qu'il avait fait à sa compagnie, avec tant de grâce qu'il en eut aussi un applaudissement universel.

÷ Mais le jour même, Loret écrit dans sa Lettre en vers, qui ne paraîtra exceptionnellement que le lendemain dimanche (v. 235-246) :

Durant qu'après de mes tisons  
Ma Muse se fonde en raisons,  
Étant le jour où je besogne,  
On joue, à l'Hôtel de Bourgogne,

Ce poème rare et nouveau  
 Que tout Paris trouve si beau  
 Et que tout bon esprit admire,  
 Devant le roi, notre cher sire,  
 Attiré par le bruit que fait  
 Cet ouvrage grand et parfait  
 Et d'excellence sans pareille,  
 Le dernier de monsieur Corneille.

÷ Loret reviendra dans sa Lettre du 15 février (voir au 12) sur l'événement et sur la harangue adressée ce jour-là par le comédien Floridor à son royal public.

÷ Charles Robinet en rendra compte dans sa *Muse royale* du 11 :

Au reste, au Louvre l'on apprête,  
 Pour y faire une belle fête,  
 Un ballet qui sera gaillard,  
 Et c'est le quinzième, au plus tard,  
 Que ce récréatif régale  
 Divertira la cour royale.  
 Cependant, cette auguste cour  
 Est divertie à chaque jour  
 D'une manière bien charmante  
 Par cette troupe ravissante,  
 Troupe d'élite et de renom  
 Qui la Troupe royale a nom ;  
 Troupe qui, de ce titre digne,  
 Fait avec une grâce insigne  
 Et même un superbe appareil,  
 Eclater les divins ouvrages  
 Des plus habiles personnages,  
 Entre lesquels Monsieur Quinault  
 Est un auteur qui beaucoup vaut.  
 Or, samedi, dans l'Hôtel même,  
 Louis, l'honneur du diadème,  
 Et tout le reste de la cour,  
 Au son du fifre et du tambour,  
 (Y comprise, ô grande princesse !  
 Votre brillante et blonde altesse)  
 Fut voir leur poème nouveau\*  
 [*dans la marge* : l'Œdipe]  
 Jugé si parfait et si beau  
 Que tout chacun s'en émerveille,  
 Quoique ce soit Monsieur Corneille,  
 D'autant qu'encor que cet auteur,  
 Des dieux l'excellent orateur,  
 N'ait, depuis que l'on l'idolâtre,  
 Jamais rien mis sur le théâtre  
 Que de rare et bien compassé,  
 Il s'est lui-même surpassé.  
 Aussi la royale assistance  
 L'applaudit beaucoup d'assurance ;  
 Ainsi m'en ont juré du moins  
 Plus de neuf ou dix bons témoins,  
 Qui m'ont dit encor que la Troupe,  
 Qui toujours a le vent en poupe  
 Réussit si divinement  
 Dedans ce chef-d'œuvre charmant,  
 Que l'on s'écria qu'après elle  
 On pouvait bien tirer l'échelle ;  
 Mais surtout Monsieur Floridor,  
 Qui, par la vertu chou, dit d'or  
 Et sait parler comme un oracle,  
 Pour épiloguer ce spectacle,  
 Avec des termes si polis  
 Harangua le grand roi des lis  
 Et lui conta tant de merveilles  
 Qu'il ravit toutes les oreilles.

• Ce jour-là, Gui Patin écrit à son collègue Belin [*Lettres*, I, 238] :

[...] Nous aurons ici bientôt les deux tomes des lettres de M. Costar, dédiés à M. de Lamoignon, premier président, et une nouvelle édition de Lucrèce de M. de

Marolles, qui sera gros et fort augmenté, dédié au même. J'ai céans le Gassendi en six volumes in-folio...

- ÷ Il est intéressant de noter que trois semaines avant la date d'achèvement d'imprimerie de son livre, Marolles a déjà fait choix de son dédicataire.
- ÷ Voir au 26 février.

- Le même jour, le parlement de Paris prononce la nullité du mariage du marquis de Langey.

### **Dim 9 février 1659**

- Jour de saint Paul converti.

- Louis XIV passe en revue « quelques compagnies des gardes, pour les envoyer sur la frontière » [*Gazette* du 15].

- Dans sa Lettre du jour, Loret évoque [v. 117-138] une ordonnance de police concernant les déguisements de carnaval :

Monsieur d'Aubray, chef de police,  
 Homme de droit et de justice,  
 Autrement lieutenant civil,  
 Jugeant l'acte assez incivil,  
 Scandaleux, impie et fantasque,  
 De s'accoutrer, en portant masque,  
 En cordelier ou théatin,  
 En ermite ou bénédictin,  
 Avec robe minime ou grise,  
 Ou bien en autres gens d'église,  
 Comme quantité d'insensés  
 Faisaient aux carnavals passés,  
 Par une équitable sentence  
 A fait expressément défense  
 À tout homme, fille ou garçon,  
 De s'habiller de la façon,  
 À peine, en faisant le contraire,  
 De punition exemplaire.  
 Tout homme de bon jugement  
 Doit approuver ce règlement,  
 Car jamais Thémis, dame auguste,  
 N'en a prononcé de plus juste.

- ÷ Il ne serait pas étonnant que cette mesure ait été inspirée par la Compagnie du Saint-Sacrement.

÷ Il évoque ici Dreux d'Aubray (1600-1666), seigneur d'Offémont et de Villiers, lieutenant civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Il est le premier magistrat et le premier officier de police de la capitale. Son hôtel est situé au 2 actuel de la rue du Bouloi. Successivement conseiller d'État, maître des requêtes, intendant de Provence, puis commissaire des guerres en Picardie, il a succédé dans sa charge à Isaac de Laffemas en mai 1643 [voir Mongrédien, *Le Bourreau du cardinal de Richelieu*, p. 132]. Sa mère, Louise Dreux, était la tante maternelle de François III Luillier ; il est donc petit-cousin de Claude-Emmanuel Luillier, dit Chapelle, l'ami de Molière. (Voir Lettres de Gassendi à Luillier et de Luillier à Peiresc.) Il est également allié à la famille de Saint-Aignan (par les Forget). En 1629, il a épousé Marie Olier, la sœur de Jean-Jacques Olier (1608-1657), curé de Saint-Sulpice, fondateur du séminaire du même nom, et membre actif de la Compagnie du Saint-Sacrement. C'est lui qui, le 4 août 1645, a fait relâcher Molière emprisonné au Châtelet [*Cent ans*, p. 276-279]. En août 1662, il instruira le procès de Claude Le Petit, qui avait pourtant écrit sur lui des vers élogieux dans sa *Muse de la Cour*. En septembre 1666, il sera la première victime de sa fille aînée, Marie-Madeleine, marquise de Brinvilliers [voir Jean-Christian Petitfils, *L'Affaire des poisons*, p. 20-23, et *Lettres* de Gui Patin, III, p. 613].

### **Lun 10 février 1659**

- Saint Guillaume.

- Mort du poète et académicien Guillaume Colletet.
  - ÷ Loret consacra un long « article » (v. 27-60) à ce décès dans sa Lettre du 15.
  - ÷ Élection, exclusion et confirmation de Gilles Boileau.

÷ En janvier 1661, l'abbé de Marolles, dans une lettre à son ami Gilles Boileau placée en tête de sa traduction des *Amours d'Ovide*, écrira :

Aussi vous êtes-vous fait beaucoup d'amis dans les lettres, et peu d'ennemis ; et je puis croire encore que ce peu d'ennemis, s'il y en a quelqu'un, ne manque pas d'estime pour vous, quoiqu'il ne fût pas si tendrement touché de votre gloire. Ne vous l'a-t-on pas bien fait paraître, Monsieur, quand, après la mort de l'un de nos amis [Guillaume Colletet], vous fûtes destiné pour occuper sa place dans l'Académie française, ayant été choisi entre plusieurs qui pouvaient y prétendre ? Mais enfin vous fûtes réservé pour y tenir celle qu'avait M. le comte de Servien, et la place de M. Colletet, l'un des fameux poètes du temps, fut donnée à M. de Ville-Hayer [Jean-Jacques Renouard de Villayer], maître des Requêtes, qui la demanda très instamment.

÷ Il semblerait donc, contrairement à ce qu'affirme l'histoire officielle de l'Académie française, que Gilles Boileau n'ait finalement pas occupé le fauteuil de Colletet, mais celui d'Abel Servien.

• Ce même jour est mise en vente chez les libraires Courbé et de Luyne, *La Mort de Commode*, de Thomas Corneille (voir au 19 janvier).

÷ La pièce est précédée d'une interminable épître dédicatoire adressée au surintendant Nicolas Fouquet.

### **Mar 11 février 1659**

• « Assemblée de physiciens » à l'hôtel de Montmort ; Samuel Sorbière y prononce un discours « du froid des fièvres intermittentes ».

### **Mer 12 février 1659**

• Philippe d'Anjou, protecteur en titre de la troupe de Molière, assiste au spectacle donné ce jour-là au Petit-Bourbon. Loret rendra compte de l'évènement dans sa Lettre du samedi 15 (v. 215-250) :

Dans Paris, perle des cités,  
Masques courent de tous côtés,  
Et comme le temps où nous sommes  
Provoque les plus galants hommes  
À rechercher à qui mieux mieux  
Les divertissements joyeux,  
De notre roi le frère unique  
Alla voir un sujet comique  
En l'hôtel du Petit-Bourbon,  
Mercredi, que l'on trouva bon,  
Que ses comédiens jouèrent  
Et que les spectateurs louèrent.  
Ce prince y fut accompagné  
De maint courtisan bien peigné,  
De dames charmantes et sages  
Et de plusieurs mignons visages.  
Le premier acteur de ce lieu,  
L'honorant comme un demi-dieu,  
Lui fit une harangue expresse  
Pour lui témoigner l'allégresse  
Qu'ils reçoivent du rare honneur  
De jouer devant tel seigneur.  
Le successeur de Bellerose,  
Floridor, fit la même chose  
À notre grand roi, l'autre jour,  
À l'aspect de toute la cour,  
Y compris l'auguste Philippe,  
Ayant récité leur *Cedipe*,  
Qui des majestés fut trouvé  
Si beau, si fort, si relevé  
Et si plein de grandes paroles  
Qu'il en eut très bien des pistoles.  
Pour Floridor, on l'applaudit,  
Il dit fort bien tout ce qu'il dit ;  
Un orateur n'eût su mieux faire,  
Mais ce n'est que son ordinaire.

÷ C'est la première fois que Loret évoque la « troupe de Monsieur ». Il le fait sans préciser la pièce donnée ce jour-là, sans nommer « le premier acteur de ce lieu »,

mais non sans profiter de la circonstance pour rappeler les mérites de la Troupe royale et de son chef Floridor.

÷ On peut imaginer que la troupe a joué ce jour-là l'une des deux « grandes comédies » de Molière, *L'Étourdi* ou *Le Dépit amoureux*.

- Ce même jour est achevée d'imprimer, pour le compte des libraires Courbé et de Luyne, *La Mort de Cyrus*, tragédie de Philippe Quinault, inspirée du *Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry, et créée sans doute au mois de décembre précédent.

÷ La pièce est dédiée à madame Fouquet. La femme du surintendant avait déjà été dédicataire en novembre 1657, de *Théodore, reine de Hongrie*, la dernière pièce écrite par l'abbé de Boisrobert, que Baudeau de Somaize avait violemment attaquée, en août, donc avant son impression, dans des « *Remarques sur la Théodore de l'auteur de Cassandre*. Dédiées à M. de Bois-Robert ».

### **Jeu 13 février 1659**

- Arrivée à Paris d'Antonio Pimentel, émissaire du roi d'Espagne [Chéruel, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, III, 216-217].

- Le même jour, Hardouin de Beaumont de Péréfixe, ancien précepteur du roi, évêque de Rodez depuis 1649, et futur archevêque de Paris (en avril 1664), est reçu en grande pompe à l'Académie française [Loret du 15, v. 61-80].

### **Ven 14 février 1659**

### **Sam 15 février 1659**

### **Dim 16 février 1659**

- Roland Le Vayer de Boutigny, neveu du philosophe François de La Mothe Le Vayer, épouse Marguerite Sevin, fille du lieutenant-général de Beaumont.

÷ Henri Chardon écrit que Le Vayer de Boutigny aimait sa femme depuis sept ans, ce qui reporte leur rencontre à 1651 ou 1652, c'est-à-dire après la publication du *Parasite Mormon*.

÷ C'est dans cet intervalle de sept années qu'on peut donc situer l'action du roman autobiographique de *Tarsis et Zélie* que Le Vayer de Boutigny fera paraître en 1665 (voir au 25 octobre 1664).

### **Lun 17 février 1659**

- Mort du surintendant Abel Servien [la *Gazette* du 22]. Son frère, le « comte de Servien », évêque de Bayeux, est mort quelques jours plus tôt. Loret a rendu compte de son décès dans sa Lettre du 9, v. 89-100.

÷ Fouquet reste désormais seul surintendant des Finances ; c'est ce que souligne Loret dans sa Lettre du 22, v. 13-42.

÷ Le lendemain, Gui Patin écrira à André Falconet [III,124] :

Vous saurez que M. de Servien, surintendant des Finances, mourut hier dans sa belle maison de Meudon. Il n'est regretté de personne, pas même de ses valets, auxquels il n'a rien donné en mourant, ni rien laissé que le grand chemin de Saint-Denis.

÷ Élection de Jean-Jacques Renouard de Villayer. Voir au 10 février.

- Le maréchal de Gramont reçoit Louis XIV pour le dîner [= déjeuner]. Voir Loret du 22, v. 43-47.

### **Mar 18 février 1659**

- Ce jour-là, vers midi, est inaugurée la nouvelle chapelle royale du Louvre. Loret rendra compte de l'événement dans sa Lettre du 22, v. 79-104 :

Mardi, la chapelle royale,  
De forme ronde et non ovale,  
Et presque bâtie en salon  
Dans le Louvre, au Grand pavillon,  
Fut en grande cérémonie  
Par Monsieur de Rodez bénie,  
[Hardouin de Péréfixe]  
Lequel était, en ce moment,  
Vêtu pontificalement ;

Selon la pratique ancienne,  
 Il proféra mainte antienne,  
 Encensa le lieu plusieurs fois  
 Et fit de grands signes de croix.  
 Toute la cour était présente,  
 La musique y fut excellente  
 Et l'on fit tout ce que je dis  
 À l'heure environ de midi.  
 Cette solennité nouvelle  
 Me sembla fort sainte et fort belle ;  
 Afin d'étrenner ce saint lieu,  
 La reine y pria longtemps Dieu,  
 En tels cas étant très fervente...

- Le soir du même jour, le Grand maître [de l'artillerie] reçoit le roi et son frère à l'Arsenal pour un souper suivi d'un feu d'artifice.

÷ Sur l'identité du Grand maître, voir la note au 16 avril.

÷ Lettre de Loret du 22, v. 48-78.

÷ Dans sa *Muse historique* adressée au maréchal de Gramont et datée de « deux jours avant le mardi gras », La Gravette de Mayolas s'étend longuement sur cet événement mondain :

Comme chacun dans ce beau temps  
 Prend de doux divertissements,  
 Chez Monsieur DE LA MEILLERAIE,  
 Que l'on estime avec joie (sic),  
 Chez cet illustre maréchal  
 Qui loge dedans l'Arsenal,  
 Chez cette aimable Maréchale  
 Qui ne trouve guère d'égale,  
 Dont le fils est très vertueux,  
 Très adroit et très généreux,  
 Qui fait la charge de GRAND MAITRE,  
 C'est là, dis-je, qu'on vit paraître  
 Un grand nombre de gens bien faits  
 Et des beautés pleines d'attraits, etc.

### Mer 19 février 1659

- Première représentation, au Louvre, du *Ballet de la Raillerie*, livret de Benserade et musique de Jean-Baptiste Lully. La *Gazette* du 22 signalera l'événement :

Le 19 et le 20, fut dansé le ballet intitulé la Raillerie, qui, pour avoir été composé en fort peu de temps, n'a pas laissé d'être trouvé des plus agréables dans ses douze entrées, où Sa Majesté, continuant de montrer les avantages qu'elle a par-dessus tous les autres princes, se fait toujours si bien remarquer que chacun est contraint d'avouer qu'elle ne paraît pas moins auguste dans ses divertissements que dans ses actions plus sérieuses.

÷ Loret en fait un long compte rendu dans sa Lettre du 22 (v. 105-242).

÷ Les marquis de Villeroy (1644-1730), de Mirepoix et de Rassin sont les seuls fils de courtisans de quelque importance à y danser aux côtés de Louis XIV, lequel représente successivement « le rire », « le bonheur » et « un gentilhomme français ». Le comte de Saint-Aignan, bon danseur habitué des ballets royaux, est absent de celui-ci.

### Jeu 20 février 1659

- Le *Ballet de la raillerie* est dansé pour la seconde fois [la *Gazette* du 22].

### Ven 21 février 1659

### Sam 22 février 1659

- Le *Ballet de la raillerie* est dansé pour la troisième fois [la *Gazette* du 1<sup>er</sup> mars].

### Dim 23 février 1659

- Dimanche gras.

- Le *Ballet de la raillerie* est dansé pour la quatrième et dernière fois.

- Mademoiselle de Montpensier écrit dans ses *Mémoires* [II, 107] :



La Reine, qui n'était pas bien aise de l'amitié que le Roi avait pour Mlle de Mancini, croyait qu'elle dégoûtait le Roi et d'elle [Anne d'Autriche] et de l'Infante [Marie-Thérèse], et qu'elle lui voulait rendre odieux tout ce qui lui appartenait. Le Roi, qui n'avait point accoutumé de danser ses ballets en carême, dit, sur la fin du carnaval, qu'il voulait danser le sien jusqu'à la mi-carême. La reine lui dit qu'elle s'en irait au Val-de-Grâce pendant ce temps-là, et qu'elle n'y voulait pas être. Il lui dit qu'elle le pouvait. Mais M. le Cardinal raccommoda cela et le ballet ne fut point dansé.

### Lun 24 février 1659

- Lundi gras.

- Le soir, Louis XIV donne au Louvre un grand bal. Loret y note [Lettre du 1<sup>er</sup> mars, v. 101] la présence des deux cousines germaines du roi et de son frère : Mademoiselle et Henriette d'Angleterre.

### Mar 25 février 1659

- Mardi gras, fin du carnaval.

- Dans le chapitre ses *Mémoires*, Mlle de Montpensier évoque ce carnaval en des termes qui donnent à voir l'intérêt qu'y prenait Anne d'Autriche :

Le carnaval fut court pour nous ; car la cour n'arriva qu'au commencement de février, et moi le 6 (sic, pour le 5). On se déguisa souvent ; nous fîmes une mascarade la plus jolie du monde. Monsieur, mademoiselle de Villeroy, mademoiselle de Gourdon et moi, étions habillées de toile d'argent blanche fort chamarrée de dentelles d'argent, et des passepoils couleur de rose, et des tabliers et des pièces de velours noir avec de la dentelle d'or et d'argent ; l'habit échancré à la bressane, et des collerettes et manchettes à leur mode, de toile jaune, un peu plus fines que leurs, avec du point de Venise ; des chapeaux de velours noir tout couverts de plumes couleur de rose et blanc, et le corps lacé de perles rattachées de diamants ; et partout des perles et des diamants ; c'était ma parure. Monsieur et mademoiselle de Villeroy étaient tout de diamants, et Gourdon d'émeraudes. Nous étions coiffées à la paysanne de Bresse, avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu, garnies d'argent. Les bergers étaient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Péguilain et le marquis de Villeroy, qui étaient très bien vêtus. Jamais mascarade n'a été si magnifique ni si agréable. *La reine nous trouva fort à sa fantaisie ; ce qui n'est pas peu, car elle est fort difficile à ces choses-là.*

Nous allâmes à l'Arsenal : la maréchale de La Meilleraye donnait une grande assemblée ; mais il y avait une si furieuse quantité de monde que l'on ne s'y pouvait tourner, quoique la salle fût grande. Nous fûmes contraints d'aller dans une autre chambre et d'y faire venir des violons et quelques dames pour faire un second bal. Le roi y était aussi, habillés en vieillard et en vieilles toute leur troupe. Il vint quantité d'autres masques ; mais comme ils ne se démasquent pas d'ordinaire, on ne les connut point. *Nous nous habillâmes encore une fois de la même manière ; la reine le voulut.* Nous fûmes encore à l'Arsenal ; mais c'était à l'appartement de madame d'Oradoux, femme d'un lieutenant de l'artillerie, cousin du maréchal de La Meilleraye, où était le bal ; il y avait grand ordre à celui-là et peu de presse et beaucoup de place. Aussi on nous regarda et loua fort ; ce qui nous fit plaisir ; car on avait eu assez de peine à s'habiller pour en avoir un remerciement. Le roi y vint avec sa troupe ordinaire, avec des habits qu'il leur avait donnés de brocard d'or [et] d'argent, avec de la broderie, enfin des habits magnifiques, mais sans invention ; aussi nous pauvres petites bergères des bords du Lignon (car elles sont habillées, à ce que je crois, comme les Bressanes) parûmes plus, par nos agréments et notre propreté, que ces divinités avec tout leur or et leur pourpre.

### Mer 26 février 1659

- Mercredi des Cendres, début du carême.

÷ La *Gazette* du 1<sup>er</sup> mars relate pieusement :

Le 26, jour des Cendres, la reine [Anne d'Autriche], accompagnée de la princesse de Conti, de la duchesse de Vendôme et de plusieurs autres dames, alla au Val-de-Grâce entendre la prédication qui fut faite par le sieur Chapuys, bénédictin de l'abbaye de Saint-Michel-de-L'Herme, ainsi que Sa Majesté avait, les trois jours précédents, oui, à l'Oratoire, celle de l'évêque d'Acqs (Dax), de l'abbé Fortias et du sieur Regnaud, et ensuite assisté en la même église à complies et à la bénédiction du Saint-Sacrement, *cette grande princesse servant ainsi toujours d'un illustre exemple de piété, même dans la saison qui semble la plus dédiée aux divertissements.*

÷ Curieusement, Loret ne signale rien de notable pour ce jour, le dernier du carnaval. Il écrit, v. 111-134 :

Durant ces trois jours de débauche,

Où les mondains, à droit, à gauche,  
 Courent, boivent, roulent les dés,  
 Et deviennent dévergondés,  
 La reine oyait dans l'Oratoire  
 Le service du Dieu de gloire,  
 Messes, vêpres, saluts, sermons,  
 Et dussent crever les démons,  
 À qui toutes les actions saintes  
 Donnent de terribles atteintes.

• Ce même jour est achevée d'imprimer, pour le compte de Guillaume de Luyne, la deuxième édition d'une traduction en prose du *De Rerum Natura* de Lucrèce par l'abbé de Marolles (voir au 24 décembre).

÷ La page de titre porte : *Les Six Livres de Lucrèce, De la Nature des choses, traduits par Michel de Marolles, abbé de Villeloin. Seconde édition. Revue, corrigée et augmentée de tables et de remarques nécessaires. À quoi sont ajoutées les petites notes latines de Gifanius et la Vie d'Épicure, contenant la doctrine de ce philosophe, tirée de Diogène de Laërce.*

÷ Le privilège, signé Guittoneau et accordé le 19 décembre 1657 au libraire, est ainsi libellé :

Il est permis à Guillaume de Luyne, marchand libraire en notre bonne ville de Paris, de faire imprimer, vendre et débiter par tous les lieux de notre obéissance, la version du poète Lucrèce faite par le sieur de Marolles, avec des notes par le sieur Gassandi (sic) et autres interprètes, pendant le temps de sept années. Et défenses sont faites à tous autres libraires ou imprimeurs, de quelques qualités qu'ils soient, de faire imprimer, vendre ni débiter d'autre impression que celle dudit exposant, ni même de l'imprimer sur l'ancienne impression qui en avait été faite par défunt Toussaint Quinet, son beau-père, à peine de trois mille livres d'amende, etc.

÷ Si l'on en croit une lettre de Gui Patin du 24 décembre 1658, l'impression aurait dû être achevée aux alentours du 25 janvier.

÷ L'ouvrage, dont la première édition, parue chez Toussaint Quinet dans les derniers mois de 1650, était dédiée à la reine Christine de Suède, est à présent dédié à Guillaume de Lamoignon, tout nouveau premier président du Parlement de Paris et membre important de la Compagnie du Saint-Sacrement :

Monseigneur,

L'une des personnes du monde qui a le plus de raison de prendre part au bonheur de ce livre a souhaité qu'il vous fût dédié, et j'ai été de son avis. Le libraire y cherche l'honneur de votre protection, et quand il m'en est venu parler pour ses avantages, comme j'avais le même dessein pour les miens propres et pour la gloire de cette traduction, il m'a trouvé que j'avais déjà la plume à la main pour vous en faire quelque compliment et vous supplier très humblement de l'avoir agréable. Il s'est donc persuadé, aussi bien que moi, qu'un nom si heureux que le vôtre serait très propre pour rendre considérable son ouvrage et le mien. Sa première édition fut dédiée à une reine savante, qui s'est signalée par des actions aussi héroïques que son âme et sa dignité sont élevées au-dessus des personnes vulgaires. Je puis croire, Monseigneur, que mon livre fut assez bien reçu de cette princesse, qui sait admirablement l'art de discerner les choses, quoique, pour en parler sainement, l'éclat des couronnes et de la pourpre royale n'est que trop fort pour y faire une juste proportion ; et certes, pour l'ordinaire, les livres qui se donnent au public sous des titres si majestueux et si sublimes en reçoivent rarement quelque douce influence, parce qu'ils montent peu sur le trône avec eux. Mais vous, Monseigneur, qui êtes né l'un d'entre nous, permettez-moi de vous le dire, vous de qui la naissance du second ordre de l'État, d'une noblesse très ancienne dans une province du royaume dont un canton s'appelle encore aujourd'hui du nom de votre famille, comme votre mérite vous a élevé par le propre choix du roi à la dignité de prince du Sénat entre tant d'autres illustres, pour un si grand emploi, je ne crains pas que toute la gloire qui vous accompagne, laquelle vous devez à votre propre vertu, vous empêche de vous abaisser jusqu'à nous, de promettre à nos écrits l'honneur de votre bienveillance et de vos faveurs, et d'agréer l'offre que vous fait de celui-ci, non pas avec dessein de corrompre jamais l'intégrité de vos jugements, pour quelque sujet que ce pût être, mais avec tous les respects qui vous sont dus, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, M. de Marolles, A. de Villeloin.

÷ « [...] non pas avec dessein de corrompre jamais l'intégrité de vos jugements, pour quelque sujet que ce pût être... » : n'y aurait-il pas là l'indice que cette dédicace aurait pu être rédigée pendant le séjour de Marolles à la Bastille ? Voir au 3 avril.

÷ Dès le deuxième paragraphe de sa préface, le traducteur écrit :

Ceux qui toucheront à cet ouvrage après moi pour en faire une traduction, si celle-ci ne leur agréé pas, auront trouvé sans doute des choses dans le sens de l'auteur

que je n'y ai pas aperçues, quelque soin que j'aie pris de l'expliquer avec toute l'élégance et toute la netteté dont je suis capable, et que je puis croire, sans vanité, que j'ai acquis quelque sorte de connaissance en ces sortes de livres par une étude assez étendue (sic, pour la phrase). *On m'a dit qu'un bel esprit en fait une traduction en vers, dont j'ai vu deux ou trois stances du commencement du second livre, qui m'ont semblé fort justes et fort agréables. Je m'assure que de ses bons amis, que je connais et que j'estime extrêmement, ne manqueront pas de nous dire cent fois que le reste est égal, ce que j'aurai bien moins de peine à croire que le poète n'en doit avoir eu à le composer, quoique toutes les matières ne s'y trouvent pas également capables des mêmes beautés, si l'on s'y est voulu servir du même style et que l'on ait eu soin de n'en point altérer le sens.*

÷ Que ce « bel esprit » soit Molière, le fait sera confirmé par une autre préface de Marolles (voir ci-dessous) et par les éditions ultérieures du même texte (voir au 30 avril 1661). Mais que, six mois à peine après son retour à Paris, et avant même d'avoir publié quoi que ce soit, l'auteur de *L'Étourdi* et du *Dépit amoureux* soit considéré comme un bel esprit et qualifié de poète, voilà qui est surprenant.

÷ Qui sont ces « bons amis », qui vantent les qualités de Molière traducteur dans les salons ? Peut-être les mêmes qu'il évoquera un an plus tard, dans sa Préface des *Précieuses ridicules* : « J'aurais parlé aussi à mes amis, qui, pour la recommandation de ma pièce, ne m'auraient pas refusé, ou des vers français, ou des vers latins. J'en ai même qui m'auraient loué en grec... » On peut citer, parmi les « jeunes auteurs » dont Marolles s'est entouré depuis quelques années, François Payot de Lignièrès, Antoine de Furetière, François Charpentier, Gilles Boileau et François Cassandre. Les trois derniers au moins sont des hellénistes avérés.

÷ La remarque de Marolles sur les premiers vers du livre II [p. 421] doit sans doute se lire en rapport avec ce qu'il dit de la traduction de Molière :

*La peine d'autrui sur la mer agitée par la tempête est bien douce.* Épicure se sert lui-même de cette comparaison pour marquer la volupté qu'il trouve dans le profond repos, mais Lucrèce la débite ici avec tant de grâce et d'éloquence qu'elle a donné envie à quelques beaux esprits de l'imiter en vers, que j'ai oui réciter avec très grand plaisir.

÷ Le témoignage de Marolles sera confirmé par Charles Rosteau en 1662 et par Jean Chapelain, dans une lettre adressé à François Bernier, le 25 avril de la même année.

÷ La préface se poursuit ainsi :

Il y a près de quatre ans qu'ayant eu dessein de revoir ma traduction pour la rendre plus juste et plus correcte qu'elle n'était la première fois, je profitai des bons avis que m'en donna l'un des plus savants hommes de son siècle, Pierre Gassendi, peu de jours avant sa mort. Il m'y marqua de sa propre main tous les endroits où il crut qu'il était nécessaire de retoucher ; de sorte qu'en cela même il me donna beaucoup de marques de sa bienveillance ; et certes je ne puis nier que je ne lui sois redevable de beaucoup de vues et de corrections importantes que j'ai employées dans cette seconde édition.

Au reste, je ne nierai point, et j'ai sujet de le dire, que d'autres excellents hommes m'ont félicité de ce labeur avec des termes si obligeants que je pourrais m'en glorifier, si je n'étais assuré que leur civilité y peut avoir autant de part que leur sincérité. Aussi me suis-je aperçu que de toutes les traductions que j'ai faites, le débit de celle-ci a été plus prompt que de toutes les autres, contre l'opinion que j'en avais conçue, tant à cause de la matière, assez difficile d'elle-même, que pour n'y avoir employé que quatre mois de temps. Il est vrai que je serais marri d'y en avoir employé davantage, parce que j'avais d'autres devoirs, auxquels j'étais obligé de satisfaire ; et certes, s'il me fallait relire ou transcrire toutes les choses que j'écris, je ne crois pas que je m'y pusse jamais résoudre.

÷ Ce qui était la préface de 1650 est devenu ici un « Discours apologétique, pour justifier cette traduction et la lecture de cet ouvrage, et pour servir d'éloges à Lucrèce ». Elle est a été augmentée dans sa dernière partie, désormais sous-titrée en marge : « M. Gassendi et les autres qui ont maintenu la doctrine de l'immortalité de l'âme. » Les quelques lignes consacrées à Gassendi ont été modifiées et elles sont à présent suivies d'un éloge de La Mothe Le Vayer, qui, curieusement, aurait aussi bien pu figurer dans le texte de 1650 :

La philosophie que traite ici le poète Lucrèce a été parfaitement expliquée dans les trois volumes que M. Gassendi nous a donnés de la vie, des mœurs et de la doctrine d'Épicure, sur le dixième livre de Diogène de Laërce. Cet excellent homme, autant connu par sa modestie que par sa profonde doctrine, et auquel nous devons la plus grande partie des corrections que nous avons employées dans cette seconde édition, après qu'il se fut donné la peine de lire la première avec un soin assez particulier peu de jours avant sa mort, y répond à toutes les difficultés qui se peuvent former sur les questions de l'immortalité de l'âme et de la providence divine. Et au lieu d'en faire ici un traité exprès, il suffirait d'y traduire le sien, ou de

rapporter l'excellent discours qu'en avait composé, avec tant d'art et d'éloquence, M. de La Mothe Le Vayer du temps de feu Monsieur le Cardinal de Richelieu, où, après avoir disputé contre plusieurs philosophes, anciens et modernes, et surtout contre Aristote, touchant cette matière, il établit la doctrine de l'immortalité de l'âme par 33 démonstrations, quoiqu'il eût auparavant prouvé par saint Augustin qu'il est bien plus assuré de connaître cette immortalité par les lumières de la foi que de l'assujettir aux doutes de la raison humaine. À quoi il ajoute un corollaire digne de grande considération, par où ce rare homme fait bien connaître à ceux qui lisent ses ouvrages et qui les entendent quelle est sa prudence en toutes choses et quels sont ses sentiments pour ce regard, qui ne disconviennent nullement à tout ce qui en a été décidé par les plus grands personnages du monde et par ceux qui en ont eu l'autorité. Mais comme tout cela est un peu long et que ce volume ne serait pas capable de le contenir, je pense qu'il vaut mieux y renvoyer le lecteur, aussi bien qu'au livre qu'en a écrit très doctement M. le chevalier Kenelme d'Igby, anglais, etc.

÷ La préface est suivie d'une note non signée et titrée « Des diverses éditions de Lucrèce ». La liste de ces éditions s'achève sur ces mots :

La dernière de toutes les éditions considérables de Lucrèce est celle de Florence en 1647 in-quarto, accompagnée des Animadversions de Jean Nardi, que j'ai vues sur la fin de mon ouvrage par la courtoisie de M. Patin, docteur en médecine et professeur royal, qui compte entre les meilleures heures de sa vie celles qu'il emploie toujours si généreusement pour obliger ses amis, soit qu'on le consulte aux choses de son art, soit qu'on implore le secours de ses belles connaissances en toute sorte de littérature, ou qu'on ait besoin des livres de son excellente et nombreuse bibliothèque ; de sorte qu'en cela même, pour marquer son bonheur, il ne pouvait mieux choisir que ces paroles, qu'il a prises pour sa devise : *Felix qui potuit*.

÷ La traduction du *De Rerum Natura* est suivie de « la *Vie et des Lettres d'Épicure* contenant la doctrine de ce philosophe, traduites du 10<sup>e</sup> livre de Diogène de Laërce, d'après les traductions latines de Brognolus, de Henry Estienne, de Piccolomini et de Pierre Gassendi, et la française de François de Fougerolles, docteur en médecine, en l'année 1601, desquelles nous nous sommes servis, aussi bien que des observations grammaticales de Junius et de Casaubon ». Cette traduction de Diogène Laërce reprend presque littéralement celle qui se lit dans le *Diogène françois tiré du grec, ou Diogène Laertien touchant les vies, doctrines et notables propos des plus illustres philosophes, compris en dix livres*, publié à Lyon en 1601 par François de Fougerolles.

÷ Viennent ensuite 115 pages de remarques, qui montrent chez Marolles un véritable enthousiasme pour Lucrèce et s'achèvent abruptement, au pied de la page 511, par ces quelques mots désabusés :

Mais tous nos écrits, toutes nos traductions et toutes nos remarques sont si peu nécessaires qu'il vaudrait peut-être mieux que le temps que nous avons mis à les composer eût été employé à nous reposer.

÷ Viennent ensuite *La Vie de Lucrèce* et le *Discours apologétique*.

÷ Le 30 avril 1661, paraîtra, chez Louis Billaine, le Livre d'Ovide contre Ibis, traduit par le même Marolles [BNF, Rés. YC 6538 ; Arsenal 8° BL 4890]. On y lit, p. 454, dans l'« Épître à Monsieur de Pinon, abbé de Condé, pour le remercier de ses civilités touchant les beaux vers latins dont il lui a plu d'honorer l'auteur, où, par occasion, il est parlé des poètes français de ce temps » :

Pour des versions de poèmes illustres des anciens, nous en avons quelques-unes en vers depuis dix ou douze ans, de l'*Énéide* de Virgile, de la *Pharsale* de Lucain. [...] On traduit le poème de la *Callipédie*, on traduit celui du Tasse, et on le fait heureusement. Un comédien fameux ne réussira peut-être pas moins dans un pareil dessein qu'il a entrepris pour les six livres de Lucrèce, dont j'ai ouï réciter quelques stances pour le commencement du second livre, qui m'ont paru magnifiques.

÷ Le « bel esprit » et « poète » de 1659 sera devenu, deux ans plus tard, « un comédien fameux », et les stances qui avaient « semblé fort justes et fort agréables » paraîtront alors « magnifiques ».

÷ Enfin, dix-huit ans plus tard, en 1677, Marolles fera paraître chez Jacques Langlois *Les Six Livres de Lucrèce. De la nature des choses. Ouvrage difficile, que l'auteur a essayé de représenter clairement et naïvement en vers, par celui qui fut imprimé en prose dès l'année 1649, avec privilège du roi. Troisième édition*. La préface, révisée pour la seconde fois, sera alors parfaitement explicite :

Plusieurs ont ouï parler de quelques vers [d']après la traduction en prose qui fut faite de Lucrèce dès l'année 1649, dont il y a eu deux éditions. Ces vers n'ont vu le jour que par la bouche du comédien Molière, qui les avait faits<sup>3</sup>. C'était un fort bel esprit, que le roi même honorait de son estime et dont toute la terre a ouï parler. Il les avait composés, non pas de suite, mais selon les divers sujets tirés des livres de

3. Comprendre : Ils n'ont pas été imprimés.

ce poète, lesquels lui avaient plu davantage, et les avait faits de diverses mesures. Je ne sais s'il se fût donné la peine de travailler sur les points de doctrine et sur les raisonnements philosophiques de cet auteur, qui sont si difficiles, mais il n'y a pas grande apparence de le croire, parce qu'en cela même il lui eût fallu donner une application extraordinaire, où je ne pense pas que son loisir, ou peut-être quelque chose de plus, le lui eût pu permettre, quelque secours qu'il eût pu avoir d'ailleurs, comme lui-même ne l'avait pas nié à ceux qui voulurent savoir de lui de quelle sorte il en avait usé pour y réussir aussi bien qu'il faisait, leur ayant dit plus d'une fois qu'il s'était servi de la version en prose dédiée à la Sérénissime reine Christine de Suède, de laquelle quelqu'un avait parlé si avantageusement qu'il disait n'avoir rien lu de plus utile ni de plus instructif à son gré depuis les livres sacrés des Prophètes. (C'était un peu beaucoup, mais il est vrai que M. d'Avisson, médecin écossais qui s'était acquis beaucoup de connaissances dans les lettres aussi bien que dans l'usage de notre langue, en avait parlé plusieurs fois de la sorte.)

÷ Ce « M. d'Avisson, médecin écossais qui s'était acquis beaucoup de connaissances dans les lettres aussi bien que dans l'usage de notre langue » est sans doute le même que « M. d'Avisson, médecin des mieux versés dans la connaissance des belles-lettres », qui en 1647 a fait connaître à Jean Baudoin *L'Homme dans la lune* de Francis Godwin et lui en a procuré une première version française due au comte Thomas d'Anan (ou Annan).

÷ Les différentes déclarations de Marolles sur la « traduction » de Molière s'éclairent sans doute à la lecture des premières lignes du « Discours sur une traduction en prose d'un ancien poète, etc. », qui se lit à la page 453 de *Ovide. Toutes les pièces qui nous restent de ce poète, lesquelles il composa pendant son exil*, Paris, Langlois, 1678 :

Quand on veut traduire quelque ouvrage des anciens, lequel a déjà été traduit, et surtout du vivant de celui qui l'a fait, outre que cela ne se peut entreprendre sans beaucoup d'incivilité, il semble, et il est vrai, que si l'on travaille plus heureusement, on a fait une chose inutile et téméraire, qui dans la vérité ne doit pas acquérir de la gloire à celui qui s'en est voulu flatter.

÷ À quoi s'ajoute le fait que Marolles n'a sans doute jamais vu Molière sur scène. Il déclare en effet, à l'article « *Le Grand* surnommé Belleville » de son « Dénombrement », qu'il s'est « abstenu de voir toutes ces choses depuis que Mondory finit ses actions ».

### Jeu 27 février 1659

#### Ven 28 février 1659

- Le mardi 4, Gui Patin écrira à André Falconet [III, 126] :

On fait ici l'anatomie publique, dans nos écoles, d'un prier du Dauphiné qui se faisait nommer M. l'Abbé. Il avait des fourneaux, se disait chimiste et faisait de la fausse monnaie, pour laquelle il fut pendu vendredi à la Grève.

#### Sam 1 mars 1659

- Dans la même lettre du 4, Gui Patin écrit :

Samedi dernier fut ici pendu à la Grève un autre pauvre homme pour fausse monnaie, âgé de 73 ans. Il était maître armurier à Paris et il a encore deux fils maîtres du même métier.

- Dans sa Lettre du jour, Loret évoque (v. 23-110) les réjouissances des jours gras :

Aux jours de Carême-prenant,  
 Qui ne durent plus maintenant,  
 Certainement la Momerie,  
 Reluisante de pierrerie,  
 D'or, d'argent, perles et rubis,  
 Dont étaient couverts les habits,  
 Bien loin d'être basse et rampante  
 Était admirable et pimpante.  
 Et depuis que le carnaval,  
 Temps libertin, temps jovial,  
 Grand ami du pot et du verre,  
 Fut institué sur la terre,  
 Escorté de jeux et de ris,  
 Jamais la ville de Paris  
 Ne vit si grand nombre de masques,  
 Les uns bizarres et fantasques,  
 Les uns atournés en pipeux,  
 Et d'autres, d'habits si pompeux

Que la contrée orientale  
 Beaucoup moins de trésors étale  
 Que trois ou quatre de la cour  
 N'en portaient sur eux l'autre jour.  
 [Le roi, Monsieur, Mademoiselle]  
 Durant ces trois jours de débauche  
 Où les mondains, à droit, à gauche,  
 Courent, boivent, roulent les dés  
 Et deviennent dévergondés,  
 La reine oyait dans l'Oratoire  
 Le service du Dieu de gloire,  
 Messes, vêpres, saluts, sermons,  
 En dussent crever les démons  
 À qui toutes actions saintes  
 Donnent de terribles atteintes.

### **Dim 2 mars 1659**

- Premier dimanche de carême.

- Ce jour-là, selon la *Gazette* du 8,

Messire Louis Fouquet, évêque d'Agde, fut sacré dans l'église de la maison professe des jésuites, par l'archevêque de Rouen [François de Harlay de Champvallon], qui avait pour assistant les évêques d'Évreux et de Césarée ; le nonce de Sa Sainteté et tous les prélats qui étaient ici [à Paris] s'étant trouvés à cette cérémonie avec le prince et la princesse de Conti, le surintendant des Finances [Nicolas Fouquet] et grand nombre d'autres personnes de marque, en sorte qu'elle fut des plus pompeuses et des plus célèbres.

Peu auparavant, l'évêque de Soissons [Charles de Bourlon, membre de la Compagnie du Saint-Sacrement] avait fait dans la même église, abjuration à plusieurs demoiselles de son diocèse, l'une desquelles, qui avait été la plus opiniâtre, se sentit tellement touchée du discours pathétique de son prélat qu'elle se convertit à l'instant, avec la joie et l'édification de toute l'assistance.

÷ Anne d'Autriche, qui assiste à la fête de saint Thomas de Villeneuve<sup>4</sup> célébrée par les Augustins déchaussés, n'assiste au sacre de l'évêque d'Agde.

### **Lun 3 mars 1659**

### **Mar 4 mars 1659**

### **Mer 5 mars 1659**

### **Jeu 6 mars 1659**

- Sébastien Bourdon, « peintre du roi, recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, veuf depuis le 26 septembre précédent », se remarie avec « Marguerite Jumeau, fille de Daniel Jumeau, vivant marchand, demeurant à Tours, et de défunte Marie Bernier », dont Ch. Ponsonailhe, le biographe de Bourdon, affirme que cette dernière est sœur d'un des médecins ordinaires du roi.

### **Ven 7 mars 1659**

### **Sam 8 mars 1659**

- « Jour froidureux », selon Loret.

- La *Gazette* du jour signale que cette semaine, Sa Majesté a fait faire l'exercice à la plupart de son régiment des Gardes, dont elle prend un soin si particulier qu'il n'a jamais été plus leste et mieux ordonné.

- Achevé d'imprimer, pour le compte de Charles de Sercy, de la seconde édition de *l'Histoire comique contenant les États et empires de la Lune* de Cyrano de Bergerac.

÷ La première édition a été achevée d'imprimer le 29 mars 1657.

- De ce jour également est signée une déclaration, imprimée chez Alexandre Lesselin, par laquelle Pierre Roullé, curé de l'église Saint-Barthélemy, annonce solennellement

---

4. Canonisé trois mois plus tôt, le 1<sup>er</sup> novembre 1658.

qu'il remplira désormais ses fonctions pastorales « gratuitement et libéralement », et exhorte ceux de ses paroissiens qui ont engagé des poursuites contre lui au sujet de ses rétributions à renoncer à toute action en justice.

### **Dim 9 mars 1659**

• Deuxième dimanche de carême.

• Don Juan d'Autriche arrive à Paris, sur le chemin qui le ramène de Bruxelles à Madrid. Il est logé au palais Mazarin, où le maréchal d'Aumont le festoie au nom du roi [la *Gazette* du 15].

÷ Fils naturel du roi Philippe IV d'Espagne et d'une comédienne, il est le neveu d'Anne d'Autriche et le demi-frère de l'infante Marie-Thérèse.

÷ Mlle de Montpensier raconte [*Mémoires*, II, 105] :

Un soir que je n'avais point été au Louvre, Monsieur me manda que la reine allait le lendemain dîner au Val-de-Grâce, et que l'après-dînée Don Juan d'Autriche y devait venir ; qu'il passait inconnu, venant de Flandre et s'en allait en Espagne ; qu'il avait couché au Bourget et s'en allait coucher au Bourg-la-Reine.

J'allai dîner au Val-de-Grâce ; je m'ajustai : car pour voir des étrangers, il faut être mieux qu'à son ordinaire, et particulièrement moi qui suis toujours négligée, et surtout les jours que la reine va dans les couvents. Il arriva comme nous étions à vèpres. On le vint dire à la reine, qui s'en alla aussitôt à sa chambre, où il vint. C'était un fort petit homme, assez bien fait, mais un peu gros. [...] Il mit un genou en terre ; la reine lui donna sa main à la mode d'Espagne. Elle lui parla toujours en espagnol, elle l'appela mon neveu. Après avoir causé quelque temps, elle se tourna vers Monsieur et moi, qui étions derrière elle, et lui dit : « Voilà mon fils. » Il tira un peu le pied ; car ce qu'il fit ne peut pas être appelé révérence. Lorsque nous vîmes cette fierté, nous fûmes fort fâchés, Monsieur et moi, de lui en avoir fait d'effectives.

### **Lun 10 mars 1659**

• Don Juan d'Autriche reçoit « de toute la cour un accueil digne d'un prince de sa qualité, et particulièrement de Leurs Majestés » [la *Gazette* du 15].

### **Mar 11 mars 1659**

• Don Juan d'Autriche quitte Paris après avoir été reçu successivement par Anne d'Autriche, Philippe d'Anjou, Mademoiselle et Louis XIV [au Louvre]. Dans sa Lettre du 15, Loret racontera (v. 77-92) le départ du prince :

Un moment avant son départ  
 (Et je l'ai su de bonne part),  
 L'auteur de *La Muse naissante*,  
 Qui nouveaux vers toujours enfante,  
 Beauchâteau, ce petit garçon<sup>5</sup>,  
 Lui présentant, de sa façon,  
 Un dizain et point davantage,  
 Ce prince généreux et sage,  
 Et les belles lettres aimant,  
 Lui fit présent d'un diamant,  
 Que cette âme royale et franche  
 Tira de sa propre main blanche,  
 Valant soixante louis d'or [= 660 l.],  
 Et, de plus, il lui dit encor,  
 En paroles assez galantes,  
 Plusieurs choses fort obligeantes.

÷ Et le gazetier d'ajouter (v. 115-137) :

Quand ce jeune héros d'Espagne,  
 Mardi, se fut mit en campagne,  
 Les clairs rayons du grand flambeau  
 Rendant ce jour serein et beau,  
 Le roi, Monsieur, Mademoiselle  
 Et mainte illustre jouvencelle  
 Allèrent je ne sais pas où,  
 Ah, si fait ! ce fut à Saint-Cloud,  
 Dans plusieurs calèches dorées,  
 Les dames étant si parées  
 De plumes, sur leurs chefs flottant,  
 Et d'habillements éclatants,

5. Le fils de l'acteur de l'Hôtel de Bourgogne.

Qu'on eût dit, en voyant ces belles,  
 Que c'étaient autant d'immortelles.  
 Cette troupe de beaux objets,  
 Le roi, sujettes et sujets,  
 Furent au logis de plaisance  
 Du susdit Monsieur, fils de France,  
 Le plus beau de ce pays-là,  
 Où je crois qu'il les régala  
 Avec tout l'apprêt magnifique  
 Dont un grand comme lui se pique ;  
 Car j'ai su du quart et du tiers  
 Qu'il fait des festins volontiers.

÷ Mlle de Montpensier évoquera elle aussi ce jour, « un des premiers beaux jours du carême », dans ses *Mémoires* [III, 104-105].

### Mer 12 mars 1659

- Pierre Corneille écrit de Rouen à l'abbé de Pure [Pléiade, III, 5-6] :

Quelque pleine satisfaction que vous ayez reçue de la nouvelle représentation d'*Cedipe*, je puis vous assurer qu'elle n'égalé point celle que j'ai eue à lire votre lettre, soit que je la regarde comme un gage de votre amitié, soit que je la considère comme une pièce d'éloquence remplie des plus belles et des plus nobles expressions que la langue puisse souffrir. En vérité, Monsieur, quelque approbation qu'ait emportée notre nouvelle Jocaste, elle n'a point fait faire tant de ha ha dans l'Hôtel de Bourgogne que votre lettre dans mon cabinet. Mon frère et moi les avons redoublés à toutes les lignes, et y avons trouvé de continuels sujets d'admiration. Je suis ravi que Mlle de Beauchâteau ait si bien réussi, votre lettre n'est pas la seule que j'en aie vue. On a mandé du Marais à mon frère qu'elle avait étouffé les applaudissements qu'on donnait à ses compagnons pour attirer tout à elle, et M. Floridor me confirme tout ce que vous m'en avez mandé. Je n'en suis point surpris, et il n'est rien arrivé que je ne lui aie prédit à elle-même en lui disant adieu, quand j'ai su l'étude qu'elle fait de ce rôle. Je souhaite seulement pouvoir trouver un sujet assez beau pour la faire paraître dans toute sa force. Je crois qu'elle prendrait bien autant de soin pour faire réussir un original qu'elle en a fait à remplir la place de la malade.

÷ « [...] la nouvelle représentation d'*Cedipe*... » : il faut sans doute entendre « la nouvelle distribution », dans laquelle Mlle de Beauchâteau remplace la comédienne, malade, qui avait créé le rôle de Jocaste le 24 janvier précédent.

÷ « Je souhaite seulement pouvoir trouver un sujet assez beau pour la faire paraître dans toute sa force. » Pierre Corneille pourrait-il en écrire autant à propos de Marquise du Parc ?

### Jeu 13 mars 1659

### Ven 14 mars 1659

### Sam 15 mars 1659

### Dim 16 mars 1659

- Troisième dimanche de carême.

- De ce jour est datée la permission que le lieutenant civil Dreux d'Aubray accorde [à Robert Ballard ou à Pierre Perrin] pour faire imprimer la Pastorale de Perrin et Cambert (voir au 30 avril), « à la charge que l'imprimeur retiendra ces présentes ». L'ouvrage paraîtra, sans date d'achèvement d'imprimerie, chez Ballard, sous le titre « *Première comédie française en musique, représentée en France. Pastorale*. Mise en musique par Monsieur Camber (sic), organiste de l'église collégiale de Saint-Honoré à Paris ».

÷ L'ouvrage est un in-quarto de vingt pages précédées d'un avant-propos non signé : Le dessein de l'auteur de cette pièce est d'essayer si la comédie en musique peut réussir sur le théâtre français, étant réduite aux lois de la bonne musique et au goût de la nation, et ornée de toutes les beautés dont est capable cette espèce de représentation. Il expliquera dans une seconde impression les raisons de sa conduite : du succès et du mérite de l'ouvrage, le public en jugera. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser à Monsieur Camber, qui l'a mise en musique, la louange qu'il mérite, tant pour sa belle et savante composition que pour les soins qu'il s'est donnés pour son exécution. Et l'on verra sans doute avec étonnement et plaisir une chose du tout singulière et glorieuse à la nation, que quelques particuliers, parmi lesquels se trouvent assurément les plus belles voix du royaume, et qui chantent le



mieux, bien que ce ne soit pas leur profession, par un pur esprit de divertissement et de galanterie aient donné à la France la première comédie française en musique, et fait à leurs dépens ce qu'ailleurs les souverains de l'Europe ont peine à faire avec des soins et des frais infinis.

÷ Voir au 30 avril 1659.

### Lun 17 mars 1659

### Mar 18 mars 1659

### Mer 19 mars 1659

- Saint Joseph.

- La *Gazette* du 22 mars rapportera :

Le 19, le roi alla à Rueil, où Sa Majesté ayant pris le divertissement de la promenade dans le délicieux jardin de ce château, avec Monsieur et tous les seigneurs et dames qui l'accompagnaient, furent régalez par le marquis de Richelieu, de la comédie française et d'une collation des plus magnifiques.

Le même jour, Sa dite Majesté avait ouï messe aux Feuillants, qui célébraient la fête de Saint-Joseph, dont l'évêque de Sarlat, coadjuteur de Cahors, prononça le panégyrique, avec non moins d'éloquence que de piété ; la reine [Anne d'Autriche] étant allée, selon sa coutume, faire ses dévotions aux Grandes Carmélites et de là aux Carmes déchaussés du faubourg Saint-Germain.

- ÷ Loret rapportera le régale de Rueil dans sa Lettre du 22 mars, v. 159-192 :

Rueil, un des logis du monde  
Où l'eau plus amplement abonde  
Et dont les admirables jets  
Sont aux yeux de plaisants objets,  
Beau logis dont une duchesse  
Est propriétaire et maîtresse,  
[dans la marge : Madame d'Aiguillon]  
Qu'on ne peut estimer assez,  
Reçut le Roi, ces jours passés,  
Et six calèches toutes pleines  
De plusieurs belles inhumaines  
Et de quantité de galants  
Des mieux faits et des plus vaillants.  
L'hôtesse étant, possible, absente,  
Lorsque se fit cette descente,  
Le sieur marquis de Richelieu  
Fit, dit-on, les honneurs du lieu.  
La collation y fut grande  
De fruit, et non pas de viande,  
Et d'autres bons ingrédients.  
La troupe des comédiens,  
Mais j'entends la Troupe royale,  
Y représenta dans la salle  
(Au lieu de ballet ou de bal)  
Un beau poème théâtral.  
Mais, ô fortune trop félonne !  
La belle, la chère Baronne  
Et l'aimable de Beauchâteau,  
En retournant de ce château,  
Par un accident de carrosse,  
Se firent au chef plaie et bosse,  
Non sans sentir grande douleur ;  
Et tel fut l'excès de malheur  
Que ces deux actrices charmantes  
En sont encore au lit gisantes.

- ÷ Charles Robinet écrira dans sa *Muse royale* du 25 :

Le Monarque, ce jour-là même  
Où Phébus, plus brillant que blême,  
De maint papillon émaillé  
Animait l'essor éveillé,  
Fut, assis dessus sa calèche,  
Dont l'ornement les yeux allèche,  
Voir à Rueil cette maison  
Où tout rit en belle saison,  
Et dont une sage duchesse

Est maintenant la chère hôtesse,  
 Par le décès de Richelieu,  
 Jadis maître de ce beau lieu.  
 Dans le jardin, de qui l'enceinte  
 Est bien plus vaste que succinte,  
 Le beau Sire se promena  
 Avec la troupe qu'il mena  
 De jouvenceaux et jouvencelles,  
 Qui sur des roulettes fort belles  
 Se firent de même partout  
 Mener de l'un à l'autre bout,  
 Visitant ses bois et fontaines,  
 De qui les eaux claires et saines  
 Se formant non par le hasard,  
 Mais bien par les beaux soins de l'art,  
 En mainte figure mouvante,  
 Trémoussante et rejaillissante,  
 Offrent des plaisirs innocents  
 Au plus clairvoyant des cinq sens.  
 Le cher neveu de la maîtresse,  
 [dans la marge : le marquis de Richelieu]  
 Pour elle, avec grande allégresse,  
 Et même avec des compliments  
 Pleins de douceur et d'agrément,  
 Reçut cette Troupe royale  
 Et pour délicieux régale  
 Lui donna la collation  
 Magnifique en perfection,  
 Puis, avec grande mélodie,  
 Le plaisir de la comédie,  
 Qui ne peut qu'être fort charmant,  
 J'en ferais bien un bon serment  
 Sur l'apollinienne trogne,  
 Puisque de l'Hôtel de Bourgogne  
 C'était la troupe de renom  
 Qui de Royale a le surnom.  
 Mais bons dieux ! qu'ai-je entendu dire ?  
 Sans hélas ! je ne puis l'écrire :  
 Hélas, hélas ! donc, au retour,  
 Ces deux objets dignes d'amour,  
 Ces deux merveilleuses actrices  
 Dont la scène abonde en délices,  
 La savante de Beauchâteau,  
 Qui de Pallas a le cerveau,  
 Et la gracieuse Baronne,  
 Qui des mieux les cœurs passionne,  
 Reçurent par triste méchef  
 Quelque bobo dans leur beau chef,  
 Et ce par chute du carrosse  
 Que causa quelque pierre ou bosse  
 Que fit trouver, il est certain,  
 Sur les chemins quelque lutin ;  
 Car il en est toujours en voie  
 Qui des hommes trouble la joie.

÷ Dans un numéro de sa *Muse historique* adressé à « Monseigneur Nicolai, premier président en la chambre des comptes », et daté de « trois jours après la mi-carême » [= 23 mars], La Gravette de Mayolas consacra lui aussi un article au régale de Rueil, sans préciser quelle troupe a donné la comédie.

• Ce jour-là, aux Grandes Carmélites, quoique le rédacteur de la *Gazette* ne le précise pas, c'est l'abbé Bossuet qui prononce le panégyrique de saint Joseph.

÷ Bossuet reprend le panégyrique qu'il a prononcé trois ans plus tôt, le 19 mars 1656, à Metz, se contentant d'y ajouter, au début et à la fin, deux allocutions adressées à sa royale auditrice. L'ouverture du discours précise même qu'il s'agit d'une « commande » de dernière heure :

Madame, comme les vertus sont modestes et élevées dans la retenue, elles ont honte de se montrer elles-mêmes, et elles savent que ce qui les rend recommandables, c'est le soin qu'elles prennent de se cacher, de peur de ternir par l'ostentation et par une lumière empruntée l'éclat naturel et solide que leur donne

la pudeur qui les accompagne. Il n'y a que l'obéissance dont on se peut glorifier sans crainte ; elle est la seule des vertus que l'on ne blâme point de se produire, et dont on se peut vanter hardiment sans que la modestie en soit offensée.

C'est pour cette raison, Madame, que je supplie Votre Majesté de permettre que je publie hautement les soumissions que je rends aux commandements que j'ai reçus d'elle. Il lui plaît [var. : Elle a la bonté de vouloir entendre ce que Dieu m'a inspiré autrefois dans une occasion pareille] d'ouïr de ma bouche le panégyrique du grand saint Joseph ; elle m'ordonne de rappeler en mon souvenir des idées que le temps y avait effacées [var. : Et trouvez bon, Madame, que je dise, avec tout le respect que je dois, que, ME DONNANT A PEINE DEUX JOURS pour rappeler à mon souvenir des idées que le temps avait effacées, il semble que Votre Majesté m'ait voulu ôter le loisir d'y joindre de nouvelles pensées.] J'y aurais de la répugnance, si je ne croyais manquer de respect en rougissant de dire ce que Votre Majesté veut entendre. Il ne faut donc point étudier d'excuses ; il ne faut point se plaindre du peu de loisir, ni peser soigneusement les motifs pour lesquels Votre Majesté me donne cet ordre. L'obéissance est trop curieuse, qui cherche les causes du commandement ; il ne lui appartient pas d'avoir des yeux, si ce n'est pour considérer son devoir ; elle doit chérir son aveuglement, qui la fait marcher avec sûreté...

÷ 48 heures avant, Bossuet ne savait donc pas qu'il aurait à prononcer ce panégyrique.

÷ C'est la deuxième (ou peut-être la troisième) fois que Bossuet prêche devant Anne d'Autriche ; elle l'a entendu le 15 octobre (et peut-être le 1<sup>er</sup> novembre) 1657 à Metz.

÷ S'appuyant sur les « recherches érudites » d'Amade Floquet [*Études sur la vie de Bossuet de 1627 à 1670*, Paris, 1855-1856, 3 vol.], l'abbé Lebarq, éditeur des *Ceuvres oratoires* de Bossuet [Paris, 1914-1926, 7 vol.], résume ainsi la rencontre d'Anne d'Autriche et de Bossuet [*op. cit.*, II, p. 393] :

La charitable reine, qui aimait à s'inspirer des conseils de saint Vincent de Paul, marqua son passage à Metz par des bienfaits durables. Le développement des deux maisons de la Propagation de la foi (l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes) ; la « Charité aux bouillons » (dont il est question dans le sermon prononcé le 1<sup>er</sup> novembre 1657) ; la Mission de 1658 ; le projet de fonder le séminaire de Sainte-Anne, réalisé quelques années plus tard ; toutes ces œuvres de charité préoccupèrent Anne d'Autriche dans son voyage de la fin de l'année 1657.

Bossuet, qui en était l'âme, venait de perdre (1656) un appui par la mort du gouverneur Schomberg [*ndfr* : membre de la Compagnie du Saint-Sacrement], si zélé à le seconder ; mais la Providence lui en envoyait un autre, plus solide encore, celui de la reine mère. La pieuse veuve du maréchal, Marie de Hautefort, n'avait pas manqué de recommander à la confiance de la souveraine, dont elle était l'amie intime, le jeune archidiacre de Metz.

÷ S'agissant de ce panégyrique de saint Joseph, l'abbé Lebarq l'introduit en ces termes [*op. cit.*, II, p. 559] :

Nous avons donné précédemment (II, 119) la première rédaction de ce panégyrique, qui seule est complète. Il reste à placer ici, à leur date, les deux allocutions adressées à la reine mère (note : cette partie du manuscrit est aujourd'hui perdue).

Anne d'Autriche voulut en effet à tout prix entendre cet ancien discours composé d'abord pour un auditoire de province. Apparemment, la maréchale de Schomberg, Marie de Hautefort, avait inspiré ce désir à la souveraine, qui mettait en elle une confiance si méritée.

÷ Quoi qu'en disent les pieux biographes de Bossuet, il semble que, dans les années 1650, Mme de Hautefort n'est plus « l'amie intime » d'Anne d'Autriche depuis longtemps ; au moins depuis que la régente l'a congédiée de la cour, en avril 1644 [*Mémoires* de Mme de Motteville, I, 162-166]. Certes, en septembre 1646, à la veille d'épouser le maréchal de Schomberg, elle est venue faire ses adieux à son ancienne amie [*Gazette* du 29 septembre 1646, p. 854] mais, après plusieurs tentatives pour regagner la faveur royale, sa disgrâce a été définitivement consommée en septembre 1647 [Motteville, I, 372-374].

÷ Voir Victor Cousin, *Madame de Hautefort*, 5<sup>e</sup> éd., Paris, 1886, p. 120 et suivantes, et la note 1 de la page 198. Cousin conclut, p. 136 : « Elle revit bien rarement Anne d'Autriche... »

÷ Pourtant, si j'en crois Griselle [*État*, p. 89], en 1657, Marie de Hautefort, duchesse de Schomberg Halwin, remplace Catherine Le Vayer, dame de La Flotte, comme dame d'atour d'Anne d'Autriche.

÷ Loret rendra compte de cette visite dans sa Lettre du 22, v. 23-44 :

L'abbé Bossuet, esprit rare,  
Qu'aux plus éloquents on compare,

Mercredi, jour de saint Joseph,  
 Aux Carmélites dans la nef,  
 Fit un sermon si mémorable  
 Qu'il passa pour incomparable.  
 Car soit qu'il fût bien énoncé,  
 Ou soit qu'il fût bien prononcé,  
 Soit pour quantité de passages  
 Tirés par lui des saintes Pages,  
 Soit qu'il fût savant, spécieux,  
 Moral, méthodique et pieux,  
 Certes, tous ceux de l'audience  
 En admirèrent l'excellence ;  
 Surtout les prélats et docteurs,  
 Et d'autres grands prédicateurs  
 Qui d'aller là prirent la peine.  
 Et même notre auguste reine,  
 Dont l'esprit dévot et chrétien  
 Discerne les choses fort bien,  
 Avant et durant sa retraite,  
 En parut plus que satisfaite.

### Jeu 20 mars 1659

- Mi-carême.

- La *Gazette* du 22 rapportera :

Le 20, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle et presque tout le beau monde de la cour, furent sur les 8 heures du soir prendre le divertissement de la course, qui avait été préparée par le marquis de Montbrun en la Place Royale. Elles y furent reçues en la maison du sieur Des Hameaux, conseiller d'État ordinaire, qui leur avait fait apprêter un appartement avec un dais sur le balcon ; d'où elles virent cette course, qui se fit sur huit traîneaux, sur chacun desquels il y avait deux hommes, dont l'un tenait les rênes du cheval qui le traînait, et l'autre la lance, qu'il rompit aux fanfares des trompettes, ce qui paraissait d'autant plus agréable que c'était à la clarté d'un nombre infini de lumières, attachées à toutes les fenêtres et à l'entour de tous les balcons de cette place, dont elles relevaient merveilleusement les beautés, qui la font passer pour l'une des plus considérables de l'Europe. Au reste, ce divertissement fut suivi de quantité de fusées volantes et d'un feu d'artifice des mieux exécutés vis-à-vis le balcon de Leur Majestés, que ledit sieur Des Hameaux régala d'une collation si splendide, et qui leur fut présentée de si bonne grâce par la maîtresse du logis, qu'elles en témoignèrent beaucoup de satisfaction.

- ÷ Dans sa Lettre du même jour (22 mars), Loret écrira, v. 41-100 :

Jeudi, le marquis de Montbrun,  
 En sa jeunesse un fort beau brun,  
 Et qui, nonobstant un peu d'âge,  
 Est encor charmant personnage,  
 Brave et bien fait, s'il en fut onc,  
 Ledit marquis de Montbrun donc,  
 Non sans une dépense extrême,  
 Solennisa la mi-carême  
 Avec quantité de traîneaux  
 Courant le faquin aux flambeaux,  
 Récréation rare et belle,  
 En France jusqu'alors nouvelle.  
 Ce furent des seigneurs masqués  
 (Par conséquent point remarqués)  
 Qui firent ce noble exercice  
 Dans une spacieuse lice,  
 Au son de quatre trompetteurs  
 Qui plaisaient fort aux spectateurs.  
 Ce superbe et nouveau régale  
 Se fit dans la place Royale  
 (Où l'on courut de tous côtés)  
 En présence des Majestés,  
 [c'est-à-dire Anne d'Autriche et Louis XIV]  
 De Monsieur, de Mademoiselle,  
 Et d'une cour mignonne et belle,  
 Étant dans l'hôtel des Hameaux,  
 Éclairé de bien des flambeaux,  
 Ajusté de meubles fort riches,

De moulures, frises, corniches,  
 Dont les dedans sont embellis  
 De jaspes, de marbres polis,  
 D'or, d'argent, d'azur et d'albâtre,  
 D'où, comme d'un amphithéâtre,  
 Avec un grand contentement,  
 Ils voyaient tout l'ébattement.  
 Quantité de feux d'artifices  
 En augmentèrent les délices,  
 Qui furent admirés cent fois,  
 Tant de la cour que du bourgeois ;  
 Et pour honorer davantage  
 Cette cour si noble et si sage,  
 La place, durant ces beaux jeux,  
 Brillait de tant de divers feux  
 Qu'on ne pouvait, pour la soirée,  
 La souhaiter plus éclairée,  
 Y comptant, par mes propres doigts,  
 Des lanternes deux mille et trois.  
 N'ayant point d'ami dans la place  
 Qui me voulût faire la grâce  
 De me placer tout en un tas  
 Dans une chambre, salle ou galetas,  
 Je montai, de fort grand courage,  
 Sur un chariot de bagage,  
 Où je posai mon chien de cul,  
 Payant la moitié d'un écu  
 Auprès d'une aimable inconnue  
 Qui d'une façon ingénue  
 Me fit présent de deux pruneaux  
 Durant que couraient les traîneaux.

÷ Dans sa *Muse historique* du 23 (voir ci-dessus), La Gravette de Mayolas rend compte lui aussi très longuement de cette réjouissance, à laquelle assistent (avec « d'autres princes, d'autres princesses, ducs, duchesses, comtes, comtesses ») Anne d'Autriche, Louis XIV, Philippe d'Anjou, Mlle de Montpensier, le maréchal de Villeroi et de Turenne.

### **Ven 21 mars 1659**

- Printemps.

- Les historiens datent de ce temps les deux lettres de Chapelle à Molière publiées en 1692 dans le « Recueil Barbin ».

÷ Elles semblent établir que la troupe est traversée par des tensions, qui divisent particulièrement les trois principales comédiennes : Madeleine Béjart, Catherine Debric et Marquise Duparc. Voir au 31 mars.

### **Sam 22 mars 1659**

- Dans sa Lettre du jour, Loret rend compte (v. 159-192) d'une fête donnée par le marquis de Richelieu, au cours de la semaine, au château de Rueil :

Rueil, un des logis du monde  
 Où l'eau plus amplement abonde,  
 Et dont les admirables jets  
 Sont aux yeux de plaisants objets,  
 Beau logis dont une duchesse  
 Est propriétaire et maîtresse,  
 Qu'on ne peut estimer assez,  
 Reçut le roi ces jours passés  
 Et six calèches toutes pleines  
 De plusieurs belles inhumaines  
 Et de quantité de galants  
 Des mieux faits et des plus vaillants.  
 L'hôtesse étant possible absente  
 Lorsque se fit cette descente,  
 Le sieur marquis de Richelieu  
 Fit, dit-on, les honneurs du lieu.  
 La collation y fut grande  
 De fruit, et non pas de viande,  
 Et d'autres bons ingrédients.

La troupe des comédiens,  
 Mais j'entends la Troupe royale,  
 Y représenta dans la salle  
 (Au lieu de ballet ou de bal)  
 Un beau poème théâtral.  
 Mais, ô Fortune trop félonne !  
 La belle, la chère Baronne  
 Et l'aimable de Beauchâteau,  
 En retournant de ce château,  
 Par un accident de carrosse  
 Se firent au chef plaie et bosse,  
 Non, sans mentir, grande douleur ;  
 Et tel fut l'excès du malheur  
 Que ces deux actrices charmantes  
 En sont encore au lit gisantes.

- ÷ Voir un compte rendu similaire dans la *Muse royale* de Charles Robinet du 24 mars.
- ÷ L'hôtesse absente est la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, tante des duc, marquis et abbé de Richelieu.
- ÷ L'hôte de la famille royale est Jean-Baptiste-Amador du Plessis, marquis de Richelieu (1632-1662), frère cadet du duc et aîné de l'abbé. Il est le gendre de Catherine de Beauvais, première femme de chambre d'Anne d'Autriche.
- ÷ Le 14 juillet 1661, ce sera la troupe de Monsieur qui jouera *L'École des maris*, à Fontainebleau, pour le même marquis de Richelieu, « devant les filles de la reine, entre lesquelles Mlle de La Mothe-d'Argencourt ».
- ÷ Le beau poème théâtral représenté ce jour-là est sans doute *l'Edipe* de Corneille, créé le 24 janvier précédent. La « Baronne » est Jeanne Auzoult, mère de Michel Baron ; la Beauchâteau est Madeleine Du Pouget, femme de François Chastelet, dit Beauchâteau.

#### **Dim 23 mars 1659**

- Quatrième dimanche de carême.

#### **Lun 24 mars 1659**

#### **Mar 25 mars 1659**

- Fête de l'Annonciation, jour chômé.

#### **Mer 26 mars 1659**

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, à Rouen mais pour le compte des libraires parisiens Augustin Courbé et Guillaume de Luyne, *l'Edipe*, de Corneille, qui a été créé le 24 janvier à l'Hôtel de Bourgogne.

÷ Le volume s'ouvre sur des « Vers présentés à Monseigneur le Procureur général Fouquet, surintendant des Finances », qui sont suivis de l'avis Au lecteur reproduit à la date de la création.

#### **Jeu 27 mars 1659**

#### **Ven 28 mars 1659**

#### **Sam 29 mars 1659**

- Ce jour-là, nous apprend Loret dans sa Lettre, v. 235-254, Louis XIV est l'hôte du cardinal Mazarin à Vincennes :

Durant ce jour clair et serein,  
 Louis, notre cher souverain,  
 En joie et soulas se promène  
 Dans le plaisant parc de Vincennes,  
 Qui n'est qu'à deux mil pas d'ici,  
 Et son premier ministre aussi.  
 Et de plus on m'a dit encore  
 Que ce Roi, que la France adore,  
 Qui sait de toutes les façons  
 Donner aux soldats des leçons,  
 Selon les ordres militaires  
 Y dresse trois cents mousquetaires,  
 À pied et non pas à cheval,  
 Qui de monsieur le Cardinal,

Au lieu de gens à hallebardes,  
Seront les ordinaires gardes ;  
Et même à l'armée ils iront,  
Où ces braves-là serviront  
En toute occasion guerrière ;  
On me l'a dit de la manière.

### Dim 30 mars 1659

### Lun 31 mars 1659

- Début probable du relâche de Pâques, qui durera jusqu'au 28 avril.

÷ Le Registre de La Grange donne le détail des changements intervenus :

Le sieur Duparc sortit de la troupe avec Mlle Duparc, sa femme, et passèrent tous deux dans la troupe établie au Marais.

Le sieur Dufresne sortit de la troupe et se retira à Argentan, son pays natal.

La troupe congédia le sieur Croisac, gagiste.

[Suit une ligne horizontale.]

Le sieur L'Espy et Jodelet son frère, qui étaient dans la troupe du Marais, passèrent dans la troupe de Monsieur.

Les sieurs Du Croisy et sa femme, et La Grange entrèrent dans la troupe comme acteurs nouveaux à Paris.

La troupe, composée de 12 parts, savoir :

*les Srs*

*Mlles*

Molière,

Béjart l'aîné [Joseph],

Béjart cadet [Louis],

Debrie,

L'Espy,

Jodelet,

Du Croisy,

De La Grange ;

Béjart [Madeleine],

Debrie [Catherine],

Hervé [Geneviève Béjart]

Du Croisy [Marie Claveau]

commença par une visite au château de Chilly... [Voir la suite au 16 avril.]

÷ Il y avait six hommes et quatre femmes ; il y a huit hommes et quatre femmes.

÷ Né vers 1611, Dufresne n'a que 48 ans. Chef de la troupe des comédiens du duc d'Épernon dès 1632, il y a accueilli Molière et les Béjart après l'échec de l'illustre théâtre. Il se retire sans doute dans la « maison avec grange et deux étables » qu'il a acquise à Rouen le 3 septembre précédent, avant de partir pour Paris. Peut-être même savait-il dès cette date qu'il allait se retirer sous peu.

÷ Le théâtre du Marais s'apprête à rouvrir ses portes, après deux années de fermeture. Le départ des Duparc est parfois imputé à l'intervention de Pierre Corneille, sur qui Marquise aurait fait forte impression à Rouen, au cours de l'été 1658. Mais une intervention auprès de qui ? Du duc de Guise ? Voir, au 25 avril 1662, la lettre que Corneille adresse à l'abbé de Pure au sujet de Mlle Marotte.

÷ Six mois plus tard seulement, le 4 octobre 1659, les époux Berthelot-Duparc signeront avec Molière et Madeleine Béjart un contrat de société consacrant leur retour dans la troupe à partir de Pâques 1660.

÷ La phrase de La Grange concernant Jodelet et L'Espy est étrange. Où donc ont-ils joué depuis Pâques 1657 ?

÷ Il semble qu'en entrant dans la troupe, Jodelet et son frère « apportent » tout un répertoire de comédies écrites pour l'aîné par divers auteurs : Scarron, Thomas Corneille, Gillet de La Tessonnerie, etc.

÷ Les frères Bedeau étant des acteurs « comiques » – le premier vient très probablement pallier le départ de Duparc, dit Gros-René –, on peut penser que La Grange et Du Croisy ont été recrutés pour le « sérieux ».

÷ Sur La Grange, voir Sylvie Chevalley, *Note sur La Grange et son Registre*, Genève, Minkoff, 1972 :

À l'époque de leur mariage, le 9 mai 1634, les parents de La Grange résidaient dans la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. « Noble homme » Hector Varlet était alors maître d'hôtel du maréchal de Schomberg. Le jeune ménage suivit en Languedoc le maréchal, nommé lieutenant général pour le roi. Charles naquit en 1635 et fut baptisé à Montpellier le 8 mars 1636 à l'âge de 9 mois environ, en l'église Notre-Dame-des-Tables. Son prénom, Charles, et l'importante donation à lui faite par Charles de Schomberg le 24 avril 1640, en témoignage de « singulière affection », permettent de penser qu'il eut le maréchal pour parrain.

[...] Comment ne pas noter que l'Hôtel de Schomberg se trouvait rue Saint-Honoré, en face de la boutique du père de Molière ? Le tapissier Pocquelin avait

très probablement été en relations avec Hector Varlet, et Molière lui-même avait peut-être connu Charles enfant...

÷ Sur Du Croisy : Philibert Gassot (né avant 1630-1685) :

◇ Il est le beau-frère de Pierre Le Messier, dit Bellerose, chef de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, lequel a épousé en 1638 Nicole Gassot, sœur de Du Croisy, également comédienne, et veuve de Mathieu Meslier.

◇ Bellerose a lui-même une sœur, Gabrielle, qui ne paraît pas être comédienne, mais qui, ayant épousé en 1636 Bertrand Hardouin de Saint-Jacques, se trouve être, depuis la mort de ce dernier, le 5 juillet 1648, la fameuse « veuve de Guillot-Gorju », dont Baudeau de Somaize dira (voir au 1<sup>er</sup> février 1660) qu'elle a vendu à Molière les Mémoires de son mari.

÷ Mlle du Croisy, Marie Claveau, est née vers 1630 et morte en 1703.

### **Mar 1 avril 1659**

### **Mer 2 avril 1659**

### **Jeu 3 avril 1659**

• L'abbé Michel de Marolles, qui était prisonnier à la Bastille depuis un temps indéterminé pour des discours jugés répréhensibles tenus chez M. de Vicquefort, est libéré sur ordre contresigné Le Tellier [Ravaison, *Archives de la Bastille*, II, 28].

÷ Le 3 septembre 1659, Colbert écrira à Mazarin :

J'ai vu l'abbé de Marolles sur le sujet des discours qu'il avait tenus chez le sieur de Vicquefort, contenus au mémoire que S.E. m'a envoyé ; mais je l'ai trouvé si plein de reconnaissance et de zèle pour S. E., et m'assurant avec tant de serments qu'il n'avait jamais tenu ces discours, étant connu d'ailleurs de M. le Procureur général [Nicolas Fouquet] et du sieur de Gourville, que j'ai cru pouvoir douter qu'en effet il les eût tenus. Si V.E. sait qui lui a donné ou envoyé ce mémoire, il est bon qu'elle me le fasse savoir, afin que je puisse m'informer des particularités.

÷ Réponse de Mazarin à Colbert :

Je ne me souviens pas de quel côté m'a été envoyé le mémoire contre cet abbé, et je suis bien aise que vous ayez sondé son esprit en la manière que vous me mandez.

÷ Combien de temps Marolles est-il resté à la Bastille ? (Voir au 26 février précédent.) N'y aurait-il pas achevé l'édition de son *Lucrèce*, dont les dernières lignes des notes sonnent de façon bien amère :

Mais tous nos écrits, toutes nos traductions et toutes nos remarques sont si peu nécessaires qu'il vaudrait peut-être mieux que le temps que nous avons mis à les composer eût été employé à nous reposer.

÷ Abraham de Wicquefort, résident de l'électeur de Brandebourg, sera interné à la Bastille, pour intrigues diplomatiques, sur ordre contresigné Le Tellier le 31 juillet 1659. Il en sortira sur ordre contresigné du même, le 20 août, avec exil hors du royaume [Ravaison, *Archives de la Bastille*, I, 173-180].

### **Ven 4 avril 1659**

### **Sam 5 avril 1659**

• Jour « très humide », selon Loret.

### **Dim 6 avril 1659**

• Les Rameaux. Clôture de la foire Saint-Germain. Début de la Semaine sainte.

### **Lun 7 avril 1659**

• Débauche de Roissy.

÷ Voir J. Duchêne, *Bussy-Rabutin*, p. 139 et suivantes et également la lettre de Gui Patin au 6 mai.

### **Mar 8 avril 1659**

### **Mer 9 avril 1659**

• Henry Le Bret est installé comme chanoine du chapitre cathédral de Montauban, à la place de Pierre-Louis d'Espagne, nommé archidiacre.

### **Jeu 10 avril 1659**



**Ven 11 avril 1659****Sam 12 avril 1659****Dim 13 avril 1659**

- Pâques. Le matin, au Louvre, Louis XIV touche les écrouelles de 1 430 malades.

**Lun 14 avril 1659****Mar 15 avril 1659****Mer 16 avril 1659**

- Après avoir noté les changements intervenus dans la troupe de Monsieur au cours du relâche de Pâques, La Grange écrit :

La troupe composée de 12 parts (voir au 31 mars) commença par une visite au château de Chilly, à 4 lieues de Paris, où Monsieur le Grand Maître donnait un régal au roi. La troupe joua *Le Dépit amoureux* et reçut 400 livres [24 pour chaque acteur<sup>6</sup>].

- ÷ La Grange n'a pas noté la date de ce régal dans son Registre.
- ÷ L'hôte de la troupe est Armand-Charles de La Porte, marquis de La Meilleraye (1631-1713), petit-neveu de Richelieu, grand-maître de l'artillerie depuis 1648 et lieutenant général depuis 1654. Le 1<sup>er</sup> mars 1661, il épousera Hortense Mancini, nièce de Mazarin, et deviendra duc de Mazarin.
- ÷ Dans les lettres qu'elle écrit de Brouage à son oncle Mazarin au cours de l'été et de l'automne 1659, Hortense Mancini désigne toujours le jeune homme par son titre de « Monsieur le Grand maître ». Voir L. Perey, *Le Roman du Grand Roi*, 5<sup>e</sup> éd., p. 388.
- ÷ Évoquant cette visite dans son *Molière* [p. 195], Roger Duchêne confond le fils avec son père, le maréchal, chez qui la troupe se rendra en visite au cours de l'automne 1660 (voir au 11 octobre). La Grange écrira alors « chez M. le maréchal de La Meilleraye ».
- ÷ Dans sa livraison du 19, la *Gazette* rendra compte de cette journée :  
Le 16, le roi, avec une très belle troupe de seigneurs et dames, fut à la promenade à Chilly, où le Grand maître de l'artillerie traita Sa Majesté et sa suite avec toute la somptuosité possible, puis leur donna le divertissement de plusieurs sortes de chasses et de la comédie, qui fut encore suivie d'une magnifique collation, après laquelle cette royale compagnie revint ici sur des calèches à la clarté de quantité de flambeaux.
- ÷ Dans sa Lettre du même jour (19), Loret sera plus disert (v. 173-242) :  
Le roi, ces jours passés, alla  
En cette belle maison-là,  
Si plaisante et si renommée,  
Chilly vulgairement nommée,  
Auquel lieu ce seigneur bien né,  
À toutes vertus adonné,  
À savoir Monsieur le Grand Maître,  
Fit magnifiquement paraître  
Son opulence et son amour  
Envers cette charmante cour.  
Outre le frère du monarque  
Et divers courtisans de marque,  
Assez beaux et bons compagnons,  
Ces visages doux et mignons,  
Les nièces de Son Éminence,  
Objets de rare conséquence,  
Et la très belle Villeroy<sup>7</sup>,  
Furent illec avec le roi,  
Et même une demi-douzaine  
Des filles d'honneur de la reine.  
Outre leurs corps des mieux parés,  
Leurs beaux chefs étaient entourés  
(Comme à présent c'est leurs coutumes)  
De tant de différentes plumes  
Que leur belle variété

6. Soit 112 livres de frais [400-(24 x12)].

7. Catherine de Neufville de Villeroy (1639-1707), fille du maréchal-duc, gouverneur de Louis XIV. Le 13 octobre suivant, elle tiendra sur les fonts baptismaux une fille du couple René Berthelot-Marquise Duparc.

Augmentait très fort la beauté  
 De ces nymphes jeunes et fraîches  
 Qui, dans de superbes calèches  
 Paraissant sur les grands chemins  
 Autant de chefs-d'œuvre divins,  
 Charmaient les champs et les villages  
 Par leurs atours et leurs visages.  
 Pour mieux honorer leurs appas,  
 On sema des fleurs sur leurs pas  
 Et, par des soins inconcevables,  
 On couvrit quantité de tables  
 De tous les mets délicieux  
 Dont on pourrait traiter des dieux.  
 Quand les nappes furent levées  
 Et que les mains furent lavées,  
 On fit à chacune un présent  
 Assez singulier et plaisant,  
 À savoir de quelques corbeilles  
 D'un ouvrage rare à merveilles,  
 Dont le dedans était garni  
 De beaux gants de frangipani,  
 Et le dehors, pour petite oie,  
 De cent et cent rubans de soie ;  
 Et, de plus, on leur mit en main  
 (Je le sais d'un auteur certain),  
 Outre les gants de frangipane,  
 Une jolie et riche canne  
 Éclatante de soie et d'or  
 Et valant un petit trésor.  
 Ensuite, l'on fut à la chasse,  
 Suivant des chevreuils à la trace  
 Et pareillement quelques daims  
 Aux pieds étrangement soudains.  
 Que faut-il encor que je die ?  
 Les violons, la comédie,  
 Une grande collation  
 Digne aussi d'admiration  
 Et qui fut en un instant prête,  
 Finirent cette belle fête.  
 Après quoi, tout ce noble train,  
 Durant un soir calme et serein,  
 Avec grandissime lumière  
 Aux côtés, devant et derrière,  
 Suivait notre invincible roi,  
 Et chacun s'en revint chez soi.

**Jeu 17 avril 1659****Ven 18 avril 1659****Sam 19 avril 1659****Dim 20 avril 1659****Lun 21 avril 1659****Mar 22 avril 1659****Mer 23 avril 1659****Jeu 24 avril 1659**

- Le comte d'Arpajon, chevalier des Ordres du roi et lieutenant général pour le gouvernement du Languedoc, épouse Catherine Henriette de Harcourt [la *Gazette* du 26 avril].

**Ven 25 avril 1659**

- La *Gazette* du 26 rapportera :

Le 25, le Roi fut au château de Vincennes, où Sa Majesté fit faire exercice à la compagnie de ses mousquetaires, ainsi qu'elle fait faire tous les jours à son régiment des Gardes.

- C'est de ce jour que La Grange datera son entrée dans la troupe, lorsqu'au cours du relâche de Pâques 1660, il récapitulera ses gains :

Recette entière pour une part depuis que je suis entré dans la troupe, du 25 avril 1659 jusques au 12 mars 1660 qu'on a fermé le théâtre.

÷ Une mention similaire figure à la page 145 de son registre [relâche de Pâques 1673] : « Total de ce que j'ai reçu depuis que je suis comédien à Paris, 25 avril 1659, jusques à la mort de M. de Molière, 17 février 1673... »

÷ Il apparaît pourtant, à la lecture du registre [au 31 mars], qu'il jouait déjà lors de la visite à Chilly. Il est vrai que celle-ci n'était pas datée.

÷ Mais le choix de ce vendredi 25 étonne surtout par le fait que le vendredi est un jour de représentation des Italiens.

÷ Peut-être s'agit-il du jour où La Grange a signé son contrat d'association avec la troupe.

### **Sam 26 avril 1659**

- Loret, qui ce jour-là a mal à la gorge, ne semble pas en verve ; qui plus est, il semble à court de nouvelles. Après s'être longuement emporté contre la goutte qui a maltraité Mazarin, il écrit, v. 137 et suivants :

Mais quoi ? j'apostrophe la goutte,  
Qui n'entend rien, qui ne voit goutte,  
Ce sont discours perdus en l'air,  
Il faut d'autres choses parler.  
Mais que dirai-je davantage ?  
Car ayant lu, page après page  
(Foi de poète ou poètereau),  
Les Relations du Bureau,  
Qui contiennent toutes nouvelles,  
Je n'ai rien trouvé dans icelles  
(Quand on devrait m'en lapider)  
Dont je me pusse accommoder,  
Sinon que du Turc et Venise  
La guerre, quoiqu'un peu sursise,  
Mais qui fait bien des malheureux,  
Persévère toujours entre eux.

- Loret énumère une série de « brèves » de l'étranger, puis il conclut :

C'est ce qu'en substance bien nette  
Raconte à peu près la *Gazette*,  
Et quelques autres bruits aussi :  
Mais je n'en ai pris que ceux-ci ;  
Et voici, pour cette semaine,  
Ce que, de science certaine,  
Avec un discours assez bref,  
Je m'en vais citer, de mon chef.  
Grâce à Dieu, notre grande reine  
Est plus que jamais gaie et saine.  
Louis, notre roi très chrétien,  
Se porte aussi tout à fait bien ;  
Comme il faut toujours qu'il agisse,  
Il fait souvent faire exercice  
À ses fantassins aguerris,  
Tant à Vincennes qu'à Paris.  
Monsieur, durant la matinée,  
Pour avoir l'âme illuminée  
Des beaux rayons de la vertu  
Dont tout bon prince est revêtu,  
Entend auprès de son balustré<sup>8</sup>  
Les leçons de cet homme illustre,  
Monsieur de La Mothe Vayer,  
Dont on ne saurait trop payer  
Ni les soins ni la vigilance  
Qu'il a pour ce cher fils de France.

8. *Dictionnaire* de Furetière : « Se dit de ces clôtures de petits piliers qui se mettent autour du lit des princes. »

[Suivent quelques vers sur l'éclat de la cour.]

JODELET a changé de troupe  
Et s'en va jouer, tout de bon,  
Désormais au Petit-Bourbon.  
Mainte âme paraît désolée  
De ce que la vigne est gelée.  
On voit plus que jamais, au Cours,  
De beaux carrosses de velours.  
Les bourgeois, aux proches bourgades  
Font quantité de promenades...

÷ Philippe d'Anjou, dit Monsieur, 18 ans, protecteur en titre de la troupe de Molière, a encore un précepteur, en la personne de François de La Mothe Le Vayer (1588-1672), lequel est ou deviendra l'ami de Molière (voir au 25 septembre 1664, le sonnet que ce dernier lui enverra, à l'occasion de la mort de son fils).

÷ Jodelet ne jouait donc sans doute pas dans *Le Dépit amoureux* donné par la troupe à Chilly, le 16 (voir à cette date).

÷ La formulation de Loret ne suggère pas un « retour sur scène » ; pourtant, si l'on en croit S. Wilma Deierkauf-Holsboer [*Le Théâtre du Marais*, Paris, Nizet, 1958, II, p. 89 et suivantes], la salle du Marais, dont Jodelet est censé avoir quitté la troupe pour venir au Petit-Bourbon, est fermée depuis le 1<sup>er</sup> avril 1657.

### Dim 27 avril 1659

- La *Gazette* du 3 mai rapportera :

Le 26 du passé, le Roi envoya ses lettres aux vicaires généraux de notre archevêque, contenant que sa Majesté se trouvant dans une conjoncture de telle conséquence, pour la gloire de Dieu et le bien de son État, qu'elle avait besoin d'une particulière bénédiction du Ciel, elle désirait qu'ils fissent faire dans toutes les églises de cette ville et du diocèse de Paris des prières des quarante heures ; ce qui fut commencé le lendemain par l'exposition du Très-Saint Sacrement, et continué les deux jours suivants, avec une piété de tous les peuples d'autant plus grande qu'ils eurent pour exemple celle de leur souverain, qui, le premier de ces trois jours, alla, suivi de toute la cour, faire ses dévotions à Notre-Dame, où la messe fut solennellement chantée par sa musique ; la Reine ayant fait les siennes à Saint-Germain-l'Auxerrois, où Sa Majesté assista, le soir et les deux suivants, au salut, accompagnée de Monsieur, de Mademoiselle et de toutes les dames de haute qualité ; de manière que, comme l'on a toujours cru devoir la meilleure partie des prospérités de l'État aux prières de cette pieuse princesse, on ne doute pas qu'elle obtienne encore l'accomplissement des vœux qui se sont faits en cette occasion et un heureux succès des bons desseins du Roi, qui n'ont pour but que la félicité et le repos de ses sujets.

### Lun 28 avril 1659

- Reprise au Petit-Bourbon. *Héraclius*, de Pierre Corneille. R : 250 l.  
÷ Tragédie en cinq actes et en vers, pour six hommes et trois femmes, créée au cours de la saison 1646-1647, sans doute au théâtre du Marais, la pièce est parue en librairie le 28 juin 1647, précédée d'une épître dédicatoire à Pierre Séguier, chancelier de France, voir Lancaster, *HFDL*, II, 2, 520-529.  
÷ La troupe la jouera quatorze fois entre ce jour et le 29 octobre 1662.

- La *Gazette* du 3 mai rapportera :

Le 28, le prince de Lorraine ayant été emporté contre un poteau par un cheval extraordinairement vigoureux, qu'il montait en l'académie du sieur de Mémont, fut tellement étourdi du coup, que comme il ne lui était plus possible de le gouverner, il se cabra en même temps, et, s'étant renversé sur lui, le blessa de sorte qu'il demeura, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, sans donner aucune marque de vie, bien que l'on l'eût saigné deux fois. Mais les soins de ses médecins ont si bien réussi qu'ils l'on remis en un état qui fait espérer qu'il sera bientôt rétabli dans sa première santé ; de quoi toute la cour témoigne beaucoup de joie.

- Le même jour, est signé le contrat de mariage entre Louis Grimaldi, duc de Valentinois et prince de Monaco, et Catherine-Charlotte de Gramont (1639-1678), fille du maréchal de Gramont et sœur du comte de Guiche. Le mariage sera célébré le 30 mars 1660.

### Mar 29 avril 1659

- *Les Visionnaires*, de Desmarets de Saint-Sorlin, au Louvre, pour le roi. La Grange ne note pas de recette.

- ÷ Voir Lancaster [*HFDL*, II, 1, p. 279 et suiv.] ; apparat critique de H. G. Hall, Didier, 1963, notice de J. Truchet, dans *Théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle*, Pléiade, II, p. 1357 et suiv., A. Adam, *Histoire*, I, p. 219-220.
- ÷ À en croire la seconde Madame, dite Palatine [*Elisabeth Charlottens Briefe an Karoline von Wales und Anton Ulrich von Braunschweig-Wolfenbüttel*, 1909, 83, 14 octobre 1717], in seiner Jugend hat er [Louis XIV] die *Comédie du Visionnaire* gespielt, und wußte sie noch auswendig und spielte sie auch dermaßen besser als die Comödianten.
- ÷ Comédie en cinq actes et en vers, six personnages masculins et trois féminins, créée au Marais entre le 15 février et le 6 mars 1637.
- ÷ La troupe la jouera vingt fois entre ce jour et le 26 septembre 1666.

### **Mer 30 avril 1659**

- *Jodelet ou Le Maître valet*, de Paul Scarron. R : 155 l.
  - ÷ Comédie en cinq actes et en vers, cinq rôles masculins et trois féminins, écrite, selon son auteur, en trois semaines, créée au Marais, et publiée vers 1645, avec une dédicace au commandeur de Souvré.
  - ÷ Voir Lancaster, *HFDL*, II, 2, p. 453-458.
  - ÷ Le rôle titre a été écrit pour et créé par Jodelet, qui vient d'entrer dans la troupe du Petit-Bourbon.
  - ÷ La troupe jouera la pièce quinze fois entre ce jour et le 29 août 1662.
- De ce jour est datée une lettre que le poète Pierre Perrin, introducteur des ambassadeurs chez Gaston d'Orléans, adresse à l'archevêque de Turin, et dans laquelle il se félicite du succès rencontré par « la première comédie française en musique représentée en France » :

Monseigneur,

Nous avons fait représenter il y a quelques jours notre petite pastorale en musique. Je vous envoie ci-inclus un exemplaire des vers imprimés, lesquels je vous supplie très humblement d'accepter. Il ne vous fera rien voir de nouveau, puisque vous aviez eu la patience de voir et d'examiner avec moi l'original, il y a quelques mois, pendant votre ambassade en France. Il vous était même resté une curiosité, à laquelle je m'étais engagé de satisfaire après sa représentation, de savoir le succès d'une entreprise si nouvelle et, au jugement des plus sensés, si périlleuse. C'est pourquoi je m'assure que vous l'apprendrez avec plaisir.

Vous saurez donc, Monseigneur, qu'elle a été représentée huit ou dix fois à la campagne, au village d'Issy, dans la belle maison de Monsieur de La Haye ; ce que nous avons fait pour éviter la foule du peuple qui nous eût accablés infailliblement, si nous eussions donné ce divertissement au milieu de Paris. Tout nous favorisait : la saison du printemps et de nos actrices, dont celles-ci étaient de l'âge depuis quinze jusqu'à vingt et deux ans, et les acteurs depuis vingt jusqu'à trente, tous bien instruits et déterminés comme des comédiens de profession. Vous en connaissez les principaux, les deux illustres sœurs et les deux illustres frères, que l'on peut compter les plus belles voix et les plus savantes de l'Europe ; le reste ne les démentait point. Pour la musique, vous en connaissez aussi l'auteur, et les concerts qu'il vous a fait entendre chez Monsieur l'abbé Charles, notre ami, ne vous permettent pas de douter de sa capacité. Tout cela, joint aux charmes de la nouveauté, à la curiosité d'apprendre le succès d'une entreprise jugée impossible, et trouvée ridicule aux pièces italiennes de cette nature représentées sur notre théâtre ; en d'autres, la passion de voir triompher notre langue, notre poésie et notre musique, d'une langue, d'une poésie et d'une musique étrangères ; en d'autres, l'esprit de critique et de censure, et dans la meilleure partie, le plaisir singulier et nouveau de voir que quelques particuliers, par un pur esprit de divertissement et de galanterie, donnaient au public, à leurs dépens, et exécutaient eux-mêmes la première comédie française en musique représentée en France. Toutes ces choses attirèrent à sa représentation une telle foule de personnes de la première qualité, princes, ducs et pairs, maréchaux de France, officiers de cours souveraines, que tout le chemin de Paris à Issy était couvert de leurs carrosses. Vous jugez bien, Monseigneur, que tout ce monde n'entraît pas dans la salle ; mais nous recevions les plus diligents, sur des billets qu'ils prenaient de nous, que nous donnions libéralement à nos amis et aux personnes de condition qui nous en demandaient ; le reste prenait patience, et se promenant à pied dans le jardin, ou, faisant dans la plaine une espèce de Cours, se donnait au moins le passe-temps du promenoir et des beaux jours.

Il me sied mal, Monseigneur, de vous dire à la louange de la pièce (sic), mais il faut pourtant vous le dire, puisque je me suis engagé de vous en apprendre le succès, que tout en sortait surpris et ravi de merveille et de plaisir, et que de tant de têtes différentes de capacité, d'humeur et d'intérêts, pas un seul n'eut la force de l'improver et de s'empêcher de la louer en toutes ses parties : l'invention, les vers, la représentation, la musique vocale et les symphonies.

Cette réputation donna la curiosité à Leurs Majestés de l'entendre. En effet, sur leur demande elle fut représentée pour la dernière fois à Vincennes, où elles étaient alors, en leur présence, en celle de Son Éminence et de toute la cour, où elle eut une approbation pareille et inespérée, particulièrement de Son Éminence, qui se confessa surprise de son succès et témoigna à Monsieur Cambert être dans le dessein d'entreprendre avec lui de pareilles pièces. [...]

÷ Cette lettre se lit aux pages 273-290 des *Cœuvres de poésie de Mr Perrin*, éditées par Étienne Loyson en 1661 (privilege du 20 juin signé Guitonneau) [Arsenal. 8° BL 9155 ou 56].

÷ Monsieur Cambert, l'auteur de la musique, est Robert Cambert, qui sera jusqu'en 1666 intendant de la musique d'Anne d'Autriche.

÷ Le spectacle sera donné encore la semaine suivante, et dans la dernière semaine de mai à Vincennes pour la cour. Voir les lettres de Loret du 4 [v. 11-58] et du 31 [v. 160-172].

÷ Voir au 16 mars 1659, l'avant-propos de l'imprimé.

- Malgré l'absence de Mazarin, la cour passe cette journée à Vincennes, où elle est « traitée » par l'intendant du cardinal, Jean-Baptiste Colbert [la *Gazette* du 3 mai]. Loret rendra compte des réjouissances dans sa Lettre du 3 mai (v. 65-92) :

Mercredi, Roi, Monsieur et Reine  
Allèrent au bois de Vincennes,  
Et plusieurs des grands de la cour,  
Qui passèrent le susdit jour  
En courses de cheval fort belles  
Devant dames et demoiselles,  
Où parut, en très noble arroi,  
L'admirable adresse du roi  
Et de quelques seigneurs de marque  
Qui couraient avec ce monarque,  
Tous bien montés et bien parés,  
Mais qu'on ne m'a pas déclarés.  
Le soir, après ces braveries,  
Ou, si l'on veut, galanteries,  
Un beau souper on apprêta,  
Où d'importance on banquetta.  
Nonobstant de Jules l'absence,  
Grande fut la magnificence  
De ce repas délicieux,  
Tant pour le goût que pour les yeux ;  
Car monsieur Colbert, homme d'ordre,  
Homme sur qui l'on ne peut mordre,  
Homme irréprochable et prudent,  
Et dudit Jules l'intendant,  
Fit illec son esprit paraître  
Digne de servir un tel maître,  
Actif, judicieux, accort,  
Et la cour s'en contenta fort.

### Jeu 1 mai 1659

- Saints Jacques et Philippe.

- *Rodogune*, [Princesse des Parthes], de Pierre Corneille. R : 182 l.

÷ Tragédie en cinq actes et en vers, quatre rôles masculins et trois féminins, créée à la fin de 1644 ou au début de 1645, sans doute au Marais, et publiée par Quinet, Somnaville et Courbé le 31 janvier 1647, avec une dédicace au Grand Condé, qui disparaîtra de la réédition de 1660.

÷ La pièce est étudiée par Lancaster dans *HFDL*, II, 2, p. 505 et suiv.

÷ C'est la tragédie préférée de Corneille ; il en fait la remarque dans l'« Examen de la pièce », qu'il met à la tête de la réédition de 1660 :

On m'a souvent fait une question, à la cour, quel était celui de mes poèmes que j'estimais le plus ; et j'ai trouvé tous ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de

*Cinna* et du *Cid* que je n'ai jamais osé déclaré toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci.

÷ Le dramaturge Gabriel Gilbert, dont la troupe jouera quatre pièces (dont trois créations) au cours des années suivantes, a lui aussi publié, en 1646, chez les mêmes Quinet, Sommaville et Courbé, une *Rhodogune*, qu'il a dédiée à Gaston d'Orléans. D'une comparaison des deux œuvres, Lancaster conclut [II, 2, 507] que la pièce de Corneille est antérieure à celle de Gilbert.

÷ La troupe la jouera vingt et une fois entre ce jour et le 27 novembre 1668.

- La troupe a joué quatre jours de suite depuis la reprise d'après Pâques.

### **Ven 2 mai 1659**

- Ce jour-là sont achevés d'imprimer, pour le compte d'Augustin Courbé, les *Nouveaux petits traités en forme de lettres écrites à diverses personnes studieuses*, de François de La Mothe Le Vayer.

÷ Le privilège est celui, signé Conrart, donné le 9 mars 1651. Il concerne les *Nouveaux petits traités en forme de lettres, etc.*, ce qui n'a pas de sens. Le bénéficiaire est ici simplement « le sieur De la Mothe le Vayer », comme dans l'extrait donné dans l'*Épitomé* de Florus.

÷ L'épître dédicatoire, adressée « À l'Éminentissime cardinal Mazarin », est signée de François de La Mothe Le Vayer le fils :

Monseigneur,

Trouvez bon, s'il vous plaît, que ne pouvant jamais espérer le bonheur de reconnaître par mes services les biens dont je suis redevable à Votre Éminence, je me prévale au moins de toutes les occasions qui se présentent de les publier et d'en témoigner ma reconnaissance, puisque c'est le seul moyen que j'ai pour m'en acquitter en quelque sorte. En effet, Monseigneur, c'est une maxime qui passe pour infaillible, dans la doctrine des mœurs, que l'essence du bienfait et de la reconnaissance ne consiste pas dans la chose donnée ou rendue, qui n'en est pour ainsi dire que l'instrument, mais dans la volonté de celui qui donne et de celui qui reçoit, de sorte que pour payer suffisamment une grâce, il suffit d'en avoir tout le ressentiment qu'elle mérite. À la vérité, Monseigneur, voilà un moyen de satisfaire à ses dettes qui semble bien facile d'abord. Mais tout facile qu'il paraisse, si n'est-il pas toutefois fort usité en notre siècle, et j'ose espérer que Votre Éminence agréera que je m'en serve, d'autant plus volontiers que du nombre infini de ceux qu'elle comble chaque jour de ses faveurs, il y en a assez peu qui s'avisent de lui faire de ces sortes de paiements. C'est donc dans cette pensée, Monseigneur, que je prendrai, s'il vous plaît, l'occasion que me donne ce nouveau livre de mon père, de publier, en vous le dédiant, les extrêmes obligations que je vous ai. Le favorable accueil dont Votre Éminence a eu la bonté de recevoir quatre ou cinq autres ouvrages semblables que j'ai déjà eu l'honneur de lui consacrer me donne d'ailleurs tout sujet d'espérer qu'elle ne me refusera pas le même avantage pour celui-ci, et qu'elle me pardonnera bien, si, étant trop pauvre de mon chef pour trouver dans mon propre fonds de quoi satisfaire à la moindre partie de ce que je lui dois, j'ai voulu recourir aux emprunts dans une nécessité si pressante. Ce n'est pas, Monseigneur, une chose fort nouvelle de voir les pères payer les dettes de leurs enfants.

Je suis, Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur, De la Mothe le Vayer le fils.

### **Sam 3 mai 1659**

- *Cinna* ou *La Clémence d'Auguste*, de Pierre Corneille. R : 175 l.

÷ Voir Lancaster, *HFDL*, II, 1, p. 312 et suiv.

÷ Tragédie en cinq actes et en vers, six rôles masculins et trois féminins, créée au Marais vers 1640-1641 et publiée chez Quinet le 18 janvier 1643, avec une dédicace au financier Montoron.

÷ La pièce a été imitée par Du Ryer dans *Scévole* et par Rotrou dans *Venceslas*.

÷ La troupe la jouera sept fois entre ce jour et le 27 avril 1664.

### **Dim 4 mai 1659**

- Au début de sa Lettre du samedi suivant (v. 11-58), Loret évoque la *Pastorale* de Perrin et Cambert (voir au 30 avril) :

J'allai, l'autre jour, dans Issy

[Chez M. de La Haye, maître d'hôtel d'Anne d'Autriche],

Village peu distant d'ici,

Pour ouïr chanter en musique

Une pastorale comique

Que Monsieur le duc de Beaufort,  
 Étant présent, écouta fort,  
 Et pour le moins trois cents personnes,  
 Y comprises plusieurs mignonnes  
 Aimables en perfection,  
 Les unes de condition,  
 Les autres seulement bourgeoises,  
 Mais si belles et si courtoises  
 Qu'à peine voit-on dans les cours  
 Des objets si dignes d'amours.  
 L'auteur de cette pastorale  
 Est à Son Altesse Royale  
 Monseigneur le duc d'Orléans,  
 Et l'on l'estime fort léans :  
 C'est monsieur Perrin qu'il se nomme,  
 Très sage et savant gentilhomme,  
 Et qui fait aussi bien des vers  
 Qu'aucun autre de l'univers.  
 Cambert, maître par excellence  
 En la musicale science,  
 A fait l'Ut ré mi fa sol la  
 De cette rare pièce-là,  
 Dont les acteurs et les actrices  
 Plairaient à des impératrices,  
 Et surtout la Sarcamanan,  
 Dont grosse et grande est la maman,  
 Fille d'agréable visage,  
 Qui fait fort bien son personnage,  
 Qui ravit l'oreille et les yeux  
 Et dont le chant mélodieux,  
 Où mille douceurs on découvre,  
 A charmé plusieurs fois le Louvre.  
 Enfin j'allai, je vis, j'ouïs,  
 D'un friand plaisir je jouïs,  
 Et même j'eus deux oranges  
 Des mains de deux visibles anges,  
 Dont, à cause qu'il faisait chaud,  
 Je me rafraichis comme il faut.  
 Puis, l'action étant finie,  
 La noble et grande compagnie  
 Se promena dans le jardin,  
 Qui sans mentir n'est pas greudin,  
 Mais aussi beau que le peut être  
 Le jardin d'un logis champêtre.

### **Lun 5 mai 1659**

• *Les Visionnaires*. R : 176 l.

• À l'église Saint-Eustache, Molière est parrain d'un fils de son frère Jean et de sa femme Marie Maillard, qui se sont mariés le 15 janvier 1656 et ont déjà baptisé un fils, né au début de 1657.

### **Mar 6 mai 1659**

• Registre de La Grange : « Joué à Vincennes *DOM JAPHET D'ARMENIE* pour le roi. » La Grange n'indique pas de « recette ».

÷ Voir Lancaster, *HFDL*, II, 465-460 ; J. Truchet, Notice dans *Théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle*, Pléiade, II, p. 1435 et suivantes, et R. Garapon, édition critique dans la collection « Textes français modernes », Paris, 1967.

÷ Il semble que la pièce ait été écrite vers 1646, et créée à l'Hôtel de Bourgogne, avec Villiers dans le rôle-titre. Selon Lancaster, elle a été probablement reprise au Marais, avec Jodelet, après sa publication.

÷ Curieusement, elle n'a été publiée, chez Augustin Courbé, qu'à l'été 1653, avec une dédicace au jeune Louis XIV, qui avait alors 14 ans :

Sire,

Quelque bel esprit qui aurait aussi bien que moi à dédier un livre à Votre Majesté, dirait ici en beaux termes que vous êtes le plus grand roi du monde ; qu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, vous êtes plus savant en l'art de régner qu'un roi barbon ; que vous êtes le mieux fait des hommes, pour ne pas dire des rois, qui sont en petit



nombre, et enfin que vous porterez vos armes jusqu'au Mont Liban et au-delà. Tout cela est beau à dire, mais je ne m'en servirai point ici, car cela s'en va sans dire. Je tâcherai seulement de persuader à Votre Majesté qu'elle ne se ferait pas grand tort si elle me faisait un peu de bien ; si elle me faisait un peu de bien, je serais plus gai que je ne suis ; si j'étais plus gai que je ne suis, je ferais des comédies enjouées ; si je faisais des comédies enjouées, Votre Majesté en serait divertie ; et si elle en était divertie, son argent ne serait pas perdu. Tout cela conclut si nécessairement qu'il me semble que j'en serais persuadé, si j'étais aussi bien un grand roi comme je ne suis qu'un pauvre malheureux, mais pourtant, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant et très fidèle sujet et serviteur. Scarron.

÷ Dans la réédition (la dernière du vivant de l'auteur) qui paraît au cours de cette année 1659, cette dédicace, jugée sans doute trop liée aux circonstances, a disparu.

÷ Comédie en cinq actes et en vers ; au moins neuf rôles masculins et trois féminins.

÷ La troupe de Molière la jouera 31 fois entre ce jour et le 4 août 1665, dont quatre fois devant le roi : ce 6 mai 1659, le 16 novembre 1660, le 8 mai 1662 et le 22 (?) octobre 1664.

÷ Dans un poème adressé au cours de cette même année 1659 à son protecteur Nicolas Fouquet, Scarron écrit [*Poésies diverses*, Marcel Didier éd., II, deuxième partie, p. 309] :

Il n'est guère permis de vous importuner,  
Mais un malheureux peut vous dire  
Que si votre secours l'allait abandonner,  
Il faudrait que la mort finît son long martyre.  
Alors, plus de romans, qui vous firent tant rire,  
Et plus de *Dom Japhets*, qui plurent tant au roi,  
Plus de vers, plus de prose, en un mot plus de moi.

• Le même jour, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 131-132] :

Son Éminence a envoyé son neveu, M. Mancini, prisonnier à Brissac, sous la garde de six archers, pour quelques impiétés et des libertinages qu'il a proférés la semaine sainte contre la religion, avec le comte de Vivonne, un aumônier du roi nommé Le Camus, qui en a été chassé aussi, et un autre courtisan, qui est prisonnier.

÷ Voir au 7 avril la « débauche de Roissy ».

### **Mer 7 mai 1659**

• Jour de représentation, mais La Grange ne note rien.

• Ce jour-là, Marie de Hautefort, veuve du maréchal de Schomberg et ancienne dame d'atours d'Anne d'Autriche, confirme la donation de 6 000 livres faite en 1640 à Charles Varlet de La Grange, sous réserve que ce dernier ratifiera ce transfert à sa majorité. Si La Grange est bien né en 1635, sa majorité intervient au cours de l'année 1660. Or, les 6 000 livres ne lui seront versées, avec les intérêts de 3 444 l., que le 5 mars 1663 [*Cent ans*, p. 708].

÷ Claude Dulong raconte, dans *Anne d'Autriche*, 303, que l'enfant Louis XIV nourrissait une passion pour Mme de Hautefort, grimpait sur son lit quand elle était malade et l'appelait « ma femme ». Benserade en avait fait des vers.

### **Jeu 8 mai 1659**

• *La Mariane*, tragédie de Tristan L'Hermite. R : 120 l. [= 160 places de parterre à 15 sols].

÷ La Grange écrit « jeudi 9<sup>e</sup> mai », et cette erreur persistera pendant le reste du mois.

÷ C'est la première mention, dans le Registre de La Grange, du chef d'œuvre dramatique de Tristan L'Hermite, publié en 1637 avec une dédicace à Gaston d'Orléans.

÷ En 1637, le comte de Saint-Aignan écrivait à l'auteur [Tristan, *Lettres mêlées*, p. 161] :

Vous avez fait naître une fille qui a autant d'adorateurs comme en eut Hélène, qu'elle surpasse en beauté, mais plus en vertu et en constance.

÷ La troupe jouera *La Mariane* vingt-trois fois entre ce jour et le vendredi 27 février 1667, autant de fois exactement que *Le menteur* de Corneille, autre pièce appréciée du comte de Saint-Aignan.

• Le même jour, selon la Lettre de Loret du samedi 10 (v. 123-144), Monsieur reçoit son frère et sa cousine à Saint-Cloud et offre la comédie à ses hôtes :

Jeudi, notre roi fut traité

En grande somptuosité  
 Par Monsieur Philippe de France  
 Dans son beau château de plaisance  
 Sis au village de Saint-Cloud,  
 Où se remplirent jusqu'au cou  
 De délicieuses pâtures  
 Plusieurs charmantes créatures,  
 Plusieurs de ces jeunes beautés  
 Que l'on voit près des Majestés,  
 Que le Ciel préserve d'encombre.  
 Mademoiselle était du nombre,  
 Dont le teint frais, blanc et vermeille  
 Brillait là comme un beau soleil.  
 Divers seigneurs de conséquence,  
 Bien faits et de belle apparence,  
 Furent du régale susdit,  
 Où, *sur le soir*, on entendit,  
 Sous (je pense) une grande tente,  
 Une comédie excellente,  
 Qui deux heures les entretint ;  
 Après laquelle on s'en revint.

÷ La *Gazette* décrit la même soirée en ces termes :

Le 8, le roi étant allé à la promenade en la délicieuse maison de Monsieur à Saint-Cloud, ce prince y traita Sa Majesté avec beaucoup de magnificence à souper ; où était aussi Mademoiselle et plusieurs seigneurs et dames, qui eurent ensuite le divertissement de la comédie française, au plus bel endroit du jardin, et à la clarté de grand nombre de lustres.

÷ Quelle troupe donne la comédie ce jour-là, après le souper, c'est-à-dire assez tard dans la soirée ? Il serait dans l'ordre des choses que ce soit celle que Monsieur « entretient ».

◇ *La Mariane* ayant été jouée sans doute vers 14 heures, rien ne s'opposerait à ce que les comédiens aient fait le voyage de Saint-Cloud. Mais le Registre de La Grange n'en garde aucune trace. Le surlendemain, la troupe jouera également deux fois une même pièce (*L'Étourdi*), dans la journée : une fois au Louvre, une fois au Petit-Bourbon.

◇ La pièce fait-elle partie du répertoire ordinaire de la troupe ? On peut le penser, puisque l'Illustre théâtre a été en rapport direct avec Tristan. Elle ne sera reprise que le 30 septembre.

◇ Au reste, le rédacteur de la *Gazette* ne précise pas que la comédie a été donnée par la Troupe royale, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si tel avait été le cas ; il le fera par exemple en rendant compte de la journée du 18, au château de Berny, au cours de laquelle « la comédie française » sera donnée « par la Troupe royale ».

• Le même jour : le cardinal Mazarin et Antonio Pimentel, envoyé secret de Philippe IV d'Espagne, signent un accord qui institue la trêve des hostilités entre la France et l'Espagne. Voir la *Gazette* du 17.

### Ven 9 mai 1659

#### Sam 10 mai 1659

• Registre de La Grange : « Joué au Louvre *L'Étourdi*, pour le roi. »

÷ La Grange n'indique pas de recette pour cette représentation. Il ajoutera après-coup, entre les lignes, derrière « pour le roi » : « Monsieur Bèjart tomba malade et acheva son rôle de *L'Étourdi* [Lélie ?] avec peine. »

÷ Registre de La Grange : « Le même jour, la même pièce de *L'Étourdi* en public. » R : 135 l.

• Le même jour, sont achevées d'imprimer, pour le compte d'Augustin Courbé, *Les Épîtres en vers et autres œuvres poétiques*, de l'abbé de Boisrobert, dédiées au surintendant Fouquet.

#### Dim 11 mai 1659

#### Lun 12 mai 1659

• *Le menteur*, de Pierre Corneille. R : 195 l.

- ÷ Comédie en cinq actes et en vers, écrite en même temps que *La Mort de Pompée* au cours de l'hiver 1642-1643, créée au Marais, et publiée le 31 octobre 1644 chez Somnaville et Courbé ; ce qui autorise à penser qu'elle a pu être jouée à Paris par l'illustre théâtre.
- ÷ Le rôle du valet Cliton a été écrit pour et créé par Jodelet, qui vient d'entrer dans la troupe du Petit-Bourbon.
- ÷ Voir Lancaster, *HFDL*, II, 2, p. 442 et suivantes. La troupe la jouera vingt-trois fois entre ce jour et le 9 novembre 1666.

**Mar 13 mai 1659**

- A midi : Quittance à Jeanne Levé par Molière [voir *Cent ans*, p. 330].

**Mer 14 mai 1659**

- Registre de La Grange : « On ne joua point. »

**Jeu 15 mai 1659**

- *La Mort de Pompée*, de Pierre Corneille. R : 135 l.
  - ÷ Tragédie en cinq actes et en vers, créée en décembre 1642 au Marais, et publiée chez Somnaville et Courbé, le 16 février 1644, avec une dédicace au cardinal Mazarin ; ce qui autorise à penser qu'elle a pu être jouée à Paris par l'illustre théâtre.
  - ÷ Voir Lancaster, *HFDL*, II, 2, p. 499 et suivantes.
  - ÷ Il est probable que Molière joue dans la pièce.
  - ÷ La troupe la jouera trois fois entre ce jour et le 26 août de cette même année 1659.
- Depuis le relâche de Pâques, la troupe a donné douze représentations et joué onze pièces différentes, soit presque une pièce nouvelle à chaque représentation (seuls *Les Visionnaires* ont été joués deux fois, dont une devant le roi) : les deux comédies de Molière, deux de Scarron, une de Desmarets de Saint-Sorlin, une de Corneille, quatre tragédies du même et une tragédie de Tristan.
  - ÷ On a l'impression que la nouvelle troupe teste un répertoire : en effet, à l'exception de *La Mort de Pompée*, toutes ces pièces seront régulièrement reprises pendant les années qui suivent.
  - ÷ Il est probable qu'elle teste aussi le nouveau visage qui lui donne l'arrivée de ses nouveaux membres : La Grange, les Du Croisy, Jodelet et L'Espy. Voir au 29 mars.
- Le même jour, Gaston d'Orléans, oncle du roi, fait une entrée remarquable à Paris [la *Gazette* du 17]. Loret en rend compte dans sa Lettre du 17 (v. 61-94) :

Ce prince vertueux et bon,  
 Monseigneur Gaston de Bourbon,  
 Prince d'esprit et de courage,  
 Et d'assez passable lignage,  
 De ce mois le quinzième jour,  
 Arriva dans son Luxembourg,  
 Où Mademoiselle, sa fille,  
 Premier honneur de sa famille,  
 (Que doucement il bienveigna)  
 Par divers soins lui témoigna  
 Toute la joie et l'allégresse,  
 L'affection et la tendresse  
 Qu'excite l'objet paternel  
 En tout noble et beau naturel.  
 Une heure après, Son Éminence  
 Alla faire la révérence  
 À ce grand prince, dont j'ai su  
 Qu'il fut bénignement reçu.  
 De là, cette altesse royale,  
 Qu'en dévotion nul n'égale,  
 Fut saluer Leurs Majestés,  
 Qui par de sincères bontés  
 Gracieusement l'accueillirent  
 Et plusieurs caresses lui firent ;  
 Et mon hôte m'a fait savoir  
 Que sur les neuf heures du soir  
 La susdite illustre éminence,  
 Avec honorable dépense,  
 En tout respect et tout honneur

Traita chez lui ledit seigneur.  
 Puis je crois qu'il alla, belle erre,  
 Visiter sa sœur d'Angleterre  
 Et sa nièce pareillement  
 En leur royal appartement.

### Ven 16 mai 1659

#### Sam 17 mai 1659

- *Héraclius*. R : 72 l. [= 96 places de parterre à 15 sols].
  - ÷ Dans son Registre, La Grange a écrit par erreur : « Samedi 18 avril ».
- Le soir, au Louvre, pour le roi : *Gros René écolier* et *Le Médecin volant*.
  - ÷ Le personnage de Gros René est lié à son créateur, René Berthelot, dit Duparc ; or, cette année-là, Duparc joue au Marais ; voir au 31 mars.
  - ÷ Voir Duchêne, *Molière*, p. 199-200.
  - ÷ C'est la cinquième fois en un mois (depuis le 16 avril) que la troupe joue pour et/ou devant le roi. Les pièces représentées ont toutes été des comédies ou des farces [*Le Dépit amoureux*, *Les Visionnaires*, *Dom Japhet d'Arménie*, *L'Étourdi*, *Gros René écolier* et *Le Médecin volant*], alors que la troupe a joué cinq tragédies (six représentations).
- Ce même soir, Gui Patin est l'invité de Guillaume de Lamoignon, Premier président du Parlement depuis six mois et membre éminent de la Compagnie du Saint-Sacrement. Le 20, il écrira à son ami André Falconet [III, 136] :
 

Je soupai samedi dernier chez M. le Premier président, où il me fit grand chère. On mange vite, dans ce pays-là, et l'on y parle peu pendant le repas. Il voulut pourtant que j'y busse deux fois, à sa santé, du vin d'Espagne qui était extraordinairement bon. Après souper, je l'entretins une grosse heure et demie sur diverses choses, à quoi il prit grand goût. Il m'a dit qu'il était en peine comment nous pourrions faire l'été prochain ; qu'il eût bien voulu avoir le loisir de m'entretenir une fois la semaine, une après-dînée toute entière, et qu'il avait peur, faute de loisir, d'oublier le peu qu'il savait. Deux maîtres des requêtes, qui y étaient venus souper à cause de moi me ramenèrent dans leur carrosse. Il me dit en sortant qu'il avait dessein de faire chez lui une petite académie, une fois la semaine tout au moins, mais qu'il ne voulait point que nous fussions plus de six. C'est signe que j'en serai l'un, et je crois que mon fils Carolus en sera aussi, car M. le premier président lui veut autant de bien qu'à moi.

  - ÷ Cette académie ne verra le jour que huit ans plus tard. Voir au 11 août 1667.

#### Dim 18 mai 1659

- Hugues de Lionne, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, donne une grande réception au roi et à la cour dans son château de Berny. Les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne y jouent la *Clotilde*, tragédie de l'abbé Boyer.
  - ÷ Voir le compte rendu de cette journée dans la *Gazette* du 24 :
 

Le 18, le sieur de Lionne régala dans son château de Berny Leurs Majestés avec une magnificence extraordinaire. Outre que cette maison est des plus délicieuses, il y avait fait ajouter tant d'agréables décorations de toutes parts, qu'il ne se pouvait rien voir de plus charmant, surtout dans le parc, où étaient dressés quantité de berceaux, avec plus de deux cents lustres, terminés par une perspective de lumières qui eut un effet merveilleux.

La comédie française, par la Troupe royale, dont les entractes étaient marqués par les 24 violons, fit le prélude des divertissements sous l'un de ces berceaux, et fut suivie du souper servi au même lieu sur trois longues tables, avec une abondance de viandes si grande, et tant d'éclat et de politesse, qu'il ne s'était de longtemps vu de festins plus superbes. Les fanfares des trompettes, entremêlées du bruit des timbales, s'étant fait entendre à l'issue, comme plusieurs fois auparavant, remplirent l'intervalle qu'il y eut entre ce magnifique souper et un ballet de sept entrées, qui parut des mieux concertés. Il fut pareillement suivi d'un très beau feu d'artifice dressé sur le rond-d'eau, et d'un bal qui n'eut pas un moindre succès que tout le reste. En sorte qu'il ne manqua rien à ce régale pour être digne de Leurs Majestés et de la plus grande partie de la cour, qui ne put assez en admirer la somptuosité dans toutes ses diversités.
  - ÷ Sur la pièce, tirée de Grégoire de Tours, voir Lancaster, *HFDL*, III, 2, 447-449.
  - ÷ Comme Pierre Corneille, quand Fouquet lui a « commandé » d'écrire *Cedipe* à l'été 1658, l'abbé Boyer n'a rien fait jouer depuis dix ans : *Ulysse*, représenté fin 1648 au Marais.

÷ La pièce sera imprimée le 27 juin, chez Charles de Sercy, avec une épître dédicatoire au surintendant Fouquet.

÷ Loret fera de cette fête un compte rendu éblouissant, qui occupe les 9/10<sup>e</sup> de sa Lettre du 24. Bussy-Rabutin en fera une relation plus sobre et plus critique, dans ses *Mémoires* [p. 325] :

Le Cardinal, qui se sentait affaiblir, voulait faire la paix avant sa mort, et pour cet effet, il y avait une négociation secrète entre lui et Dom Luis de Haro, premier ministre d'Espagne, conduite par Pimentel, qui était pour lors à la cour *incognito*. Le Cardinal, qui le voulait régaler, lui fit donner une grande fête à Berny, chez Lionne, [...], lequel ne prêta que son nom et sa maison. J'y fus et je connus bien là l'erreur de ceux qui croient qu'on ne se peut saouler de plaisirs. La quantité des spectacles différents, tous fort beaux chacun en son espèce, ennuya tout le monde. Les prédicateurs auraient eu un beau champ à tirer de là des conséquences, qu'il faut quelque chose de divin pour contenter l'esprit de l'homme. Pour moi, sans moraliser, je dirai que je fus las des divertissements avant qu'on en fût à la moitié.

Il arriva là une chose qu'on ne peut voir ailleurs qu'en France : la collation de la table du roi fut pillée par des gens de la cour, de sorte que les plats n'étaient pleins qu'à demi quand ils furent servis.

÷ Voir également les *Mémoires* de Mlle de Montpensier [II, 110] :

On partit à deux heures après midi, on ne revint qu'à quatre heures du matin.

[...] La reine trouva, en arrivant, le bal, la comédie, toute sorte de musique ; en un mot, rien n'y manqua que l'ordre. Car la presse déconcerta tout et empêcha que les plaisirs ne fussent exécutés comme ils avaient été projetés. La longueur du temps que l'on y fut et la confusion m'ennuyèrent un peu, outre que je commençais à n'en plus tant prendre à ces sortes de choses. Tout le monde était ravi de voir Pimentel, n'y ayant personne qui n'eût une grande joie d'entendre parler de la paix et qui ne la souhaitât. Je causai fort avec lui pendant le bal ; j'excusais le mieux qu'il m'était possible le désordre qu'il avait vu, par le désir que les Français avaient de voir le roi, et la grande affection qu'ils avaient pour lui...

÷ Le ballet dansé après le souper sera suivi d'un feu d'artifice et du bal. La musique est de Lully et la chorégraphie de Beauchamps. Il sera publié par Ballard, sous le titre « *Chacun fait le métier d'autrui*, ballet dansé à Berny pour le divertissement de la Reine ».

### Lun 19 mai 1659

• *Dom Japhet d'Arménie*. R : 96 l. [= 128 places de parterre à 15 sols].

÷ Sous cette date, La Grange note : « Interruption » ; il rajoutera plus tard : « à cause de la mort de Monsieur Béjart ». Cette interruption équivaut à sept jours de représentation ; il n'y en aura pas autant lors de la mort de Duparc en octobre 1664.

÷ Jusqu'au retour des Duparc, pendant le relâche de Pâques 1660, la troupe est donc composée de sept hommes [Molière, Louis Béjart, Debrie, L'Espy, Jodelet, Du Croisy, La Grange] et quatre femmes [Madeleine et Geneviève Béjart, Catherine Debrie, Marie Du Croisy].

### Mar 20 mai 1659

#### Mer 21 mai 1659

• Relâche au Petit-Bourbon.

• La *Gazette* du 24 signalera que ce soir-là,

Son Éminence donna dans son palais à Leurs Majestés un souper très magnifique, où étaient aussi Monseigneur le duc d'Orléans, Mademoiselle, la princesse de Conti et plusieurs autres personnes de marque.

#### Jeu 22 mai 1659

• Ascension. Relâche au Petit-Bourbon.

#### Ven 23 mai 1659

#### Sam 24 mai 1659

• Relâche au Petit-Bourbon.

#### Dim 25 mai 1659

• Selon Jal [183] : mort (à 51 ans) de Joseph Béjart.

- Dans sa Lettre du jour, Loret évoque [v. 41-74] les processions et le grand feu d'artifice qui se sont déroulés autour du couvent des Grands Augustins en l'honneur de Thomas de Villeneuve, récemment canonisé ; puis il ajoute (v. 75-84) :

Mais ce qui fut plus à la gloire  
De ce saint d'heureuse mémoire  
Et dont si grand est le renom,  
Fut un admirable sermon,  
Ou plutôt un panégyrique,  
Que ce docteur presque angélique,  
L'éloquent abbé Bossuet,  
Digne un jour d'avoir un rochet,  
Fit en l'honneur de ce saint homme,  
Le dernier qu'on a fait à Rome.

- ÷ J'adopte la date proposée par l'abbé Lebarcq dans son édition des *Ceuvres oratoires* de Bossuet.

### Lun 26 mai 1659

- Relâche au Petit-Bourbon.  
÷ Obsèques de Joseph Béjart, « pris sur le quai de l'École et porté en carrosse à [l'église] Saint-Paul », avec un « convoi de 50 prêtres et 4 porteurs ».

### Mar 27 mai 1659

- Gui Patin écrit à André Falconet [III, 136-138] :  
Le roi est avec Son Éminence au bois de Vincennes. M. le commandeur de Souvré<sup>9</sup> tomba hier de son cheval, et s'est rompu le bras. [...]  
Il est ici mort depuis trois jours un vieux conseiller d'État, nommé M. Turgot, qui avait 40 000 écus de rente et 700 000 livres d'argent comptant dans ses coffres, et un comédien nommé BEJART, qui avait 24 000 écus en or. *Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes*. Ne diriez-vous pas que le Pérou n'est plus en Amérique, mais à Paris, chez les éminences et leurs parents, chez les financiers et les moines, qui sont les partisans du paradis, *fatui nova numina seculi*. Je pense qu'entre moinerie et momerie, il n'y a guère de différence.  
÷ L'inventaire des biens de Joseph Béjart sera dressé le 10 juillet suivant [voir l'article de Georges Monval dans *Le Moliériste*, vol. VII, p. 115-122.]. Le total estimé s'élèvera à 348 livres 7 sols !

### Mer 28 mai 1659

- Relâche au Petit-Bourbon.

### Jeu 29 mai 1659

- Relâche au Petit-Bourbon.

### Ven 30 mai 1659

- Le lendemain, la *Gazette* rapportera :  
Hier Leurs Majestés retournèrent ici [Paris] de Vincennes, après y avoir pris les divertissements que peut offrir un si beau séjour, et même été régalée le 27 par Son Éminence avec toute la magnificence possible.  
÷ La *Gazette* avait signalé le départ de la cour pour Vincennes dans son ordinaire du 24, sans donner de date précise.

### Sam 31 mai 1659

- Relâche au Petit-Bourbon.  
• Loret écrit dans sa Lettre du jour (v. 147-206) :  
La cour a passé dans Vincennes  
Cinq ou six jours de la semaine,  
Château certainement royal,  
Où monseigneur le Cardinal,  
Dont la gloire est partout vantée,  
L'a parfaitement bien traitée.  
Leurs Majestés, à tous moments  
Y goûtaient des contentements  
Par diverses réjouissances,

---

9. Jacques de Souvré, frère de la marquise du Sablé, et dédicataire de *Jodelet ou Le Maître valet*, de Scarron, que la troupe a donné le 30 avril précédent.

Savoir des bals, ballets et danses,  
 À faire soldats exercer,  
 À se promener et chasser,  
 Et voir mainte pièce comique,  
 Et la pastorale en musique,  
 Qui donna grand contentement  
 Et finit agréablement  
 Par quelques vers beaux et sincères  
 Que la plus belle des bergères<sup>10</sup>  
 [dans la marge : Mlle de Sarcamanan l'aînée]  
 Avec douceur et gravité  
 Chanta devant Sa Majesté,  
 Qui, la regardant au visage,  
 Les écouta, de grand courage.  
 Ces quatre ou six vers étaient faits  
 Sur le cher sujet de la paix,  
 Et plurent fort à l'assistance,  
 Quoiqu'ils ne fissent qu'une stance.  
 D'ailleurs, quelques comédiens,  
 Trois Français, trois Italiens,  
 Sur un sujet qu'ils concertèrent  
 Tous six ensemble se mêlèrent  
 Pour faire *mirabilia*, Savoir l'époux d'Aurélia,  
 [dans la marge : Le seigneur HORACE]  
 SCARAMOUCHE à la riche taille,  
 Le segnor TRIVELIN canaille,  
 Jodelet, plaisant raffiné,  
 Item aussi le GROS RENE  
 Et GRATIAN, le doctissime  
 Aussi bien que falotissime.  
 Horace, en beaux discours fréquent  
 Faisait l'amoureux éloquent ;  
 Pour Trivelin et Scaramouche,  
 Qui se font souvent escarmouche,  
 Ces deux rares facétieux  
 Tout de bon y firent des mieux.  
 Gros René, chose très certaine,  
 Paya de sa grosse bedaine ;  
 La perle des enfarinés,  
 JODELET, y parla du nez  
 Et fit grandement rire parce  
 Qu'il est excellent pour la farce ;  
 Et pour le docteur Gratian,  
 Estimé de maint courtisan,  
 Avec son jargon pédantesque  
 Y parut tout à fait grotesque.  
 Enfin ils réussirent tous  
 En leurs personnages de fous ;  
 Mais, par ma foi, pour la folie,  
 Ces gens de France et d'Italie,  
 Au rapport de plusieurs témoins,  
 Valent mieux séparés que joints.  
 AURELIA, comédienne,  
 Comédienne italienne,  
 Comme elle est un fort bel esprit,  
 Qui bien parle et qui bien écrit,  
 A fait un présent à la reine  
 D'un livre sorti de sa veine  
 En fort beau langage toscan  
 Et dont on fait bien du cancan.  
 Ce livre est une pastorale  
 De Beauté presque sans égale  
 Et dont les esprits délicats  
 Feront assurément grand cas,  
 Étant si bien imaginée  
 Et de si beaux discours ornée  
 Que plusieurs ont intention  
 D'en faire la traduction,

---

10. Dans sa Lettre du 10 mai, Loret avait fait l'éloge de la fille.

Ayant su que ladite reine  
A dit qu'elle en vaut bien la peine.

÷ La « pastorale en musique » dont il est question au début de l'article est la Pastorale de Perrin et Cambert, créée à Issy à la fin du mois d'avril ; voir au 16 mars, 30 avril et au 4 mai précédents.

÷ Les vers dits par Mlle de Sarcamanan l'aînée ne se lisent pas dans l'imprimé, qui ne prévoyait pas que le spectacle serait donné devant le roi et la reine, mais il figure dans les *Ceuvres de poésie de Mr Perrin* publiées en 1661 par Étienne Loyson :

La pièce ayant été représentée à Vincennes devant Leurs Majestés, Diane, se détachant de la troupe, fit ce récit au Roi :

Grand Roi, secondez nos désirs :  
Suivez l'amour, quittez les armes,  
Vous trouverez dans ses plaisirs  
Autant d'honneur et plus de charmes.  
Vous pouvez sans doute acquérir  
Beaucoup de gloire par la guerre,  
Mais donner la paix à la terre,  
C'est plus que de la conquérir.

Partout où marchent vos guerriers,  
La victoire les accompagne ;  
Déjà des moissons de lauriers  
Vous attendent à la campagne.  
Vous allez sans doute, etc.

÷ Aurélia : Brigida Bianchi. Mariée à N. Romagnesi, dit Orazio ou Horatio (16??-1660), elle a un fils, Marco-Antonio, qui débutera en 1667 sous le nom de Cinthio. Voir Delia Gambelli, *Arlecchino a Parigi, Dall'inferno alla corte del re Sole*, Rome, Bulzoni editore, 1993, p. 215.

÷ Trivelin : Domenico Locatelli (1613-1671).

÷ Gros René : René Berthelot, dit Duparc, passé au Marais avec sa femme durant le relâche de Pâques.

÷ Gratian : Giovanni-Batista-Angelo-Agostino Lolli, dit Le Docteur (1622-1702). Né à Bologne, il vint à Paris en 1653 et prit dans la troupe italienne l'emploi du Docteur sous le nom de Gratian[o] Baloardo. On l'appelait ordinairement « M. Ange » ou « M. Lange ».

÷ Dans sa Lettre du 28 juin, Loret reviendra [v. 267-278] sur l'ouvrage d'Aurelia.

÷ L'ouvrage, publié chez le libraire Claude Cramoisy, sans indication de privilège ou de permission [le permis d'imprimer figure à la date du 20 juillet dans le registre BNF, ms. fr. 16754, f° 61v°], et sans achevé d'imprimer, porte au titre : *L'Inganno fortunato overo L'Amata aborrita, comedia bellissima, transportata dallo spagnuolo, con alcune poesie musicali composte in diversi tempi. Da Brigida Bianchi, comica detta Aurelia.*

÷ Le livre s'ouvre sur une épître dédicatoire « *Alla Regina* » (sept pages), suivie d'un « *Auvertimento à chi legge* » (deux pages) ; viennent ensuite trente pages (3 à 33) de poésies, dont la première est titrée « *Nel felice ritorno di S. Maesta in Parigi, doppo la ricuperata Salute* ».

÷ Vient ensuite la pièce proprement dite, titrée *L'Inganno fortunata*, qui est imprimée sur 91 pages numérotées de 1 à 91.

### **Dim 1 juin 1659**

- Pentecôte.

### **Lun 2 juin 1659**

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 153 l.

### **Mar 3 juin 1659**

### **Mer 4 juin 1659**

- La Grange : « On n'a pas joué. »

- Le même jour, est signé entre Mazarin et Pimentel, un traité préliminaire à la conclusion de la paix entre le France et l'Espagne.

### **Jeu 5 juin 1659**

- *La Mort de Chrispe*, tragédie de Tristan L'Hermite. R : 168 l.



- ÷ La pièce, créée par l'Illustre théâtre en 1644, a été publiée en juillet 1645, avec une dédicace à la duchesse de Chaulnes.
- ÷ La troupe la jouera cinq fois entre ce jour et le 21 novembre suivant, puis elle sortira de son répertoire.
- ÷ Peut-il s'agir d'un hommage à Joseph Bérart, qui avait dû participer à la création de la pièce ?
- ÷ Chose curieuse, la troupe semble n'avoir jamais repris *La Mort de Sénèque*, du même Tristan, que l'Illustre théâtre a peut-être créée en 1644, qui a été publiée en janvier 1645 avec une dédicace au comte de Saint-Aignan, et dans laquelle Madeleine Bérart jouait le rôle d'Épicaris, « son chef-d'œuvre » au témoignage de Tallemant des Réaux<sup>11</sup>.

- Ce même jour, Philippe d'Anjou reçoit la cour dans sa résidence de Saint-Cloud. La *Gazette* rendra compte de cette journée dans son ordinaire du 7 :

Le 5, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle, Son Éminence et une grande partie des seigneurs et dames de la cour, allèrent par eau, sur une galliote des plus galamment ajustée, en la maison de plaisance de ce prince, à Saint-Cloud, où il les traita avec une splendeur et magnificence merveilleuse, la bonne chère ayant été accompagnée de délicieux concerts et de plusieurs autres allégresses ; ensuite desquelles Leurs Majestés revinrent ici comme Elles étaient parties, aux fanfares des trompettes, et escortées des gendarmes, cheveu-légers et mousquetaires du roi.

- ÷ Loret, qui expédie son compte rendu de la journée, n'en dit rien d'autre que la *Gazette*.

### Ven 6 juin 1659

- De ce jour est datée la permission donnée par le bailli du Palais, Claude Hourlier, au libraire Guillaume de Luyne, pour faire imprimer la *Réponse à Monsieur Costar*, de Gilles Boileau.
  - ÷ Le livre sera mis en vente sans doute dans les semaines suivantes, sans indication d'achevé d'imprimer.

### Sam 7 juin 1659

- *Scévole*, tragédie de Pierre Du Ryer. R : 95 l. [soit 127 places de parterre à 15 sols].
  - ÷ La pièce a été créée en 1644 par l'Illustre théâtre, et publiée en janvier 1647, avec une dédicace du libraire à Louis Hesselin, « maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté ». Sur ce personnage, de son vrai nom Louis Treslou Cauchon, voir l'étude de R. de Crèveœur, *Mémoires de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XXII, 1895, p. 225-248. Loret signalera sa mort par indigestion dans sa Lettre du 13 août 1662.
  - ÷ Cette représentation pourrait être un hommage à Joseph Bérart, qui avait sans doute joué lors de la création, en 1644.
  - ÷ Malgré la désaffection du public ce jour-là, la pièce sera reprise le 15 juillet [pour 78 l. de recette seulement], puis le 1<sup>er</sup> janvier 1660 avec *Les Précieuses ridicules*.

- Dans sa Lettre du jour, Loret écrit (v. 237-252) :

Le Bourreau brûla l'autre jour  
 Ce beau Catéchisme d'amour  
 Dont les scandaleuses sornettes  
 Plaisaient à coquets et coquettes,  
 Mais dont l'auteur, gros ou menu,  
 Jusqu'à cette heure est inconnu,  
 Quelque recherche qu'on en fasse  
 Pour le punir de son audace.  
 Mais à quoi songeait ce pauvre  
 De faire un si méchant livret ?  
 Il ne faut pas qu'il se découvre ;  
 Fût-il du Palais ou du Louvre,  
 Fût-il romain ou huguenot,  
 Fût-il géant ou godenot,  
 Je pense qu'on lui ferait suivre  
 L'infortuné sort de son livre.

11. Lancaster écrit, *HFDL*, II, 2, p. 563, qu'il est possible que Madeleine ait joué ce rôle *avant* la formation de l'Illustre théâtre, ou que ce dernier ait joué la pièce *après* sa publication.

**Dim 8 juin 1659**

- Trinité et saint Médard.

- La *Gazette* du 14 rapportera :

Ce jour-là, le Roi, avec lequel était Monsieur et les principaux de la cour, alla voir le Jardin royal établi et entretenu par Sa Majesté pour la démonstration des plantes médicinales et pour les préparations les plus belles de la chimie ; et l'ayant trouvé en très bon état, loua les soins du sieur Vallot, son premier médecin, qui, par ses ordres, l'a mis en sa perfection ; Sa Majesté, après avoir vu les raretés de ce lieu, ayant eu la bonté d'y recevoir la collation qu'il lui avait fait magnifiquement préparer.

÷ Loret rendra longuement compte de ce raout dans sa Lettre du 14, v. 25-120.

**Lun 9 juin 1659**

- La Grange omet d'indiquer le nom de la pièce qui a été donnée ce jour-là. La recette est de 103 livres [= 137 places de parterre à 15 sols].

**Mar 10 juin 1659****Mer 11 juin 1659**

- *Rodogune*. R : 150 l.

- Si l'on en croit le registre BNF, ms. fr., f° 60r°, le libraire Charles de Sercy obtient ce jour-là un privilège pour l'impression du *Portrait de la Coquette*, avec une tragédie intitulée *Clotilde* [de Boyer].

÷ Le premier texte [attribué à Félix de Juvenel] sera achevé d'imprimer le 2 juillet suivant. Une réponse lui sera apportée dans *La Coquette vengée* [attribuée, sans doute à tort, à Ninon de Lenclos], pour laquelle le même libraire prendra un privilège, le 30 septembre suivant.

÷ La tragédie de Boyer, jouée le 18 mai précédent au cours d'une soirée donnée par Hugues de Lionne dans son château de Berny, sera imprimée le 27 juin. Elle fera l'objet d'un commentaire flatteur dans *Les Véritables précieuses* de Somaize.

**Jeu 12 juin 1659**

- Fête-Dieu (fête du Saint-Sacrement).

- *Dom Bertran de Cigarral*, de Thomas Corneille. R : 173 l.

÷ Sur cette comédie, créée au Marais en mai 1651 et publiée le 30 décembre suivant, chez Le Petit et Sercy, voir Lancaster, *HFDL*, II, 2, p. 754-757 ; G. Reynier, *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, p. 202-206.

÷ La pièce a été écrite pour et créée par Jodelet, qui vient d'entrer dans la troupe du Petit-Bourbon.

÷ La troupe la jouera onze fois entre ce jour et le 26 avril 1661.

**Ven 13 juin 1659****Sam 14 juin 1659**

- Le Dépit amoureux. R : 145 l.

**Dim 15 juin 1659****Lun 16 juin 1659**

- *Jodelet ou Le Maître valet*. R : 60 l. [soit 80 places de parterre à 15 sols].

- La *Gazette* du 21 rapportera :

Le 16, Sa Majesté s'étant rendue aux Tuileries, pour y faire l'ouverture d'un prix royal établi par le sieur de La Chesnaie, grand arquebusier de France, après qu'il eut été reconnu en cette qualité et qu'il l'eût saluée, la pique à la main et sous le drapeau, accompagné de plusieurs arquebusiers aux fanfares des trompettes, Sa Majesté tira la première, ensuite ledit sieur de La Chesnaie, puis le marquis de Richelieu et divers autres seigneurs.

÷ Loret traite l'événement dans sa Lettre du 21, v. 13-47.

**Mar 17 juin 1659****Mer 18 juin 1659**

- *La Mort de Chrisme*. R : 90 l. [soit 120 places de parterre à 15 sols].

- La *Gazette* du 21 rapportera :

Le 18, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur et la plus grande partie de la cour, accompagnèrent derechef le Saint-Sacrement à la procession de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui se fit avec une pompe extraordinaire, les rues par où elle passa étant ornées des plus riches tapisseries, et principalement les avenues du Louvre, où étaient celles de la couronne, dont aussi les pierreries ornaient superbement la chapelle du Petit-Bourbon, dans laquelle on avait préparé le reposoir...

÷ Dans sa Lettre du 21, Loret, qui a déjà signalé dans la précédente (v. 121-154) que le Roi, la Reine, Monsieur « et même Son Éminence », avaient suivi la procession du Jeudi du Saint-Sacrement (le 12), tire aujourd'hui le bilan de huit jours de solennités (v. 49-75) :

Depuis que dans Paris j'habite  
 (Cité de très rare mérite  
 Pour ses beautés et sa splendeur),  
 Je n'ai jamais vu tant d'ardeur  
 Dans les bonnes et belles âmes,  
 Tant des grands seigneurs que des dames,  
 Et jamais plus dévotement  
 La fête du Saint-Sacrement,  
 Des vrais chrétiens toujours prisée,  
 Ne fut si bien solennisée  
 Que durant l'octave dernier,  
 Où l'on lâcha maint prisonnier ;  
 Jamais tant de belles tentures,  
 Jamais tant d'exquises peintures,  
 De vases, de cierges ardents,  
 Ne charmèrent les regardants ;  
 Jamais on ne vit tant d'offrandes,  
 Tant de fleurs ni tant de guirlandes ;  
 Les riches reposoirs dorés  
 Ne furent jamais si parés,  
 Les processions si nombreuses,  
 Les musiques si merveilleuses ;  
 Et sans mentir, les piétés  
 De toutes nos deux Majestés,  
 Qu'admiraient les plus insensibles,  
 N'ont jamais été si visibles  
 Ni celles de toute leur cour. [...]

**Jeu 19 juin 1659**

- *La Mort de Pompée*. R : 153 l.

**Ven 20 juin 1659****Sam 21 juin 1659**

- Aucune mention dans le Registre de La Grange.

- Le même jour, entrevue émouvante entre Anne d'Autriche et Louis XIV.

- Ce jour-là, Louis XIV, « suivi de plusieurs courtisans et jeunes messieurs », part chasser à Chantilly pour quelques jours.

÷ La *Gazette* du 28 rapportera :

Le 21 du courant, le Roi, après avoir entendu messe à Notre-Dame, partit de cette ville pour aller coucher à Chantilly...

÷ Il s'agit en fait des adieux de Louis XIV à Marie Mancini.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

Avant que de partir de Paris, M. le cardinal avait fait partir ses trois nièces [Marie, Hortense et Marie-Anne] ; qu'il les avait envoyées à Brouage, et que ce départ avait fait grand bruit ; que le roi en avait été fort fâché ; même l'on disait qu'il s'était mis à genoux devant la reine et M. le cardinal, pour leur demander d'épouser mademoiselle de Mancini. Comme je ne sais sur cela que les bruits du monde, je

n'en dirai pas davantage ; il n'appartient pas ni à moi ni à personne de raisonner sur ce que nos maîtres font, même sur ce qu'en disent les autres.

÷ Sur Brouage, voir *Brouage, ville d'histoire et place forte*, Éliane et Jimmy Vigé, Saint-Jean-d'Angély, 1989, 2 vol.

÷ Les trois nièces du Cardinal ne seront de retour à Paris que le 28 janvier 1660, soit sept mois plus tard.

÷ Loret rendra compte de ce départ, puis du séjour, dans ses Lettres du 21, v. 189-200, et 28, v. 83-90. Il conclut sa Lettre du jour par un « Remerciement à Mademoiselle de Mancini » :

Noble et généreuse Marie,  
 À qui la nature a parie  
 (Outre mille attraits précieux)  
 Un bel esprit et de beaux yeux,  
 Et qui, n'ayant pas quatre lustres,  
 Faites des conquêtes illustres  
 Par ces appas brillants et doux  
 Que l'on voit éclater en vous ;  
 Permettez que ce peu de lignes,  
 Quoique rampantes, quoiqu'indignes,  
 Vous fassent tout présentement  
 Un très humble remerciement  
 Des beaux louis d'or que dimanche [15]  
 Je reçus de votre main blanche ;  
 Non sans, en cette occasion,  
 Avoir de la confusion,  
 Puisque votre oncle débonnaire,  
 Dont je suis le pensionnaire  
 Depuis quatre ou cinq ans passés,  
 M'a déjà fait du bien assez  
 Pour obliger son cher lignage  
 À ne m'en combler davantage.  
 Mais quoi ! vous avez le cœur grand,  
 Et d'autre part, considérant  
 Combien votre âme est obligeante  
 Aussi bien que belle et charmante,  
 Sachez, ô belle Mancini,  
 Fille de mérite infini,  
 Que pour servir l'oncle et les nièces,  
 Je me mettrais en mille pièces.

### **Dim 22 juin 1659**

• *L'Étourdi*. R : 235 l.

÷ La Grange écrit « Dimanche 21 » ; cette erreur entraîne de fausses dates jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. La Grange avait déjà fait une erreur semblable le 9 mai.

÷ Le dimanche est un jour « ordinaire », réservé normalement aux Italiens. Leur départ pour l'Italie ne sera enregistré par La Grange que sous la date du 7 juillet. Il est intéressant de noter que ce départ coïncide avec celui de Mazarin (voir au 23).

### **Lun 23 juin 1659**

• Aucune mention dans le registre de La Grange.

• Le soir, dans tout Paris, feux de la Saint-Jean. Voir *La Muse royale* de Robinet du 26 juin 1656.

### **Mar 24 juin 1659**

• Fête de saint Jean-Baptiste.

• *L'Étourdi*. R : 183 l. Même remarque que pour le dimanche 22.

• Suite de la *Gazette* du 28 :

[...] Chantilly, duquel Sa Majesté partit le 24 au château de Vincennes, où la Reine alla aussi, accompagnée de Monsieur, Leurs Majestés ayant été régalingées d'une splendide collation par Son Éminence ; et depuis, le Roi est retourné à Chantilly.

÷ Louis XIV restera à Chantilly jusqu'au 29 ; il en partira pour aller chasser et coucher à Claye, d'où il gagnera Fontainebleau le 25. Il y sera rejoint le 3 juillet par la Reine, Monsieur et le reste de la cour [*Gazette* du 5 juillet].

**Mer 25 juin 1659**

- La *Gazette* du 28 rapportera :  
Le 25, Son Éminence, avec laquelle étaient le duc de Créqui, les maréchaux de Villeroi et de Clérambault, le Grand Maître de l'artillerie [La Meilleraie], le sieur de Lionne et quantité d'autres seigneurs, partit aussi pour se rendre sur la frontière d'Espagne, où ce grand ministre, secondant les intentions d'un monarque non moins pacifique que belliqueux, va mettre la dernière main à l'ouvrage de la paix, et combler par là les souhaits des peuples, aussi bien que couronner ses travaux, avec une gloire d'autant plus grande qu'il n'y aura eu que lui qui ait pu procurer cette paix depuis si longtemps désiré, et avoir rendu la France, par ses merveilleux conseils, plus triomphante qu'elle n'avait jamais été.  
÷ Dans sa Lettre du 28, Loret situe ce départ au lundi 23 (v. 15-82).

**Jeu 26 juin 1659**

- *L'Étourdi*. R : 90 l. [soit 120 places de parterre à 15 sols].

**Ven 27 juin 1659**

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Charles de Sercy, la *Clotilde* de l'abbé Claude Boyer, jouée le 18 mai à Berny par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne.  
÷ Le privilège, signé Justel, a été donné le 11 juin au libraire pour sept ans.  
÷ Le livre est dédié « À Monseigneur le Procureur général, ministre d'État et surintendant des finances », Nicolas Fouquet.  
÷ L'épître est suivie d'un sonnet pour le même homme.

**Sam 28 juin 1659**

- *Venceslas*, de Jean Rotrou : 220 l.  
÷ Ce jour est le neuvième anniversaire de la mort de Rotrou. Peut-il s'agir d'une simple coïncidence ? Ne faut-il pas chercher du côté des relations que Madeleine Béjart a entretenues avec Rotrou dans sa jeunesse [voir Henri Chardon, *Monsieur de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, 1886, p. 57-61].  
÷ Créée en 1647 à l'Hôtel de Bourgogne, cette pièce – dont Lancaster signale, *HFDL*, II, 2, 545, qu'elle était l'une des pièces françaises les plus populaires au XVII<sup>e</sup> siècle – est le dernière œuvre de Rotrou ; elle a été imprimée en 1648, avec une dédicace au jeune Charles III de Blanchefort, duc de Créqui, le même qui, devenu premier gentilhomme de la chambre du roi, et à ce titre collègue du comte de Saint-Aignan, représentera Louis XIV au baptême de Louis, premier enfant de Molière et Armande. Voir au 28 février 1664.  
÷ Tragi-comédie en cinq actes et en vers, cinq rôles masculins et trois féminins, des figurants.  
÷ La troupe la jouera treize fois entre ce jour et le 4 décembre 1668.

- Dans sa Lettre du jour, Loret revient (v. 103-134) sur le livre offert par la comédienne Aurélia à la reine Anne d'Autriche :

Pour récompenser Aurélie  
De la pièce belle et jolie  
(Sous le nom de *Comedia*)  
Qu'à la reine elle dédia,  
Cette princesse libérale,  
Dont l'âme est tout à fait royale  
Au jugement des mieux sensés,  
Lui fit présent, ces jours passés,  
D'un paire de pendants d'oreilles  
De diamants beaux à merveilles,  
Ouvrage exquis, rare et brillant,  
Travaillé des mieux, et valant  
(Ainsi que m'a dit certain homme)  
De trois cents pistoles la somme.  
J'ai vu moi-même ce beau don  
Et je jure par Cupidon,  
Vainqueur des plus braves monarques,  
Que quand je vis ces riches marques  
De la gratitude et bonté  
De cette auguste majesté  
Envers ladite demoiselle,  
J'en fus ravi pour l'amour d'elle :

Car plus de deux ans il y a  
 Que j'aime cette Aurélia  
 Pour son esprit et gentillesse,  
 Et je n'apprends qu'avec tristesse  
 Qu'icelle doit partir mardi,  
 Soit devant, soit après midi,  
 Et retourner en diligence  
 À Rome, Venise ou Florence,  
 Pour exercer en ces lieux-là  
 Les aimables talents qu'elle a.

### Dim 29 juin 1659

- Louis XIV arrive à Fontainebleau, venant de Chantilly, où il chassait depuis une semaine.

### Lun 30 juin 1659

### Mar 1 juillet 1659

- Les Visionnaires. R : 174 l.  
 ÷ Même remarque que pour les 21 et 23 juin.

### Mer 2 juillet 1659

- Anne d'Autriche et Philippe d'Anjou rejoignent Louis XIV à Fontainebleau. Loret rend compte de ce départ dans sa Lettre du 5, v. 93-110 :

Mercredi dernier, notre reine,  
 Durant la nuit claire et sereine,  
 Et Philippe de France aussi,  
 Partirent à grand train d'ici,  
 Pour aller, *en moins de sept heures*,  
 En la plus belle des demeures,  
 Où l'on va par terre et par eau,  
 C'est assavoir Fontainebleau.

÷ Voir la *Gazette* du 5 citée au lendemain.

- Ce même jour est achevé d'imprimer, pour le compte de Charles de Sercy, *Le Portrait de la coquette, ou La Lettre d'Aristandre à Timagène*, pour lequel Sercy a obtenu le 11 juin précédent un privilège signé Justel.

÷ Ce texte, daté au bas de la dernière page « À Pézenas, le 30 avril 1659 », a été attribué tardivement [par Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*, III, col. 957), Lacroix (*Bulletin du bibliophile*, XIV<sup>e</sup> série, 1860, p. 1004), puis Lachèvre, *Recueils*, II, p. 180] à Félix de Juvenel, auteur d'un roman publié en 1645, *Dom Pélage, ou L'Entrée des Maures en Espagne*.

÷ Il pourrait aussi bien, sinon mieux, être de l'abbé d'Aubignac, qui fera paraître cinq ans plus tard, anonymement, un livre intitulé *Aristandre ou Histoire interrompue* ; voir au 15 mai 1664.

÷ Le livre s'ouvre sur un avis du libraire au lecteur :

Je n'aurais pas eu besoin de te donner aucun avis pour te disposer à faire un favorable jugement de cet ouvrage, si celles qui y sont dépeintes ne composaient la plus grande partie d'un sexe à qui presque tous les hommes rendent hommage. Cette considération obligea d'abord quelques personnes savantes dans la pratique du monde, à qui j'en montrai la copie, de m'ôter la pensée d'en faire un présent au public ; mais après l'avoir examiné plus attentivement, ils demeurèrent d'accord qu'attaquant seulement les défauts, et non pas les personnes, il n'y avait pas lieu d'appréhender le courroux de qui que ce fût. C'est pourquoi j'ai exécuté, Lecteur, le dessein que j'avais fait de le faire imprimer et de t'en faire un présent. Si tu trouves que le sujet de l'ouvrage est trop plaisant pour être traité si sérieusement, celui qui me l'a mis entre les mains m'a donné charge de te faire souvenir que l'auteur de cet ouvrage est un oncle qui instruit son neveu. Il croit que c'est assez pour te persuader que cet oncle ne pouvait parler d'une autre manière à son neveu sans démentir son caractère. Il m'a donné encore la commission de t'avertir que tu ne dois pas t'arrêter au jugement que toutes sortes de personnes feront de ce livre, mais seulement à celui des personnes qui en parleront sans intérêt et sans passion. Après cela, il ne me reste plus qu'à te prier d'excuser les fautes d'impression, qui sont en grand nombre, quelque diligence que j'y aie apportée.

÷ Le texte proprement dit est imprimé sur 264 pages.

÷ Le 30 septembre suivant, le même Sercy obtiendra un privilège pour l'impression du *Festin de Pierre* (de Villiers) et de *La Coquette vengée* (attribuée à Ninon de Lenclos), qui est une réponse au *Portrait de la Coquette*.

÷ En 1685, Charles de Sercy remettra en vente les invendus de cette première édition, sous le titre de *Le Portrait, ou Le Véritable Caractère de la coquette*, sans l'avis du libraire au lecteur. L'exemplaire 8° S 3147 de la bibliothèque de l' Arsenal contient *La Coquette vengée* (sic) reliée à la suite.

### Jeu 3 juillet 1659

• *Rodogune*. R : 42 l. [soit 56 places de parterre à 15 sols].

• La *Gazette* du 5 rapportera :

Le 3 de ce mois, la Reine, ayant le jour précédent été faire ses adieux aux religieuses du Val-de-Grâce, et reçu les respects des principaux de cette ville, en partit, accompagnée de Monsieur, pour se rendre à Fontainebleau.

÷ La même *Gazette* reproduit une dépêche de Fontainebleau datée du 4 et confirmant que la Reine et Monsieur sont arrivés le 3.

### Ven 4 juillet 1659

• La *Gazette* du 12 reproduira une dépêche de Fontainebleau datée du 10 :

Le 4 de ce mois, Leurs Majestés, avec lesquelles était Monsieur, ouïrent messe dans la haute chapelle du donjon, et l'après-dînée, le Roi fut tracer un fort qu'il fait construire derrière le parc, par les gardes françaises et suisses. »

÷ Voir, dans les éphémérides 1637-1657, aux 27 décembre 1650, 4 mars et 15 septembre 1651, 15 juin et 24 novembre 1652 et 21 mars 1653.

### Sam 5 juillet 1659

• *Le Gouvernement de Sanche Pansa*, comédie de Daniel Guérin de Bouscal. R : 320 l.

÷ La troupe la jouera trente fois entre ce jour et le 20 novembre 1665.

÷ À noter l'actualité d'une pièce adaptée du chef-d'œuvre de la littérature espagnole.

• Le même jour, dans sa Lettre en vers, Loret annonce (v. 229-240) le début des travaux d'extension du Louvre :

Par ordre de Son Éminence,  
On va, dit-on, en diligence,  
(Et tel dessein sent bien la paix)  
Continuer, mieux que jamais,  
Par une belle architecture,  
Du Louvre la grande structure.  
Et c'est à présent tout de bon  
Que le sage sieur Ratabon,  
Comme ayant la surintendance  
Des bâtiments royaux de France,  
Va de bon cœur s'employer là,  
Et je jurerais de cela.

÷ La *Gazette* du jour rapporte elle aussi :

Cette semaine, on a commencé de disposer les choses nécessaires pour la continuation du bâtiment du château du Louvre, en exécution des ordres que Son Éminence en a donnés à son départ au sieur Ratabon, surintendant des bâtiments du Roi, la gloire de la perfection de ce superbe et majestueux édifice, qui sera le plus magnifique de la chrétienté, n'ayant pas été moins réservée à cet incomparable ministre que l'agrandissement et le repos de l'État.

• Le même jour, émeute à Montauban. Henry Le Bret, qui se trouvait alors dans la ville, écrira, dans son *Histoire de Montauban* :

Je ne veux point entrer dans le détail de [la sédition] qu'ils firent contre les jésuites et leurs écoliers, dont plusieurs furent blessés d'épées et de baïonnettes ; ni de la rupture des toits et des portes des prisons du Présidial, d'où ils arrachèrent les auteurs de ces violences ; ni d'une autre sédition faite contre l'évêché, qui fut assiégé toute une nuit, à cause que les consuls, ayant voulu exécuter un arrêt du Conseil favorable aux catholiques, s'y étaient retirés ; ni enfin de tout ce qui se passa contre l'intendant de Fontenay, parce qu'il suffit que l'on sache que ce fut ce qui donna sujet au roi de transférer leur collège et académie à Puylaurens, de faire raser leurs nouvelles fortifications comme la cause unique de leur fierté, et de faire ensuite le procès à plusieurs coupables, l'un desquels fut pendu et brûlé dans la grand'place, un autre pendu à Villebourbon, deux envoyés aux galères perpétuelles, un fouetté après avoir assisté au supplice des premiers, une trentaine

condamnés à mort par défaut et exécutés en effigie, et le ministre [Jacques] Gaillard<sup>12</sup>, principal auteur de tous ces désordres, banni du royaume à perpétuité ; Sa Majesté, qui, pour appuyer cette exécution, avait envoyé dans Montauban cinq à six mille hommes de cavalerie et d'infanterie.

÷ Le même incident est raconté par le même Le Bret dans le *Récit de ce qu'a été et de ce qu'est présentement Montauban* [Montauban, 1701] :

Le théâtre était à peine dressé que les proposants, suscités par le ministre Gaillard, le renversèrent... Plusieurs des jeunes acteurs qui répétaient leurs rôles furent blessés à coups d'épées et de baïonnettes ; les autres furent poursuivis jusque dans l'église, où on faillit à assommer le Père de Saint-Martin qui disait la messe. On courut à la porte de l'escalier des Jésuites, qui, voyant qu'on l'enfonçait et que l'on y mettait le feu, se sauvèrent dans la tour et sonnèrent leur cloche pour appeler du secours. Les magistrats s'y transportèrent, mais ils furent insultés d'une manière si outrageante que notre prélat m'obligea d'y courir avec ce que je pus rassembler de gens résolus, qui s'emparèrent d'un proposant nommé Gellius ; mais les factieux forcèrent la prison et enlevèrent le criminel avec tous les prisonniers.

÷ Le même incident raconté par Perrin de Grandpré, p. 250 :

Les écoliers catholiques avaient dressé un théâtre dans le dessein de représenter une action tragique ; les proposants calvinistes, jaloux de ces exercices, réunis aux restes de l'Académie, en demandent la démolition avec menaces, ayant pour capitaine le ministre Gaillard, qui était tout en feu. Les consuls de l'une et de l'autre religion accourent au collège, ainsi que les officiers du présidial ; mais ils tâchèrent en vain de pacifier le désordre. Les chaperons catholiques et l'autorité présidiale furent si fort dans le mépris que Gaillard eut la hardiesse de les morguer. Un des syndics fut battu et plusieurs furent blessés et poursuivis à coups de pierres jusqu'à l'autel de la Vierge, la messe même s'y disant. Les messieurs du présidial en firent un prisonnier ; mais cela ne retint pas ces insolents, qui, sous la conduite de Gaillard et de Verdier, son collègue, se rendirent, avant une heure, au collège avec leurs épées, pour démolir en enragés le théâtre, pour briser les ais et les jeter dans les puits, pour maltraiter encore les pères jésuites, qui, se voyant assiégés dans leur maison, furent obligés, pour appeler du secours, de se servir de leurs cloches.

÷ Le même incident, raconté par les auteurs de *La France protestante*, à l'article Gaillard :

[...] les protestants, mal inspirés, préférèrent céder la moitié de leur collège aux jésuites. Ce voisinage ne pouvait manquer d'occasionner des querelles, et les disciples de Loyola, qui se sentaient appuyés par le gouvernement, ne négligèrent rien pour exciter des troubles, sûrs qu'ils étaient d'en profiter. Dès 1660 [Il s'agit là d'une erreur !], ils dressèrent dans la cour du collège un théâtre sur lequel leurs élèves devaient représenter une tragédie. Les étudiants protestants en demandèrent avec menaces la démolition. Une émeute éclata ; les consuls, qui étaient accourus pour apaiser le tumulte, furent insultés et poursuivis à coups de pierres. L'intendant [Fontenay] parvint cependant à mettre la main sur quelques-uns des coupables ; mais les portes des prisons furent enfoncées, les détenus délivrés, et l'intendant lui-même courut risque de la vie. Saint-Luc reçut ordre d'occuper militairement Montauban.

÷ [R. Garrisson] Plainte, enquête ; le parlement de Toulouse donne gain de cause aux catholiques. Mais un arrêt du Conseil privé du 12 août ordonne de surseoir à l'exécution de l'arrêt du parlement de Toulouse.

Septembre : [Forestié, p. 101-102] : « Pendant que Louis XIV se trouvait à Bordeaux, en septembre 1659, Le Bret se rendit dans la capitale de la Guyenne pour exposer à la Reine mère les détails de l'émeute survenue le 5 juillet à Montauban. »

Garrisson : Le Bret se rend à Paris [il se rend en fait à Bordeaux], obtient plusieurs audiences de la Reine mère, et un nouvel arrêt, du 29 septembre, ordonne la suppression de l'Académie de Montauban, sa translation à Puylaurens, et la démolition des remparts de la ville.

Suite de Forestié : « À la suite de ces plaintes [exposées à Anne d'Autriche par Le Bret en septembre], le roi, arrivé à Toulouse le 12 novembre [selon Loret du 25, v. 153-157, il s'agit du 14 octobre], écrivit au duc D'ARPAJON [lieutenant-général du Haut-Languedoc depuis novembre 1656] de transférer à Puylaurens l'Académie protestante établie à Montauban depuis 1600, et donna l'ordre de démolir les 13 bastions qui défendaient la cité. »

### **Dim 6 juillet 1659**

12. Voir Eugène et Émile Haag, *La France protestante*, 1888, t. VI, p. 791, et *Dictionnaire de biographie française*.



**Lun 7 juillet 1659**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 146 l.
  - ÷ Sous cette date, La Grange trace une demie ligne noire et note d'une belle écriture : « La troupe italienne s'en retourna en ce temps en Italie. Trivelin et Aurélia restèrent. »
  - ÷ Dans sa Lettre du 28 juin, pourtant, Loret écrivait [v. 125-134] qu'Aurélia devait partir le mardi suivant (1<sup>er</sup> juillet) « soit devant, soit après midi ».
  - ÷ On observe que, depuis le 21 juin, la troupe de Monsieur a joué certains jours « ordinaires ».

**Mar 8 juillet 1659**

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Pierre Lamy et Guillaume de Luyne, « *Épigone, histoire du siècle futur, première partie* ».
  - ÷ Le privilège, signé Bernage, a été accordé le 12 janvier 1658 pour sept ans « à Jacques Guttin », lequel l'a cédé à Pierre Lamy, qui y a associé Guillaume de Luyne.
  - ÷ Émile Magne a montré, dans son édition de *La Prétieuse* [Paris, 1938-1939], en s'appuyant sur les témoignages de Michel de Marolles [*Mémoires*] et de Charles Sorel, que le véritable auteur de ce roman est l'abbé Michel de Pure.
  - ÷ L'épître dédicatoire, signée D. P., est adressée à Madame la marquise de Gouvernet, fille du banquier Barthelémy Herwart.
  - ÷ Elle est suivie d'un avis Au lecteur, lui-même suivi d'une « Clef des mots obscurs ».

**Mer 9 juillet 1659****Jeu 10 juillet 1659**

- Création, à l'Hôtel de Bourgogne, de *Bélessaire*, tragi-comédie de La Calprenède. Loret en rend compte dans sa Lettre du 12 (v. 217-234) :

Pour voir, en tragi-comédie,  
 Une pièce grave et hardie,  
 Dont le sujet soit signalé  
 Extrêmement bien démêlé  
 Et digne de ravir et plaire,  
 Il faut voir le grand *Bélessaire*,  
 Que les sieurs acteurs de l'Hôtel  
 Tiennent d'un auteur immortel,  
 Savoir le fameux Calprenède,  
 Pièce, sans mentir, qui ne cède  
 Aux ouvrages les plus parfaits  
 Que depuis dix ans on ait fait,  
 Pièce entre les plus mémorables  
 Qui contient des vers admirables,  
 Pièce valant mille écus d'or  
 Et dans laquelle Floridor,  
 Qui de grâce et d'esprit abonde,  
 A le plus beau rôle du monde.

- Le même jour sont achevées d'imprimer, pour le compte du libraire Pierre Lamy, *Les Six Comédies de Térence en latin et en français, de la traduction de M. de Marolles, abbé de Villeloin, avec des remarques nécessaires sur les lieux difficiles*.

- ÷ Le privilège, signé Béguin, a été accordé au libraire le 24 mai précédent.
- ÷ Le livre est dédié à César d'Estrées, évêque de Laon :

[...] Je n'ai pas, à la vérité, employé plusieurs années à composer cette traduction des comédies de Térence, je ne serais pas capable d'un travail si long ; mais j'y ai donné bien des heures des deux mois de temps que j'ai pris sur le grand loisir qui me reste ; de sorte, Monseigneur, que ce n'est pas aller trop vite pour un labeur qui n'est pas sans quelque difficulté, ni trop lentement aussi pour un esprit comme le mien, qui ne se vante point de faire toutes les choses dont il peut être capable, avec une extraordinaire facilité. Que si néanmoins j'y ai fait en courant quelque faux pas, comme cela pourrait bien être, quoique je ne m'en sois pas encore aperçu, je ne sais que trop que je ne suis point infallible et qu'il n'y a même point d'homme sur la terre qui le soit ; il ne faut qu'un peu de patience pour ouïr là-dessus les avis de plusieurs de nos amis, qui ne manqueront jamais de nous le faire sentir, et peut-être bien vivement, quand ils ne nous en diraient rien du tout. Ceux qui composent des livres, et principalement des traductions de pièces importantes, sont insensibles le plus souvent aux blessures qu'ils font à leur propre réputation. Ils se détournent

sans y penser de la droite route : ils marchent de travers et de mauvaise grâce, s'il faut ainsi dire ; ils se fourvoient pour n'avoir pas de bons guides, et tombent quelquefois dans des précipices, lorsqu'ils s'imaginent avoir approché de plus près le but de la gloire où ils aspirent. Mais un petit rayon de cet esprit délicat des Muses suffit pour leur faire découvrir bien des choses en peu de temps, qu'ils n'avaient point aperçues d'abord. Ils reconnaissent enfin leurs faiblesses, leurs bévues et leurs erreurs, et l'impossibilité d'y remédier les afflige sensiblement, sans que toutes les hyperboles des flatteurs ou des mauvais complaisants soient capables de les en consoler. Voilà, Monseigneur, une partie des pensées qui me viennent à l'esprit au sujet de tant de livres que j'ai déjà faits, et que je continue, par je ne sais quelle fatalité, de donner au public et au commerce des libraires qui en font quelque débit.

÷ À la suite de ses Remarques sur la traduction, Marolles a inséré un court essai intitulé *Des fautes d'impression et des mauvaises conséquences qui s'en peuvent tirer ; où par occasion se trouve expliqué un passage difficile de l'Histoire de la maison de Montmorency*. L'auteur y revient, en passant, sur les amis qu'il évoquait dans l'épître dédicatoire :

Je prie le lecteur de trouver bon que je dise, sur ce propos, une pensée qui me vint dernièrement en bonne compagnie de personnes doctes dont je fus visité dans mon étude, comme cet honneur m'arrive assez souvent par les civilités que mes amis me veulent faire...

÷ La préface :

J'ai été beaucoup plus loin que je ne pensais. C'est ainsi que nous allons de l'un à l'autre, et je vois bien que l'esprit de l'homme est insatiable, aussi bien que son cœur ; que ses désirs augmentent de jour en jour et qu'il ne se contente jamais. J'ai donné en douze années la traduction de douze poètes latins illustres, de Lucrèce, de Lucaïn, de Juvénal et de Perse par deux fois, de Virgile et d'Horace, dont nous sommes à la veille d'une seconde édition, de Stace, de Plaute, de Martial, de Catulle, de Tibulle et de Propertius. En voici un treizième, et si le libraire qui en fait l'édition se dispose à nous en croire, il y en a un quatorzième tout prêt : Sénèque le tragique, le seul de son genre qui nous reste de l'antiquité romaine. N'est-ce point trop ? Mais au moins après cela ce sera bien assez. Le divertissement honnête que j'ai trouvé en ces sortes d'ouvrages m'y a engagé insensiblement ; ils ont été, je l'avoue, mes délices, mes jeux, mes festins et mes promenades. Je sais bien que plusieurs de ma condition ont fait un meilleur usage de leur loisir, en quoi je serais ravi de les avoir imités ; et peut-être que j'aurais mieux employé à des études plus hautes et plus dignes de ma profession [= ecclésiastique] toutes les heures que j'ai données à la lecture des livres profanes : c'est ainsi que j'appelle les livres qui ne sont pas sacrés, quoiqu'il y ait de fort excellentes choses en ceux-ci, et pour l'élégance de l'élocution, et pour la justesse des pensées. Mais dans la république des lettres aussi bien que dans les États politiques, il y a des degrés et des esprits différents, qui se rendent un mutuel secours, sans qu'il soit permis au plus grand d'opprimer le moindre, comme le degré le plus haut ne foule pas au pied, pour ainsi dire, celui qui est au-dessous ; et le plus petit n'est pas toujours le plus méprisable, ni le plus élevé le plus digne d'admiration. [...]

Plaute et Térence ne sont pas moins admirables pour les poèmes comiques où ils ont excellé que Salluste et Tite-Live pour les discours politiques et les excellentes narrations historiques, dans lesquelles, depuis tant de siècles, ils ont acquis une si haute réputation, quoiqu'à le bien prendre, Térence n'eût guère fait que des traductions des écrits d'Apollodore et de Ménandre. Aussi faut-il avouer que de bien traduire les ouvrages des auteurs célèbres (je m'imagine que les grands poètes sont de ce nombre-là) est quelque chose de considérable ; de sorte que Cicéron lui-même ne l'avait point dédaigné de son temps, non plus que Catulle, Germanicus, Sénèque et les deux comiques que je viens de nommer, sans une infinité d'autres.

÷ En page 206, recensant les différentes éditions de Térence parues jusque-là, Marolles écrit :

La neuvième, in-octavo. Ce sont des observations sur Térence par un écrivain milanais appelé Augustinus Gamberellius. [...] J'ai vu ce livre par les faveurs toujours obligantes de M. l'abbé de La Mothe Le Vayer.

◇ C'est la première référence que je rencontre à « l'abbé » de La Mothe Le Vayer, fils du philosophe et précepteur de Philippe d'Anjou.

÷ En page 232, il fait quelques remarques sur *L'Eunuque* :

Cette comédie [...] a été agréablement imitée en vers par M. de La Fontaine, de Château-Thierry, de qui toutes les choses que nous avons vues, également judicieuses et polies, sont bien dignes de l'estime qu'elles se sont acquises parmi les gens d'esprit. Nous en allèguerons des vers selon que l'occasion s'en offrira, d'où il sera facile de juger de la beauté de tout le reste.

◇ *L'Eunuque* dans l'adaptation de La Fontaine a été achevé d'imprimer, pour le compte d'Augustin Courbé, le 17 août 1654, avec un privilège signé Conrart

donné le 23 juin précédent. Dans son Avertissement au lecteur, La Fontaine écrivait :

[...] Pour les vers et pour la conduite, on y trouverait beaucoup plus de défauts, sans les corrections de quelques personnes dont le mérite est universellement honoré. Je tairai leur nom par respect, bien que ce soit avec quelque répugnance ; au moins m'est-il permis de déclarer que je leur dois la meilleure et la plus saine partie de ce que je ne dois pas à Térence.

◇ *L'Eunuque* était déjà cité dans la *Suite des Mémoires* de Marolles, 1657, et le sera encore dans le « Dénombrement » de 1679.

÷ Dans son commentaire sur la Satire IX de Boileau, Pierre Le Verrier rapporte cette curieuse anecdote [*Les Satires de Boileau commentées par lui-même et publiées avec des notes par Frédéric Lachèvre. Reproduction du commentaire inédit de Pierre Le Verrier, avec les corrections autographes de Despréaux, Le Vésinet/Courménéil, 1906, p. 92*] :

V. 78 : « Servir de second tome aux airs du Savoyard. »

Le Savoyard était un chantre du Pont-Neuf fort renommé. Il avait avec lui une espèce de troupe. L'auteur ne haïssait pas de l'aller entendre, et en parle fort volontiers. Ce Savoyard a fait imprimer un livre de chansons. En voici deux vers, que j'ai entendu citer à l'auteur :

*L'embarquement est divin*

*Quand on s'embarque sur le vin.*

Il avait imité autant qu'il avait pu, par rapport à son art, ce fameux farceur appelé Gilles le Niais. Celui-ci jouait ses farces dans un jeu de paume qui était devant les fenêtres de l'abbé de Marolles. Dans le temps que ce farceur faisait le plus de bruit, l'abbé faisait imprimer sa détestable traduction de Térence, et sa folie alla jusqu'à y mettre que M. de la Force, qui était ce Gilles le Niais, charmait tout Paris, comme Térence avait charmé l'ancienne Rome.

÷ Le Verrier fait référence à quelques lignes d'une note de Marolles sur le prologue de *l'Hécyre* [p. 463] :

V. 4. *Voir danser sur la corde*, ou marcher sur la corde, *in funambulo*, de la façon qu'on y marche et qu'on y danse à présent. Ce que Pétrone a bien décrit par ces vers, que nous avons traduits ailleurs : *Stuppea suppositis tenduntur vincula lignis* [...]. C'était autrefois une chose admirable et tout à fait étonnante ; et certes nous pouvons dire aussi que cela ne se fait pas sans beaucoup d'adresse ; mais principalement quand on y fait des choses extraordinaires, telles que d'y sauter fort haut, sans contrepoids, y marcher sur un ais qui n'y est point attaché, et y rouler par-dessus une brouette ; ce que j'aurais bien eu de la peine à croire si je ne l'avais vu de mes yeux, et depuis peu de jours, devant les fenêtres de mon logis, en la présence d'un grand peuple, qui s'en retourna tout émerveillé d'avoir vu une chose si prodigieuse dans le fossé de la Ville auprès de la porte de Nesle. Le sieur de La Force (sic, pour Force) s'était exposé sans effroi à une action si périlleuse. Cet homme, Parisien de naissance, qui débite quelques drogues et médicaments du sieur Fosse, Italien, son beau-père [François Fossa ?], capable de faire seul une comédie entière, et qui, dans les petites qu'il invente et qu'il compose pour le divertissement du peuple avec sa seule famille, attire tous les jours force gens à son spectacle, et n'est point jugé indigne de paraître quelquefois sous un nom comique [Gilles le Niais] devant ce qu'il y a de plus grand et de plus puissant dans l'État.

÷ Gilles le Niais paraîtra dans *Les Véritables Précieuses*, de Somaize ; c'est également sous son nom que l'abbé Cotin raille Gilles Ménage dans sa *Ménagerie*.

#### **Ven 11 juillet 1659**

• *Le Cid*. R : 100 l. [= 133 places de parterre à 15 sols].

÷ La Troupe jouera la pièce quatre fois entre ce jour et le 7 décembre 1659.

#### **Sam 12 juillet 1659**

#### **Dim 13 juillet 1659**

• *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 225 l.

#### **Lun 14 juillet 1659**

#### **Mar 15 juillet 1659**

• *Scévole*. R : 78 l. [= 104 places de parterre à 15 sols].

**Mer 16 juillet 1659**

- Louis XIV fait faire l'exercice à sa compagnie des mousquetaires dans le grand jardin du château de Fontainebleau, en présence de la Reine et de toute la cour [la *Gazette* du 26].

- Monsieur, Philippe d'Anjou, revient de Fontainebleau pour assister, à l'hôtel du Plessis-Guénégaud [= de Nevers], au mariage d'Alexandre de Choiseul, comte du Plessis-Praslin (1634-1672, fils du maréchal, gouverneur depuis 1648 du susdit Philippe d'Anjou, et de Colombe Le Charron<sup>13</sup>) et de Marie-Louise de Bellenave (1640-1724, fille de Claude Le Loup de Bellenave et de Marie de Guénégaud), « nièce du sieur du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'État », selon la *Gazette* du 19<sup>14</sup>.

÷ Le premier enfant du couple naîtra le 19 ou le 20 juin 1660 ; voir la Lettre de Loret du 26 juin 1660, v. 29-42.

÷ Le marié devrait être le frère d'Élisabeth de Choiseul-Praslin, Mme du Plessis-Guénégaud, depuis qu'elle a épousé en 1642 Henri de Guénégaud, sieur du Plessis-Belleville (1610-1676), trésorier de l'épargne, secrétaire d'État et garde des Sceaux, animatrice d'un célèbre salon.

÷ Le 4 février 1660, la troupe ira jouer *L'Étourdi* et *Les Précieuses ridicules* dans ce même hôtel du Plessis-Guénégaud [= de Nevers], où, le 3 février 1665, Racine viendra lire son *Alexandre*.

÷ C'est probablement dans ce même hôtel que la troupe s'installera après la mort de Molière.

**Jeu 17 juillet 1659****Ven 18 juillet 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 110 l. [= 146 places de parterre à 15 sols].

**Sam 19 juillet 1659**

- Le surintendant Fouquet reçoit Louis XIV, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans dans son château de Vaux [la *Gazette* du 26]. Loret rend compte de ce régal dans sa Lettre du 26, v. 89-116.

**Dim 20 juillet 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 303 l.

÷ Registre de La Grange : « Partagé, à cause des frais extraordinaires : 12 l. » [rajouté dans la marge : « Vieilles décorations payées à Mlle Béjart. »]

**Lun 21 juillet 1659**

- La *Gazette* du 26 rapportera que ce jour

le Roi exerça encore ses gardes et mousquetaires à l'attaque du fort construit par les soins du sieur Ouff Dermour, lieutenant commandant la compagnie générale des gardes suisses, et Sa Majesté témoigna, par l'approbation qu'elle donna à cet ouvrage, qu'il n'avait pas moins d'industrie à construire des forteresses qu'il avait toujours montré de fidélité pour son service.

**Mar 22 juillet 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 250 l.

- La *Gazette* du 26 signalera que ce jour-là,

Monsieur vint en cette ville [Paris], et ayant été à la promenade en sa belle maison de Saint-Cloud, en partit le 24 pour retourner à Fontainebleau.

÷ La *Gazette* du 2 août datera le retour de Monsieur à Fontainebleau du 26.

**Mer 23 juillet 1659****Jeu 24 juillet 1659****Ven 25 juillet 1659**

- Fête de saint Jacques.

13. La même qui, le 28 février 1664, devenue première dame d'honneur de Madame, Henriette d'Angleterre, tiendra le petit Louis Pocquelin sur les fonts baptismaux.

14. Voir la Lettre de Loret du 19, v. 181-248.

- *Le Géôlier de soi-même ou Jodelet prince*, comédie de Thomas Corneille. R : 245 l.
  - ÷ Créée dans la seconde moitié de 1655, la pièce a été publiée le 26 avril 1656 chez Guillaume de Luyne et Augustin Courbé, avec une dédicace à Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans.
  - ÷ Lancaster l'étudie dans *HFDL*, III, 1, p. 78-80.
  - ÷ À noter les deux adaptations de *El Alcayde de si mismo*, de Calderon. *Le Gardien de soi-même*, de Scarron, écrit pour et joué par Villiers, de l'Hôtel de Bourgogne, et dédié à Fouquet. La pièce de Thomas Corneille a été écrite pour Jodelet, qui vient d'entrer dans la troupe du Petit-Bourbon.
  - ÷ La troupe la jouera 17 fois entre ce jour et le 29 août 1662, dont deux fois devant la cour.

**Sam 26 juillet 1659****Dim 27 juillet 1659**

- *Le Géôlier de soi-même ou Jodelet prince*. R : 185 l.

**Lun 28 juillet 1659**

- Sainte Anne.
- La cour quitte Fontainebleau pour Saint-Jean-de-Luz.

**Mar 29 juillet 1659**

- *Horace*, de Pierre Corneille. R : 145 l.
  - ÷ Tragédie en cinq actes et en vers ; cinq rôles masculins et trois féminins, deux figurants.
  - ÷ La troupe ne la rejouera qu'une fois, le 9 décembre suivant, accompagnée des *Précieuses ridicules*.

- Ce jour-là, Mazarin écrit de Saint-Jean-de-Luz à Mme de Venel, gouvernante de ses nièces, qu'il a envoyées à Brouage [*Lettres*, IX, 208-209] :

Je suis bien aise de voir que mes nièces se portent bien, mais je voudrais bien que vous prissiez la peine de me mander plus en détail la conduite qu'elles tiennent. Marianne m'écrit se plaignant qu'Hortense la traite mal, et qu'étant toujours enfermée avec sa sœur, elle l'empêche d'entrer dans leur chambre et d'être avec elles. Je vous prie de me mander ce qui en est.

Il y a plusieurs lettres de La Rochelle qui portent que ma nièce [Marie] passe la moitié du jour avec un Arabe qui se mêle de faire des horoscopes, et qui même lui enseigne, et à Hortense, l'astrologie. Je ne sais si c'est la vérité, mais il faut qu'il en soit quelque chose, et vous ne sauriez vous imaginer le tort que cela fait à ma nièce, et les discours qu'on fait là-dessus. Il faut rompre absolument ce commerce, et si elle y fait difficulté, vous direz de ma part audit sieur du Perron de chasser ledit Arabe.

Si ma nièce souhaite fort de savoir ses aventures, son véritable horoscope, je le lui dirai en un mot. C'est que, si elle ne me croit et ne se conduit comme je veux, elle sera la plus malheureuse créature du monde ; et si elle fait ce qu'elle doit et défère à mes conseils, elle n'aura pas sujet d'envier le bonheur de qui que ce soit. Je vous prie de le lui dire de ma part.

**Mer 30 juillet 1659****Jeu 31 juillet 1659****Ven 1 août 1659**

- *L'Héritier ridicule*, de Paul Scarron. R : 130 l.
  - ÷ C'est la première mention, dans le Registre de La Grange, de cette pièce parue le 4 mai 1650 chez le libraire Toussaint Quinet, avec une dédicace au Prince d'Orange, et rééditée, cette année 1659, chez Guillaume de Luyne. [Voir Lancaster, *HFDL*, II, 2, p. 729-732.]
  - ÷ Le titre et l'intrigue de la pièce ont inspiré Molière pour *Les Précieuses ridicules*.
  - ÷ Comédie en cinq actes et en vers ; cinq ou six rôles masculins, trois rôles féminins ; des musiciens.
  - ÷ La troupe la jouera 29 fois entre ce jour et le 16 mars 1666, dont une fois devant le roi.

**Sam 2 août 1659****Dim 3 août 1659**

- *L'Héritier ridicule*. R : 393 l. Dans la marge : « Achevé ici de payer les décorations. »

**Lun 4 août 1659****Mar 5 août 1659**

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 226 l.

- La *Gazette* du 16 reproduira une dépêche de Poitiers datée du 10, dans laquelle on lit :  
Le 5 du courant, sur l'avis qu'on eut que Leurs Majestés étaient parties de Châtellerauld, le duc de Roannès, gouverneur de la province, alla au-devant d'elles, à trois lieues d'ici, accompagné du marquis de La Bretesche, gouverneur de cette ville, et à la tête de 1500 gentilshommes des plus lestes et des mieux couverts. [...]  
Au reste, la Roi voulant que son État soit purgé de tous les défauts des autres, et particulièrement y abolir les duels, il ne fut pas plus tôt arrivé qu'ayant dit à cette noblesse qui était allée au-devant de Sa Majesté, que la plus obligeante preuve qu'elle lui pouvait donner du zèle qu'elle montrait à son service, serait de faire profession publique d'obéir à ses édits, il commanda au duc de Roannès de lui présenter l'écrit que tant de gens de qualité et de mérite avaient déjà signé, désirant néanmoins que cela fût si libre qu'elle entendait qu'aucun n'y souscrivît, qu'il ne fût résolu de l'exécuter. Mais toute cette noblesse s'y trouve si portée, nonobstant la disposition qu'elle avait plus grande ici qu'en pas un autre lieu à cette manie, que plus de 300 gentilshommes ont déjà non seulement signé cet écrit, mais un second, qui a été mis entre les mains de ce duc, par lequel ils se sont obligés, sous peine d'infamie et d'être abandonnés de tous les gentilshommes de la province, de poursuivre autant qu'il leur serait possible la réparation des offenses qui seront reçues, même contre leurs plus proches parents.

**Mer 6 août 1659****Jeu 7 août 1659**

- *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [187] :  
Le 7<sup>e</sup> d'août, la Compagnie de Blois écrivit que les officiers de la ville se tourmentaient fort pour la découvrir, parce qu'elle faisait souvent des coups de force et de grandes œuvres qui les surprenaient à cause de l'appui que M. le duc d'Orléans y donnait. De ses principaux officiers la fréquentaient et leur éclat pouvait aisément la découvrir. C'est ce qui fit qu'on lui manda de se cacher plus que jamais et de prier les grands officiers de S.A.R. de s'en abstenir pour la tenir plus secrète, et de faire tout ce qui se pourrait pour empêcher qu'on ne la pût découvrir.

**Ven 8 août 1659**

- *L'Étourdi*. 170 l.

**Sam 9 août 1659****Dim 10 août 1659**

- *Le Dépôt amoureux*. R : 263 l.  
÷ Dans la marge : « Retiré sur la chambrée 100 livres pour M. Magnon, auteur. » Il s'agit sans doute de payer la commande de *Zénobie*, qui sera créée quatre mois plus tard, le 12 décembre suivant.  
÷ Au cours de l'automne suivant, Magnon fera le voyage de Turin pour y dédier *Zénobie* et *Tite*. Il y sera « traité » par le duc de Navailles, dont le séjour se prolonge du 12 novembre 1659 au 18 mars 1660.  
÷ Voir au 23 août.

**Lun 11 août 1659****Mar 12 août 1659**

- *L'Étourdi*. R : 180 l.

**Mer 13 août 1659**

- Le dimanche suivant, Gui Patin écrira à André Falconet, au sujet du fils de ce dernier, qui étudia la médecine à Paris [III, 145] :

Le mercredi, je le menai quand et moi à la porte de Paris y voir une exécution criminelle d'un voleur qui y fut roué. On nous donna une chambre, de la fenêtre de laquelle il vit toute la cérémonie de ce mystère de défaire les hommes pour leurs crimes. Ce ne fut pas sans lui exagérer le malheur des méchants, qui se résolvent à voler et tuer pour avoir de l'argent, à faire des débauches et à jouer.

÷ Sur la vague d'exécutions capitales pendant ce mois d'août, voir au 30, la Lettre de Loret.

**Jeu 14 août 1659****Ven 15 août 1659**

- Assomption.

- À la date, erronée, du « vendredi 16 août », La Grange mentionne *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 296 l.

÷ L'Assomption est d'ordinaire un jour de relâche des théâtres. Il faut sans doute situer cette représentation au lendemain.

**Sam 16 août 1659**

- Fête de saint Roch, jour chômé.

- Dans sa Lettre du jour, Loret évoque (v. 139-168) une représentation théâtrale donnée au collège de Clermont, à l'occasion de la remise des prix :

Selon la coutume annuelle,  
Que je trouve assez bonne et belle,  
Qu'en leur collège de Clermont  
Les pères jésuites ont,  
Un poème latin tragique  
Sur un théâtre magnifique  
Fut l'autre jour représenté.  
J'y fus bien, à la vérité,  
Mais, à cause que c'est ma mode,  
Quand je n'ai point place commode,  
De n'y pas faire long séjour,  
Fût-ce même aux jeux de la cour,  
N'étant nullement à mon aise  
Et n'ayant tabouret ni chaise,  
Accablé d'un chagrin profond,  
Je sortis dès l'acte second.  
Plusieurs m'ont dit un bien extrême  
De ce grave et docte poème  
Plein de grande érudition  
Qui s'intitulait *Pharaon* ;  
Que tout s'y fit avec tant d'ordre  
Qu'on n'y pouvait trouver à mordre ;  
Que messieurs les jeunes acteurs  
Plurent fort à leurs auditeurs ;  
Que dans chaque ballet ou danse  
Tout allait si bien en cadence  
Que chacun en fut réjoui ;  
Que le savant père d'Arouy  
Était l'auteur de cet ouvrage :  
Et je n'en sais pas davantage.

- Dans une lettre datée de ce même jour et adressée au maire et aux jurats de Bordeaux, Louis XIV écrit [lettre citée dans A. Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*, Bordeaux, 1860, p. 16] :

Comme nous n'avons point mené en ce voyage notre troupe de comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et que nous désirons que celle de Belleruche, qui prend ce titre de nos comédiens, représente les pièces qu'ils ont en notre ville de Bordeaux pendant le séjour que nous y ferons, nous vous écrivons cette lettre pour vous mander et ordonner qu'incontinent après l'avoir reçue, vous ayez à permettre à ladite troupe de Belleruche de faire dresser un théâtre et un parterre dans le jeu de paume de Barbarin, afin que nous et les personnes de notre cour et suite puissions

prendre à la comédie notre divertissement, et à ce ne faites faute, car tel est notre plaisir.

÷ Le sieur de Belleroche est le comédien Raymond Poisson, qui joue dans le Midi avec sa femme Victoire Guérin depuis les années 1654-1655. Le 24 mars 1656, ils sont entrés dans une troupe dirigée par Germain Clérin, sieur de Ville-Abbé, cofondateur en 1643 de l'illustre théâtre. Le 14 mars 1657, ils sont entrés dans la troupe de Croisac, autre ancien camarade de Molière.

#### **Dim 17 août 1659**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 135 l. Registre de La Grange : « Partagé : Néant. » [rajouté dans la marge : « On a payé des frais à Mlle Béjart et à M. de Molière. »]

#### **Lun 18 août 1659**

#### **Mar 19 août 1659**

- *Venceslas*. R : 183 l.

- Ce jour-là, la cour arrive à Bordeaux ; elle y restera jusqu'au 5 octobre. Voir la *Gazette* du 30, 844-845 (et l'Extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre), qui précise que

Leurs Majestés étaient accompagnées du Prince de Conti, gouverneur de la province, qui s'était rendu ici le jour précédent, pour donner les ordres nécessaires, et du sieur de Saint-Luc, lieutenant du roi.

÷ Mlle de Montpensier se souviendra [*Mémoires*, II, 113] :

Pendant le séjour de Bordeaux, la reine menait sa vie ordinaire. L'on allait dans les couvents se promener et on jouait les soirs à la bête très gros-jeu. Quoique je ne l'aime pas naturellement, quoique mon père l'aimait (sic) beaucoup, de qui je pourrais tenir, soit par le peu d'occupation que j'avais, ou pour faire comme les autres, je m'étais [mise] du jeu de la reine, mais de manière à ne m'en pas contraindre. Je fus de moitié avec le comte de Roye ; ainsi je me dispensais de jouer quand je trouvais à m'occuper plus agréablement. Le roi faisait souvent faire l'exercice au régiment des gardes. On avait souvent des nouvelles de Saint-Jean-de-Luz, où était le cardinal, qui traitait la paix avec Don Luis de Haro. [...]

Madame de Montausier vint à Bordeaux, et comme M. de Montausier est gouverneur d'Angoulême et Saintonge, il n'y a pas loin de Bordeaux ; elle était à Saintes lorsque l'on y passa. Nous fûmes souper chez elle, madame la princesse de Conti et moi. Elle venait souvent me voir ; c'est une femme de beaucoup d'esprit et de mérite. Elle voulait toujours raccommoier Vandy avec les comtesses pour les remettre ensuite bien avec moi. Un jour qu'elle parlait de Saint-Fargeau et de tous leurs démêlés, elle dit à Vandy : « Vous êtes bien fière, princesse de Paphlagonie ! » Mademoiselle de Scudéry lui avait donné ce nom dans un de ses romans ; car elle était aimée de tous les beaux esprits qui ne bougeaient de chez madame la comtesse de Maure. Sur cela je dis : « La princesse de Paphlagonie a une guerre si déclarée contre la reine Gillette ! » La comtesse de Fiesque se nomme Gilone, et au commencement qu'elle fut veuve de son premier mari, le marquis de Piennes, elle eut un train magnifique, voyait beaucoup de monde ; on s'avisait de l'appeler ainsi. Je dis donc à madame de Montausier : « Vous ferez la paix entre ces couronnes, quand celle de France et d'Espagne sera achevée. » Cette conversation dura tout un soir. Comme elle fut sortie, je dis à Vandy : « J'ai envie de faire un mémoire de vos intérêts, pour présenter à madame de Montausier. » Elle me dit : « Cela seroit bien plaisant. » Je ne croyais faire que cela ; mais comme j'avais du temps et que j'y trouvais mon divertissement, j'en fis une petite histoire qui fut achevée en trois jours, à écrire une heure ou deux heures [par jour], le soir quand je revenais de chez la Reine. Je la montrai à madame de Montausier, qui la trouva jolie ; c'était une bagatelle. Je lui montrai *l'Île imaginaire*, que j'avois écrite en Dombes. Madame de Pontac [femme du Premier président du parlement de Bordeaux] se mit dans la tête de la faire imprimer ; on en fit un petit livre, qui ne fut vu que de peu de personnes.

#### **Mer 20 août 1659**

- Fête de saint Bernard.

#### **Jeu 21 août 1659**

#### **Ven 22 août 1659**

- *Le Geôlier de soi-même ou Jodelet prince*. R : 147 l.



**Sam 23 août 1659**

• Jean Magnon, historiographe du Roi, arrêté et interné à la Bastille par méprise par le lieutenant criminel de robe courte quelque temps auparavant, est libéré sur ordre contresigné de Nicolas Fouquet. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, II, 199.

**Dim 24 août 1659**

• Fête de saint Barthélemy.

• *Le Geôlier de soi-même ou Jodelet prince*. R : 200 l. Registre : « Partagé Néant. » [Rajouté : « Retiré 53 écus ».]

÷ Dans la marge : « Payé des frais extraordinaires dont le sieur de La Grange avait dégagé la troupe, pour 300 livres. » On est étonné de voir que La Grange, qui n'a que cinq mois d'ancienneté dans la troupe, est en mesure de faire une telle avance, avant d'avoir touché les 9 444 livres de la donation Schomberg. Voir au 7 mai précédent.

**Lun 25 août 1659**

• Fête de saint Louis. Louis XIV, Philippe d'Anjou, le prince de Conti et plusieurs autres seigneurs assistent à la grande messe en l'église des Feuillants de Bordeaux.

• Au Petit-Bourbon : *Les Visionnaires*. R : 200 l.

• Dans sa *Muse royale* datée de ce jour, Charles Robinet fait l'éloge [v. 276-308] du *Festin de Pierre ou Le Fils criminel*, tragi-comédie en cinq actes et en vers de l'acteur Claude Deschamps, sieur de Villiers (1601-1681), créée à l'Hôtel de Bourgogne sans doute dans les jours précédents :

Au surplus, pour tuer l'ennui  
Où tout Paris est aujourd'hui,  
À cause de la longue absence  
Du brillant monarque de France,  
La digne troupe de l'Hôtel,  
Que j'aime d'amour non tel quel,  
Plus que jamais faisant merveilles  
À plaire aux yeux comme aux oreilles,  
Nous a régalez d'un Festin  
Fort peu propre pour l'intestin,  
Mais si charmant, je vous assure,  
Et même je vous en jure,  
Par les deux sens ci-dessus dits,  
Qu'il vaut des festins plus de dix,  
Plus de vingt et plus de cinquante.  
Cette chère divertissante,  
Pour vous en toucher quelque mot,  
Ce banquet, dis-je, ou cet écot  
Un peu noir et dur comme pierre  
Est celui que le feu Dom Pierre  
Fit à Dom Jean son assassin,  
Où le pauvre gars est enfin  
Enfoncé d'un coup de tonnerre  
Pour ses méfaits dessous la terre.  
Le spirituel De Villiers,  
Surpassant tous les cuisiniers,  
Près de lui cuisiniers de bale,  
Est l'auteur de ce beau régale,  
Où son génie également  
A réussi si justement  
Dans le sérieux et comique  
Duquel notamment il se pique,  
Que, pour ne vous en point mentir,  
Rien ne saurait mieux s'assortir,  
Sans parler de son personnage  
Qu'il y fait avec avantage.

÷ Cet « article » est le premier d'une longue série où se lit la naissance et le développement d'une étroite amitié entre Robinet et De Villiers.

÷ La pièce imite largement celle de Dorimond (voir au 11 janvier 1659) ; cependant, sur la page de titre de l'édition qui en sera donnée par Charles de Sercy le 4 octobre suivant, elle est dite « traduite de l'italien en français ».

- ÷ De Villiers, né vers 1600, est comédien depuis une quarantaine d'années ; il a créé le personnage de Philippin, pour lequel plusieurs auteurs, dont Scarron, ont écrit des rôles.
- ÷ C'est la première pièce qui lui est attribuée ; au cours des douze mois suivants, il écrira encore, et fera représenter sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne, deux petites pièces en un acte et en vers : *L'Apothicaire dévalisé* et *Les Ramoneurs*.
- ÷ La pièce sera imprimée chez Charles de Sercy ; voir au 4 octobre.

**Mar 26 août 1659**

- *La Mort de Pompée*. R : 90 l. [soit 120 places de parterre à 15 sols].
  - ÷ C'est la troisième et dernière fois que la troupe joue la pièce depuis le relâche de Pâques 1659.
  - ÷ Échec de Molière dans un rôle tragique ?
- Le même jour, sans doute dans la matinée : signature, « rue des Fossés, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois », du contrat de mariage entre Jean-Louis Citois, sieur de La Richardière, et Anne Gobert, en présence de Molière et des comédiens du Petit-Bourbon.
  - ÷ Voir *Le Moliériste*, vol. VIII, p. 135-136 et 174-176, et *Cent ans de recherches sur Molière*, p. 333-336.
  - ÷ Sur la famille Citois, voir Maurice Cauchie, *Épîtres en vers* de Boisrobert, t. I.
  - ÷ Ce document est le premier sur lequel se lit la signature de Grésinde [Armande] Béjart.
  - ÷ Un détail étonne : à la différence de ses camarades de scène, qui tous signent de leur patronyme bourgeois [Poquelin, Gassot, Bedeau, Villequin], La Grange signe « Charles de La Grange » et non « Charles Varlet ».
- La *Gazette* du 30 rapportera une dépêche de Poitiers datée de ce jour :
  - Le 26 de ce mois, le sieur Filleau, premier avocat du Roi en ce présidial, délivra au chapitre de Saint-Radegonde le contrat d'une fondation considérable que la Reine y a faite, en action de grâce perpétuelle du recouvrement de la santé du Roi à Calais, ayant en même temps aussi présenté une belle lampe d'argent que cette princesse y a donnée pour demeurer toujours allumée au-dessus du tombeau de cette sainte, dont elle avait heureusement réclamé l'intercession en la maladie de ce grand monarque.
  - ÷ Le sieur Filleau est membre de la Compagnie du Saint-Sacrement.

**Mer 27 août 1659****Jeu 28 août 1659**

- Fête de saint Augustin.

**Ven 29 août 1659**

- *Dom Bertran de Cigarral*. R : 160 l.

**Sam 30 août 1659**

- Dans sa Lettre du jour, Loret évoque (v. 199-246) les exécutions capitales qui ont eu lieu dans Paris au cours de ce mois d'août :
  - Depuis un mois, Dame Justice  
A puni du dernier supplice  
Un bon nombre de ces filoux  
Qui vont de nuit comme des loups,  
Battent, dépouillent, dévalisent  
Et quelquefois les gens occisent.  
Plusieurs d'eux ont été pendus,  
D'autres, sur un bois étendus,  
Ont reçu divers coups de barre,  
Qui sur les os font grande escarre ;  
Aucuns ont été fustigés  
Et d'une fleur de lis chargés ;  
Mais toutes ces sensibles peines,  
Ni les osselets, ni les gênes,  
Qui les rendent souvent manchots,  
Ni les fers, ni les noirs cachots,  
Ni d'autres telles incartades

N'empêchent point leurs camarades  
 D'exercer leurs actes méchants,  
 Soit dans Paris, soit dans les champs.  
 Même je me suis laissé dire  
 Qu'ils ont eu l'audace d'écrire  
 Des billets par les carrefours,  
 Alléguant, entre autres discours,  
 Que, puisqu'on ne leur fait point grâce,  
 Ils feront désormais main basse  
 Sur ceux qui se retirent tard,  
 En les rencontrant à l'écart,  
 S'ils n'ont la bourse assez garnie  
 Pour enrichir leur compagnie,  
 Sans respecter jeunes ni vieux,  
 Humiliés ni glorieux,  
 Ni demoiselles ni marquises,  
 Dont ils prendront jusqu'aux chemises,  
 Les dépouillant de bout en bout  
 Après avoir fouillé partout.  
 C'est ce que leurs billets contiennent,  
 Mais quantité de gaillards tiennent  
 Que ce sont des maris jaloux  
 Qui, se prétextant des filoux,  
 Par une invention habile  
 Ont supposé ce bruit de ville,  
 Espérant, les susdits messieurs,  
 Intimider par ces frayeurs  
 Leurs femmes belles et mignonnes,  
 Qui n'ont pas des cœurs de lionnes  
 Et souvent plus que de raison  
 Retourner tard à la maison.

- À Bordeaux, Philippe d'Anjou donne le bal aux dames de la cour, en présence de son frère le Roi [la *Gazette* du 13 septembre].

#### **Dim 31 août 1659**

- *Dom Bertran de Cigarral*. R : 260 l.

- À Bordeaux, Louis XIV fait faire l'exercice à quelques compagnies de ses gardes [la *Gazette* du 13 septembre].

#### **Lun 1 septembre 1659**

- S'il faut en croire Émerand Forestié, biographe d'Henry Le Bret [101-102],  
 Pendant que Louis XIV se trouvait à Bordeaux, en septembre 1659, Le Bret se rendit dans la capitale de la Guyenne pour exposer à la Reine mère les détails de l'émeute survenue le 5 juillet à Montauban.  
 ÷ Voir au 23 septembre.  
 ÷ Voir le *Récit de ce qu'a été, etc.*, p. 25-27.

#### **Mar 2 septembre 1659**

- *Dom Bertran de Cigarral*. R : 120 l. [= 160 places de parterre à 15 sols].

- Ce jour-là, Gui Patin écrit à M. Belin, médecin à Troyes [*Lettres*, I, 243] :  
 Le Roi est encore à Bordeaux, où il attend le cardinal Mazarin, qui y doit arriver, à ce qu'on dit, le 5 de ce mois. On dit qu'après ils iront à Montauban, où les huguenots ont fait les sots : ils y ont pendue leur évêque en effigie. On dit que le Roi y en fera pendre quelques-uns et y bâtir une citadelle ; puis après ils iront à Toulouse, et que le temps venu, ils iront à Bayonne.

#### **Mer 3 septembre 1659**

#### **Jeu 4 septembre 1659**

#### **Ven 5 septembre 1659**

- 21<sup>e</sup> anniversaire de Louis XIV, lequel, séjournant à Bordeaux, « continue de faire faire l'exercice aux compagnies du régiments des Gardes, français et suisses » [la *Gazette* du 20 septembre].

- Au Petit-Bourbon : *L'Étourdi*. R : 200 l.

### Sam 6 septembre 1659

### Dim 7 septembre 1659

- *L'Étourdi*. R : 205 l.

### Lun 8 septembre 1659

- Fête de la Nativité de Notre-Dame. Au soir de ce jour-là, selon la *Gazette* du 20 [930], Leurs Majestés et Monsieur furent en la cathédrale [de Bordeaux] entendre vêpres et la prédication que l'évêque de Montauban [Pierre de Bertier] fit, avec grande édification et satisfaction de son auditoire.

- Ce même jour, Mazarin écrit de Saint-Jean-de-Luz à Mme de Venel, gouvernante de ses nièces à Brouage [*Lettres*, IX, 281-282] :

Je vous avoue que je n'ai pas eu depuis longtemps un si grand plaisir que celui que j'ai reçu en voyant la lettre que ma nièce [Marie Mancini] m'a écrite, et la nouvelle que vous me donnez de l'assiette où est présentement son esprit, après qu'elle a su que le mariage du Roi était tout à fait arrêté.

Je n'avais jamais douté de son esprit, mais je m'étais méfié de son jugement, et particulièrement dans un rencontre dans lequel une forte passion accompagnée de circonstances qui la rendent furieuse ne donnait pas lieu à la raison d'agir.

Je vous réplique de nouveau que j'ai la plus grande joie du monde d'avoir une telle nièce, voyant que d'elle-même elle a pris une si généreuse résolution, et si conforme à son honneur et à ma satisfaction. Je mande au Roi ce qu'elle et vous m'écrivez qu'elle a fait ; je m'assure que Sa Majesté l'en estimera davantage, et si la France savait la conduite qu'elle a tenue en ce rencontre, elle lui souhaiterait toute sorte de bonheur et lui donnerait mille bénédictions ; mais je suis assez en état de lui faire ressentir les effets de mon amitié et de l'inclination que j'ai toujours eue pour elle, laquelle a été seulement interrompue parce qu'il paraissait qu'elle n'en avait aucune pour moi, et qu'elle ne faisait nul cas de mes conseils, quoiqu'ils n'eussent d'autre but que son bien et le repos de son esprit.

Je vous prie de lui témoigner de ma part que je l'aime de tout mon cœur ; que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse, et qu'elle le sera au dernier point, si elle s'applique tout de bon à profiter de la tendresse que j'ai pour elle et de l'estime que j'en fais par l'action qu'elle vient de faire ; car, sans exagérer, je vous déclare qu'elle est telle qu'il eût été malaisé d'en attendre une semblable d'une personne de quarante ans qui eût été toute sa vie nourrie parmi les philosophes, et puisque'elle se plaît à la morale, il faut que vous lui disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particulièrement Sénèque, dans lequel elle trouvera de quoi se consoler et se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise.

Je suis persuadé qu'elle aime trop sa gloire, son avantage et sa réputation pour y apporter le moindre changement, et vous lui direz de ma part que je serais au désespoir si cela arrivait, et qu'elle perdrait le mérite de la plus belle action qu'elle puisse faire de sa vie.

Je ne lui fais pas une longue réponse, parce que cette lettre servira toute pour elle. Je désire qu'elle m'écrive par toutes les occasions et qu'elle me dise avec liberté tous ses sentiments ; car je serai ravi de la pouvoir, par mes réponses, mettre en état d'être aimée et estimée de tous, et de procurer par toutes sortes de voies son contentement avec solidité.

Il faut qu'elle se divertisse et qu'elle se promène ; qu'elle prenne tous les divertissements qui pourront contribuer à entretenir son esprit dans la tranquillité que je l'y souhaite (sic), et s'il faut faire dépense pour ses divertissements, vous n'avez qu'à prendre de l'argent du sieur [Colbert] du Terron, qui ne vous refusera rien de ce que vous lui demanderez.

- ÷ Le même jour, le cardinal écrit à Anne d'Autriche [*Lettres*, IX, 284-285] :

Quoique je ne puisse avoir une plus grande joie que celle de recevoir souvent de vos lettres, j'apprends pourtant que cela ne vous donne de la peine, et je serais désespoir que pour m'obliger vous en reçussiez la moindre. [...]

Je n'ajouterai autre chose, à l'égard du *Confident* [Louis XIV], si ce n'est que la tendresse que j'ai pour lui est à un tel point que si je le pouvais voir en repos et dans le chemin d'être heureux en donnant ma vie, je la sacrifierais un quart d'heure après avec toutes les joies du monde. Je ne sais pas si mes lettres l'importent, je vous prie de me le mander, car si cela était, je m'abstiendrais de lui écrire.

Vous allez être surprise, comme je l'ai été au dernier point, mais avec grande satisfaction, c'est que ma nièce m'a écrit une lettre comme aurait pu le faire un Caton, me disant qu'elle avait supplié le *Confident* de ne lui écrire plus, car elle en ferait de même, ne croyant pas devoir continuer ce commerce après avoir su que

son mariage était entièrement arrêté, et qu'elle le suppliait seulement de lui faire toujours l'honneur d'avoir de l'affection et de la bonne volonté pour elle [...].

### **Mar 9 septembre 1659**

- *Le menteur*. R : 100 l. [= 133 places de parterre à 15 sols].

- La *Gazette* du 20 septembre rapportera une dépêche de Bordeaux datée du 11 septembre :

Le 9, le Roi fit faire exercice à 12 compagnies des Gardes françaises dans une grande plaine proche d'ici ; et ensuite Sa Majesté alla voir une troupe de 1 200 Suisses naguère arrivés des cantons de Berne et de Zürich.

Cette semaine, elle a donné audience aux députés d'Acqs, de Montauban, de Tartas, de Bazats et de divers autres lieux, d'où il se fait un concours perpétuel en cette ville, pour témoigner à ce grand monarque la joie que tous ses sujets conçoivent des prospérités qu'il promet à la France, par cette glorieuse paix, de laquelle on se voit si proche et dont nous avons de si agréables préludes.

### **Mer 10 septembre 1659**

- 21<sup>e</sup> anniversaire de Marie-Thérèse d'Autriche, Infante d'Espagne, cousine germaine et future épouse de Louis XIV.

÷ Dans sa Lettre du 4 octobre, Loret écrira, v. 201-210 :

Notre monarque, l'autre jour,  
Incité d'un royal amour,  
Fit solenniser la journée  
Où cette chère infante est née,  
Par nombre infini de cadeaux  
Qui furent dressés dans Bordeaux,  
Par aubades, par sérénades,  
Par feux de joie et canonades,  
Où chacun, de tout son pouvoir,  
Fit allégrement son devoir.

### **Jeu 11 septembre 1659**

### **Ven 12 septembre 1659**

- *L'Héritier ridicule*. R : 100 l. [= 133 places de parterre à 15 sols].

### **Sam 13 septembre 1659**

- Ce jour-là, à Bordeaux, « Mademoiselle donna le divertissement de la comédie, avec un bal des plus agréables, qui fut suivi d'une collation très magnifique, où se trouvèrent la plupart des seigneurs et dames de la cour [la *Gazette* du 27, p. 954] ».

### **Dim 14 septembre 1659**

- *L'Héritier ridicule*. R : 200 l.

### **Lun 15 septembre 1659**

### **Mar 16 septembre 1659**

- *Le Cid*. R : 106 l. [= 141 places de parterre à 15 sols].

- La *Gazette* du 27 rapportera une dépêche de Bordeaux datée de ce jour :

Le 16, Leurs Majestés allèrent au collège des jésuites, assister à la représentation d'une comédie qui fut jouée sur le sujet de la paix par leurs écoliers avec toute la pompe et les agréments possibles ; cette pièce étant mêlée de plusieurs entrées de ballet fort divertissante, et le tout accompagné d'une splendide collation.

### **Mer 17 septembre 1659**

### **Jeu 18 septembre 1659**

### **Ven 19 septembre 1659**

- *Le Campagnard*, comédie en vers de Gillet de La Tessonnerie. R : 120 l.

÷ Gillet de La Tessonnerie, né vers 1620, est mal connu. Il est l'auteur, entre autres, d'une comédie intitulée *Le Dénié* (1652), dont on a tenté de montrer<sup>15</sup> qu'elle est à l'origine du *Docteur amoureux*, cette « petite comédie » que la troupe de Molière aurait jouée à la suite de *Nicomède*, le 24 octobre 1658 au Louvre.

÷ Sur la pièce elle-même, imprimée à Rouen le 1<sup>er</sup> août 1657 pour le libraire parisien Guillaume de Luynes, privilège du 25 juin 1657, signé Guittonneau<sup>16</sup>, voir Lancaster [HFDL, III, 1, p. 58-62], et surtout Eugène Lintilhac, qui écrit, dans *Histoire générale du théâtre en France*, III, *La Comédie du XVII<sup>e</sup> siècle*, 133-143 :

Aucune pièce antérieure aux *Précieuses ridicules* n'a aussi délibérément orienté la naissante comédie de mœurs et de caractère vers son double but, ne l'a mieux visé, n'a été plus près de l'atteindre.

÷ Le valet couard se nomme Jodelet ; en effet, selon S. Wilma Deierkauf-Holsboer, la pièce a été créée par Julien Bedeau au Marais au début de 1656 [*Le Théâtre du Marais*, II, 85]. Sa présence dans les deux pièces *Le Campagnard* et *Les Précieuses ridicules*, jouées à deux mois de distance, est un indice possible sur la genèse de la seconde.

÷ La troupe ne jouera la pièce que trois fois entre ce jour et le 19 octobre suivant.

### **Sam 20 septembre 1659**

- La *Gazette* du 4 octobre rapportera une dépêche de Bordeaux datée de ce jour :

Le Roi envoya ses ordres aux officiers de cette ville et du Château Trompette pour la solennité du jour de la naissance de l'Infante d'Espagne, qui était le lendemain ; ce qu'ils exécutèrent par plusieurs décharges de tout le canon, et un beau feu d'artifice allumé sur les dix heures du soir, devant l'Hôtel de Ville, qui fut accompagné de quantité d'autres par nos bourgeois avec toutes les marques d'une allégresse extraordinaire.

Ce jour-là, 20, Sa Majesté fit la revue de son régiment des gardes français dans une grande prairie, où elle fit aussi venir les douze compagnies de Suisses arrivées depuis peu d'Italie et de Flandres, et ensuite il fit faire exercice à celle de ses mousquetaires dans l'archevêché.

### **Dim 21 septembre 1659**

- 19<sup>e</sup> anniversaire de Monsieur, Philippe d'Anjou, protecteur en titre de la troupe.

- Au Petit-Bourbon : *Le Campagnard*. R : 225 l.

### **Lun 22 septembre 1659**

- 58<sup>e</sup> anniversaire de la reine Anne d'Autriche.

- En commençant sa *Muse royale* du jour, Robinet écrit, après s'être plaint de ce que l'on imprime sans son accord ses *Gazettes* :

D'ailleurs, un mignon des donzelles  
[dans la marge : M. de Villiers]  
Qu'on appelle les Neuf Pucelles,  
Et qui, de ces aimables sœurs,  
Possède toutes les douceurs,  
M'ayant fait l'honneur de m'écrire  
(Comme je pense, un peu pour rire)  
Et de m'envoyer des défis,  
Dans Paris et non à Memphis,  
C'est à savoir en belle rime  
Dont, ma foi, des mieux il s'escrime,  
Las ! il m'a fallu tant rimer  
Et tant en rime m'escrimer  
Contre ce noble Duelliste  
De qui je suis chétif copiste,  
Que j'en suis je ne sais comment ;  
Car pour en parler franchement,  
J'en ai reçu telles entorses  
Que j'ai perdu toutes mes forces,  
Dont déjà je n'avais pas trop.  
Mais prenons un peu du sirop  
Qui coule des claires fontaines

15. P. Lerat, éd. critique du *Docteur amoureux*, comédie attribuée à Molière, suivi du *Desnié*, de Gillet de La Tessonnerie, Paris, Nizet, 1973.

16. Voir Registre des privilèges, BNF, ms. fr. 16754, f<sup>o</sup> 44v<sup>o</sup> (où la pièce semble être attribuée à Quinault), et 21944, f<sup>o</sup> 171.

Desdites Sœurs nos souveraines ;  
 Ce sirop propre à tout rimeur  
 Peut nous remettre en bonne humeur  
 Et nous faire jaser en pie  
 Qui du moins n'a pas la pépie.

### **Mar 23 septembre 1659**

- *Dom Japhet d'Arménie*. R : 170 l.

- Ce même jour, au terme d'un « grand procès », Henry Le Bret obtient du parlement de Bordeaux un arrêt contradictoire en vertu duquel les protestants de Montauban sont condamnés à reconstruire six forges appartenant à l'évêque de Montauban qu'ils avaient détruites [Le Bret, *Histoire de Montauban*, 1668, p. 64].

### **Mer 24 septembre 1659**

### **Jeu 25 septembre 1659**

### **Ven 26 septembre 1659**

- *La Folle gageure*. R : 90 l. [= 120 places de parterre à 15 sols].
  - ÷ Comédie en cinq actes et en vers de l'abbé de Boisrobert.
  - ÷ Voir Lancaster, *HFDL*, III, 1, p. 62-64.
  - ÷ Publiée le 24 juillet 1653, sous le titre de *La Folle gageure ou Les Divertissements de la comtesse de Pembroc*, et dédiée à Philippe d'Anjou, frère du roi, autrement dit Monsieur, protecteur de la troupe de Molière.
  - ÷ La troupe la donnera quatorze fois entre ce jour et le 18 août 1665.
  - ÷ Il est probable que, ce même après-midi, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ont dû attirer une bonne partie des spectateurs potentiels avec *Arie et Pétus*, de Gabriel Gilbert. Voir au lendemain et au 6 décembre.

- Le même jour, meurt le poète et dramaturge Charles Beys, âgé de 49 ans, qui avait été l'ami de Saint-Amant, Scarron, Tristan L'Hermite, Guillaume et François Colletet, Scudéry et d'autres.

- ÷ Il est l'auteur, en particulier, de *L'Hôpital des Fous* [1634, voir Lancaster, *HFDL*, I, 2, 551-556], repris en 1653 sous le titre des *Illustres Fous* [*ibid.*, II, 2, p. 735-739], et dont Desmarets de Saint-Sorlin s'est inspiré pour écrire *Les Visionnaires*.

- ÷ Pour son œuvre poétique, voir *Les Odes d'Horace en vers burlesques* (1652), texte établi, présenté et annoté par André Lebois, Avignon, Édouard Aubanel, 1963.

- ÷ Son frère Daniel a été l'un des fondateurs de l'illustre théâtre en 1643.

- ÷ Loret fera son éloge funèbre dans sa Lettre du 4 octobre (v. 71-100) :

À propos de rimeurs, Beys,  
 Qu'on estimait par tout pays,  
 Non pas pour son instinct bachique  
 Mais pour son talent poétique,  
 Depuis huit jours est décédé,  
 Dont Apollon a bien grondé ;  
 Car il aimait ce galant homme  
 Plus qu'un Normand n'aime la pomme,  
 D'autant qu'en son art studieux  
 Il apollonisait des mieux,  
 Ayant écrit plusieurs ouvrages  
 Capables de paire aux gens sages,  
 Ouvrages beaux et bien sensés,  
 Qu'il a comme en dépôt laissés  
 À monsieur Muret son intime,  
 Qui sait composer prose et rime  
 Et qui, par un heureux destin,  
 Est auteur français et latin.  
 Ce Beys donc, qui faisait gloire  
 De bien rimer et de bien boire,  
 Étant, après tant de beaux vers,  
 Présentement rongé des vers,  
 Je vais, comme à notre confrère,  
 Un mot d'épigramme lui faire.

Beys, qui n'eut jamais vaillant un jacobus

Courtisa Bacchus et Phébus  
 Et leurs lois voulut toujours suivre.  
 Bacchus en usa mal, Phébus en usa bien,  
 Mais en ce divers sort le défunt ne perd rien,  
 Si l'un l'a fait mourir, l'autre le fait revivre.

÷ Dans sa *Muse royale* du 6 octobre, Robinet rendra à Beys un hommage tout semblable à celui de Loret.

### **Sam 27 septembre 1659**

• Dans sa Lettre du jour, Loret rend compte de la création *La Mort d'Arie et de Pétus*, tragédie de Gabriel Gilbert à l'Hôtel de Bourgogne (v. 203-224) :

Messieurs de l'Hôtel de Bourgogne,  
 Gens d'esprit et de bonne trogne,  
 Et qui, sans contradiction,  
 Sont acteurs en perfection,  
 Ont représenté sur leur scène,  
 Trois des jours de cette semaine,  
*La Mort d'Arie et de Pétus*,  
 Couple orné de grandes vertus,  
 Mais dont le sort devint tragique  
 Par le procédé tyrannique  
 De Néron, ce prince pervers,  
 Qui fut l'horreur de l'univers.  
 Sans doute la pièce est fort belle  
 Et vient de la plume immortelle  
 De l'excellent monsieur Gilbert,  
 Rare écrivain, auteur expert,  
 Qu'on prise en toute compagnie  
 Et qui, par son noble génie,  
 Poli, savant, intelligent,  
 De Christine est le digne agent ;  
 Et cela nous fait bien voir comme  
 Ce bel esprit est honnête homme.

÷ Dans son *Index*, Mèlèse donne la date du 22 septembre. Un lundi semble pourtant peu probable.

÷ Sur la pièce, qui sera publiée le 12 décembre suivant, sous le titre *Arie et Pétus ou Les Amours de Néron*, avec une dédicace au surintendant Nicolas Fouquet, voir H. C. Lancaster, *HFDL*, III, 2, 465-467.

÷ Gabriel Gilbert confiera ses trois pièces suivantes : *La Vraie et la Fausse Précieuse*, *Huon de Bordeaux* et *Le Tyran d'Égypte*, à la troupe de Molière, qui reprendra également ses *Amours de Diane et d'Endimion*.

• Le même jour, le cardinal Mazarin écrit de Saint-Jean-de-Luz à la reine Anne d'Autriche [*Lettres du cardinal de Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par G. D'Avenel, Paris, Imprimerie nationale, 1906, t. IX, août 1658-mars 1661, p. 327] :

[...] Je me souviendrai à la première occasion de prier Dom Louis [de Haro] pour faire venir avec l'Infante une *famosa Compagnia* de comédiens, et je lui donnerai sujet de se confirmer dans l'opinion qu'il a, qu'on ne peut être de la maison d'Autriche sans aimer la comédie, m'ayant conté que la reine votre mère [Marguerite d'Autriche], qui, ne faisant qu'arriver d'Allemagne, n'entendait pas bien l'espagnol, quoique combattue par les Jésuites, qui avaient grand ascendant sur son esprit, afin de la porter à faire instance qu'on ne jouât plus de comédies en Espagne, jamais elle n'y voulut consentir. Et si le Confident [= Louis XIV] s'applique, comme vous me mandez, à apprendre l'espagnol, il aura le plaisir d'entendre les comédies.

### **Dim 28 septembre 1659**

• *La Folle gageure*. R : 200 l.

### **Lun 29 septembre 1659**

• Fête de saint Michel, jour chômé.

• *Dom Japhet d'Arménie*. R : 180 l.

### **Mar 30 septembre 1659**

• *La Mariane*. R : 50 l. [= 66 places de parterre à 15 sols].



- Ce jour-là, selon le registre BNF, ms. fr. 16754, f° 64r°, le libraire Charles de Sercy obtient, par lettres signées Douzard, une permission pour l'impression d'un livre intitulé *La Coquette vengée*, avec une comédie nommée *Le Festin de Pierre*.

- ÷ Voir au 11 juin précédent.

- ÷ *Le Festin de Pierre* sera achevé d'imprimer le 4 octobre suivant.

- ÷ *La Coquette vengée*, attribuée à Ninon de Lenclos, sera mise en vente, sans doute dans les semaines qui suivent, à la date de 1659.

### Mer 1 octobre 1659

- Saint Rémy. Jour de la rentrée des classes.

### Jeu 2 octobre 1659

### Ven 3 octobre 1659

- *Le Dépit amoureux*. R : 123 l.

### Sam 4 octobre 1659

- Achevé d'imprimer, pour le compte de Charles de Sercy, et à la date de 1660, du *Festin de Pierre ou Le Fils criminel*, « tragi-comédie traduite de l'italien en français par le sieur de Villiers ». Voir au 25 août.

- ÷ C'est la première de ses œuvres que Villiers fait imprimer.

- ÷ S'il faut en croire l'extrait reproduit dans le volume, le privilège, signé Bouchard, a été accordé le dernier (= 30) septembre au libraire, qui l'a fait enregistrer la veille, 3 octobre ; il vaut pour sept années. Le Registre 21944 f° 186 enregistre ce privilège à la date du 8 octobre.

- ÷ Le texte est précédé d'une longue épître dédicatoire « À Monsieur de Corneille, à ses heures perdues » :

Monsieur,

Si vous jugez de moi comme vous devez, vous ne croirez jamais que je me puisse persuader qu'il y ait rien de bon goût dans ce Festin ; ce n'est point du tout dans cette créance que je vous dédie cette pièce ; c'est un *hommage que je vous dois*, et que je vous rends, non pas en qualité de votre confrère en Apollon, *comme vous avez voulu dire par raillerie*, mais en celle d'un rimailleur, qui ne devait rien mettre au théâtre sans votre aveu. Je sais bien que j'aurais beaucoup mieux fait de supprimer cet ouvrage que de lui faire souffrir la presse, puisque, si par exemple on voit des héros de roman mériter la corde pour leurs subtilités, celui de cette pièce mérite le feu qui le foudroie pour l'expiation de ses crimes. *Je l'avais caché quelque temps*, sans vouloir permettre qu'il les fit paraître en public ; mais enfin mes compagnons, assez médiocrement soigneux de sa réputation, l'ont souhaité de moi, dans l'opinion qu'ils ont eue que le nombre des ignorants surpassant de beaucoup celui de ceux qui se connaissent aux ouvrages de théâtre, s'attacheraient plutôt à la figure de Dom Pierre et à celle de son cheval qu'aux vers ni qu'à la conduite. En effet, si je pouvais vous donner ces deux pièces, je croirais vous avoir donné quelque chose : *c'est assurément ce qui a paru de plus beau dans notre représentation. Les Français à la campagne et les Italiens à Paris, qui en ont fait tant de bruit, n'en ont jamais fait voir qu'un imparfait original, que notre copie surpasse infiniment.*

Quoi qu'il en soit, je vous offre tout ce qui a pu contenter le public, que je n'ai pas fait, et tout ce qui l'a pu choquer, qui vient de moi. Je vous supplie très humblement de l'agréer, comme s'il valait la peine que vous y jetassiez les yeux. Si tous ceux qui m'ont précédé en ce genre d'écrire avaient eu la même reconnaissance, et qu'ils vous eussent demandé, avec autant d'affection que je le fais, que vous eussiez eu la bonté de leur en marquer les défauts, nous ne verrions pas tant d'ouvrages qui ne méritent pas plus votre approbation que celui-ci, et notre troupe n'aurait pas été réduite à faire paraître un homme et un cheval, faute de quelque chose de meilleur. Vous me direz sans doute que, connaissant comme je fais le peu d'ordre qu'il y a dans ce sujet, son irrégularité et le peu d'invention que j'y ai apportée, je devais me contenter d'en avoir fait remarquer les défauts dans la représentation, sans l'exposer imprudemment à la lecture. Je n'ai autre chose à répondre à cette raisonnable objection, sinon que le libraire me l'est venu demander chez moi, et qu'après l'avoir vu représenter, il veut voir s'il en pourra tromper quelques particuliers comme nous en avons abusé le public. Peut-être en débitera-t-il quelqu'un, si sa bonne fortune le veut, par cette raison *habent sua fata libelli*. Il mettra du moins mon extravagance au jour à bon marché, puisqu'il ne lui en coûtera pas un sol. Il est vrai que je n'avais qu'à ne me laisser pas persuader, pour m'épargner cette confusion ; mais il est encore plus vrai que d'autres l'eussent fait sans m'en demander congé, et qu'après tout je suis de ceux qui poussent une faute jusqu'au bout, quand une fois ils ont été capables de la faire. Après cette

déclaration, n'attendez plus que je tâche à la justifier ; tant s'en faut, je veux dire à présent que je sens quelque avantage à la faire connaître, puisqu'elle sert au dessein que j'ai projeté, et voici la véritable cause de cette petite démangeaison : c'est que d'abord que l'on entonnera dans le Palais : « Voilà le Festin de Pierre, ou le Fils criminel ! » mille personnes qui ne voudraient pas faire un pas pour prendre part à ce Festin dans l'Hôtel de Bourgogne, en attendant leur rapporteur ou leur avocat, verront au moins, à l'ouverture de ce livret, de quelle façon je vous honore et qu'en vous seul je révère plus qu'Aristote, plus que Sénèque, plus que Sophocle, plus qu'Euripide, plus que Térence, plus qu'Horace, plus que Plaute, et généralement plus que tous ceux qui se sont mêlés de donner des règles à notre théâtre. Pour moi, je puis me vanter que mon ouvrage ne tient rien d'eux, et que, si j'étais capable d'en ajouter quelque autre à celui-ci, je voudrais qu'il tint tout de vous.

Cette façon de vous louer est juste et véritable autant qu'elle est éloignée de celle de nos faiseurs d'épîtres dédicatoires, qui font faire hauts faits d'armes et gagner des batailles à des gens qui n'ont jamais vu leur épée hors du fourreau ; qui, pour la naissance, les font sortir de la côte de saint Louis, et une infinité d'autres bagatelles qui ne sortiraient jamais du bout de leur plume, s'ils n'en espéraient autre chose que ce que j'attends de mon libraire. Je sais bien faire la différence d'un auteur qui loue avec justice et sagement, à ceux qui hasardent leur réputation pour voir seulement sur du papier leurs noms écrits en lettres d'or ; et comme toute l'Europe connaît le fameux et l'illustre nom de Corneille, si toute l'Europe lisait ceci, elle verrait bien que c'est de lui de qui je veux parler. Oui, savant et inimitable maître de l'art, c'est de vous de qui je parle, et pour qui j'ose dire qu'il me reste encore un petit scrupule : c'est qu'il n'y a guère d'apparence de demander la protection d'un méchant et d'un parricide à un homme d'une piété reconnue<sup>17</sup>, et à celui qui a fait voir à toute la terre, par un ouvrage immortel autant qu'instructif<sup>18</sup>, le chemin qu'il faut prendre pour éviter la punition de ce Fils criminel. C'est pour cela que je vous demande beaucoup d'indulgence, et la bonté de ne me condamner pas tout seul, puisque je n'ai failli que par conseil et que mes compagnons sont autant coupables que moi ; mais faites-moi la grâce de croire qu'ils ne seront jamais tant que je le suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, De Villiers.

÷ Villiers confirme que c'est la première de ses œuvres qui ait été représentée.

÷ Cette épître est suivie d'un avis Au lecteur, dans lequel on peut lire :

Si tu me demandes pourquoi j'ai fait imprimer cette pièce, je te dirai que je n'en sais pas bien la raison, et si tu me dis que par cette réponse je te donne sujet de n'avoir pas trop bonne opinion de moi, je te répliquerai que je l'ai encore plus mauvaise que toi, qui en jugeras sur l'étiquette du sac, sans me connaître, quoiqu'il me fût assez difficile de passer pour inconnu à Paris. Je serai pourtant bien aise de te satisfaire et de te dire, le plus succinctement que je pourrai, pour t'épargner du temps qui l'est peut-être nécessaire ailleurs, que je suis un des comédiens de la Seule Troupe royale et seule entretenue par Sa Majesté ; que mes compagnons, infatués de ce titre du Festin de Pierre ou du Fils criminel, après avoir vu tout Paris courir à la foule pour en voir la représentation qu'en ont faite les comédiens italiens, se sont persuadés que si ce sujet était mis en français pour l'intelligence de ceux qui n'entendent pas l'italien, dont le nombre est grand à Paris, et que ce fût même en des vers tels quels, comme sont ceux-ci, cela nous attirerait un grand nombre de ceux qui ne s'attachent pas à cette régularité si recherchée mais si peu trouvée jusqu'ici, et que, pourvu que la figure de Dom Pierre et celle de son cheval fussent bien faites et bien proportionnées, la pièce serait dans les règles qu'ils demandent.

Ce grand nombre-là apporte de l'argent ; c'est cet argent en partie qui fait subsister notre théâtre. Mes compagnons et moi, qui en avons besoin aussi bien que beaucoup d'autres, nous avons jeté les yeux sur ce sujet, et comme ils savent que je suis extrêmement attaché à tout ce qui regarde les intérêts de notre troupe, ils ont cru que je hasarderais le paquet, et que je considérerais fort peu ce que l'on pourrait dire de l'auteur, si la pièce réussissait. Ils ont eu raison, parce qu'ils ont eu ce qu'ils souhaitaient ; j'en suis ravi pour l'amour d'eux et pour l'amour de moi-même.

Tu me diras que ceci ne fait que pour la représentation, et que je te dois raison de ce que je la fais imprimer, puisque moi-même j'en ai si mauvaise opinion ; prends la peine de lire la lettre que j'en fais à Monsieur de Corneille, tu y verras ma réponse et ta satisfaction. Ce qui me reste à te dire, c'est que, si en la lisant tu la trouves bonne, tu me tromperas [= tu tromperas mes prévisions] ; mais aussi, si tu la condamnes absolument, et qu'il te prenne envie de la voir à l'Hôtel de Bourgogne, tu te démentiras assurément. Ne désapprouve pas ma modestie, et mets ce livret dans ta poche : tu en as lu quelques-uns assurément moins capables de te divertir.

17. L'adaptation de Dorimond était dédiée au duc de Roquelaure, notoirement athée.

18. La traduction en vers de *L'Imitation de Jésus-Christ* paraît de 1651 à 1656, en particulier chez Charles de Sercy, éditeur... du *Festin de Pierre* de Villiers.

÷ Villiers parle au nom de la troupe, ce que Molière ne fait jamais quand il préface ses pièces. Rosimond fera de même en préfaçant sa propre adaptation en 1670.

÷ La mention « comédie traduite de l'italien en français » ne vise-t-elle pas à faire oublier qu'il s'agit davantage de l'adaptation d'une tragicomédie française, celle de Dorimon ? Ledit Dorimon, tout en écrivant que la pièce qu'il dédiait au duc de Roquelaure était « étrangère », ne se référait pas au spectacle des Italiens.

÷ Il rapporte le titre au spectacle donné par les Italiens à Paris, c'est-à-dire au Petit-Bourbon. Ce spectacle était joué en italien ; mais qu'en est-il du titre ? Le titre français dont ses camarades sont « infatués » était-il bien celui sous lequel était joué le spectacle des Italiens ? Une chose est sûre : c'est le titre de la pièce de Dorimon.

÷ À quelle date les Italiens ont-ils créé leur spectacle ? Assez récemment, semble-t-il, peut-être au cours de l'hiver 1657-1658, conjecturent la plupart des historiens, arguant du fait que Dorimon l'a vu et qu'il lui a fallu le temps de l'adapter. Mais rien n'assure qu'il avait vu le spectacle des Italiens.

÷ « Les Français à la campagne et les Italiens à Paris, qui en ont fait tant de bruit, n'en ont jamais fait voir qu'un imparfait original, que notre copie surpasse infiniment » : cette phrase peut se traduire ainsi : Notre pièce est la copie de *deux originaux*, le *Festin* de Dorimon et celui des Italiens.

÷ Les deuxième et troisième paragraphes indiquent que le spectacle créé à l'Hôtel de Bourgogne au mois d'août a eu du succès et qu'il se joue toujours. Voir l'éloge qu'en fera encore Robinet dans sa *Muse royale* du 8 décembre suivant.

÷ Il n'empêche que Loret, qui a rendu compte de la création, au cours du même été, du *Bélissaire* de La Calprenède et de *La Mort d'Arie et de Pétus*, de Gabriel Gilbert, ne dit pas un mot de la pièce de Villiers.

÷ Cette publication doit avoir eu du succès, un succès qui permettra à Villiers d'écrire dans l'Avis au public donné en tête de *L'Apothicaire dévalisé*, qui paraîtra le 13 novembre 1660 :

Je suis si content de l'approbation que tu as donnée au *Festin de Pierre* que je t'exposai il y a quelques mois, que je me suis persuadé que j'aurais plus de satisfaction et que je trouverais mieux mon compte à t'adresser cette petite comédie burlesque sous le titre de *L'Apothicaire dévalisé* qu'à lui chercher parmi les grands un protecteur qui l'abandonnerait et qui pesterait peut-être contre l'auteur, s'il fallait qu'il lui en coûtât quelques nippes des restes de l'entrée de la Reine, en reconnaissance des beaux mots qu'il aurait étalés à sa louange, à celle de ses prédécesseurs et de ses descendants, etc.

÷ *Le Festin de Pierre* « que je t'exposai il y a quelques mois » : ces mois sembleraient confirmer que la pièce a été mise en vente au cours de l'année 1660 ; mais l'article de Robinet du 8 décembre ressemble fort à une discrète publicité pour un livre paru au cours des jours précédents.

÷ Quel qu'en ait été le succès de librairie, la pièce n'a pas été réimprimée du vivant de l'auteur (tous les exemplaires connus portent la date de 1660), contrairement à l'adaptation de Dorimon.

÷ Selon Paul Lacroix (voir au 11 mars 1665), le texte sera réédité chez Jean Ribou en 1665, l'année de la création du *Festin de Pierre* de Molière ; mais tout, à commencer par la durée du privilège cité plus haut, indique qu'il s'agit d'une erreur du bibliographe.

- Le même jour, les époux Berthelot-Duparc signent avec Molière et Madeleine Béjart un contrat de société consacrant leur retour dans la troupe à partir de Pâques 1660, c'est-à-dire six mois plus tard.

### **Dim 5 octobre 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 123 l.

### **Lun 6 octobre 1659**

- La cour quitte Bordeaux pour Toulouse, où elle arrivera le 14, après avoir été, les 6 et 7 octobre, l'hôte du duc d'Épernon dans son château de Cadillac.

÷ La *Gazette* du 18 rapportera une longue dépêche de Cadillac datée de ce jour, dans laquelle le rédacteur laisse percer une réelle admiration pour le vieux duc :

Le 6 de ce mois, Leurs Majestés arrivèrent ici sur le soir, accompagnées du duc d'Épernon, qui, ayant su le jour précédent qu'elles devaient lui faire l'honneur de passer par sa belle maison, où Louis XIII de triomphante mémoire avait été reçu deux fois, en était venu faire préparer tous les appartements et donner les ordres nécessaires pour cette réception. Aussitôt qu'il fut averti de leur sortie de Bordeaux

par le bruit du canon, il partit sur une petite chaloupe très bien ajustée, et, avec plusieurs de ses gentilshommes, les alla rencontrer à une lieue de cette ville ; d'où, après les avoir complimentées, il prit les devants dans sa même chaloupe pour les venir attendre et les recevoir à leur descente ; où elles trouvèrent des carrosses pour les conduire avec toute leur suite au château par une allée des plus longues et des plus agréables. Alors, étant monté à cheval avec quantité de noblesse pour les venir derechef attendre à l'entrée de la maison, il les y reçut et conduisit, comme aussi Monsieur et Mademoiselle, en quatre appartements des plus vastes et des mieux parés qu'on se puisse imaginer ; le reste de cette royale troupe ayant été pareillement mené en d'autres par des gentilshommes de qualité à qui ce duc en avait commis le soin ; en sorte que cette spacieuse maison se trouva capable de loger commodément tout le grand nombre de princes, de princesses et de gens de marque qui accompagnaient Leursdites Majestés ; lesquelles, ayant dîné sur l'eau, après avoir visité ce magnifique château, se divertirent à la promenade du jardin, à visiter l'orangerie, qui fut trouvée la plus belle du royaume, et à la comédie que ledit duc leur donna. Cependant il fit servir la table du Roi par autant de gentilshommes qu'il y avait de plats et d'assiettes, tandis que dans les autres appartements ses officiers en faisaient couvrir huit grandes pour les personnes de qualité, et que dans les offices les plus beaux qui soient en France, on en dressait aussi quatre pareilles pour la suite, toutes couvertes d'une quantité extraordinaire de mets des plus exquis qui se fussent trouvés dans la Guyenne et dans le voisinage en ce peu de temps que l'on avait eu pour se préparer à la réception d'une si nombreuse cour.

Hier ce duc continua le même traitement à dîner ; après lequel Leurs Majestés, lui ayant témoigné une satisfaction toute entière, repassèrent la rivière, jusqu'où il les accompagna, pour continuer par Bazas leur voyage vers Toulouse.

÷ Mlle de Montpensier écrira dans ses *Mémoires* :

L'on quitta Bordeaux pour aller à Toulouse. On fut en partant par eau à Cadillac, une très belle et magnifique maison à M. d'Épernon, que feu M. d'Épernon avait fait bâtir pendant sa faveur. Elle est sur le bord de la Garonne, mais elle n'en a pas la vue ; [il y a] des avenues qui vont au bord, de grands jardins, des parcs, de belles églises, force fondations, de superbes meubles pour le temps où ils avaient été faits. M. d'Épernon y reçut Leurs Majestés avec la dernière magnificence. Rien ne fut égal à la bonne chère, à la somptuosité, à la politesse et à la grandeur qui parurent en tout. C'est un homme qui a conservé un air de grand seigneur que personne n'a plus, par la quantité de gentilshommes, de pages, enfin de toutes les choses qui distinguent les gens. Aussi avait-il de quoi le soutenir avec la charge de colonel général de l'infanterie française, qui est un office de la couronne. Le gouvernement de Guyenne et cent mille écus de rente donnent fort un air de distinction, pour peu que l'on ait du mérite, et il y en avait en sa manière. Comme la Reine louait la beauté de ses meubles et la quantité, après s'être promené par toute la maison, il lui dit ce que peu de gens diraient, et qui est digne d'être redit à l'honneur de nos rois, et qui montre bien ce qu'ils sont au-dessus des autres, et ce qu'ils savent faire quand il leur plaît : « Je suis bien fâché que Votre Majesté n'en ait pas de plus beaux ; mais pendant ma disgrâce, sous le règne du feu roi et dans les derniers troubles de Bordeaux, j'ai perdu six millions ; c'est ce qui m'a empêché aussi de faire achever la maison où Votre Majesté auroit été mieux logée. » Le duc de Damville envoya demander un logement. M. d'Épernon répondit : « Où est le Roi, je n'ordonne rien. » Il ne le voyait [pas], ni le marquis d'Alluye ; il ne les pria ni l'un ni l'autre à dîner ni à souper. Ils logèrent et mangèrent où ils purent. Toutes ces choses se rapportent assez à cet air fier et de grandeur d'un fils de favori qui voit du mérite.

• Ce jour-là, Charles Robinet ouvre sa *Muse royale* par ces vers, qui rendent compte de l'actualité théâtrale :

Trêve, ce jour-ci, de paresse,  
Il faut que mon zèle paraisse  
Envers le beau sang de Nevers  
Renommé par tout l'univers ;  
Il faut, pour la charmante altesse  
De la Palatine princesse,  
De la plume nous escrimer,  
C'est-à-dire en un mot rimer.  
Il est vrai que je perds courage  
Et n'ose rimer davantage,  
Après avoir ouï les vers  
Dignes de lauriers toujours verts  
De tant de ravissants Orphées  
Qui sont les mignons des Neuf Fées.  
Pensant au poème galant\*

\*Les Amours de Néron.  
Et non moins fort qu'il est brillant,  
De Gilbert, cet auteur illustre,  
Qui paraît avec tant de lustre  
Sur le théâtre de l'Hôtel,  
Théâtre au renom immortel ;  
Pensant à cet autre poème\*

\*La Mort de Caton.  
Où par une vigueur suprême,  
Magnon, cet esprit glorieux,  
S'élève aussi haut que les dieux ;  
Pensant enfin au bel ouvrage\*

\*Le Duel.  
Où De Villiers, en gai ramage,  
Étale ses rares talents  
Comme des moyens excellents  
De faire épanouir la rate  
Sans aucun secours d'Hippocrate ;  
À l'instant, dis-je, je perds cœur,  
Je suis sans flamme et sans vigueur,  
Et je suis près, en conscience,  
De m'imposer un beau silence.

÷ Sur *Arie et Pétus ou Les Amours de Néron*, de Gabriel Gilbert, voir au 27 septembre précédent.

÷ *La Mort de Caton*, de Jean Magnon, n'a pas été imprimée. Cet article de Robinet est la seule trace que ce spectacle a laissée. Le 7 septembre 1660, Magnon obtiendra un privilège pour l'impression de « trois pièces intitulées *La Triomphante entrée du Roi et de la Reine dans la Ville de Paris* [qui paraîtra dans les semaines suivantes], et les deux autres *La Mort de Phraatus (?) et de Caton*, le tout en vers » [BNF, ms. fr. 21945, f° 1v°, et ms. fr. 16754]

÷ *Le Duel*, probablement de De Villiers, n'a pas non plus été imprimé, du moins pas sous ce titre.

### **Mar 7 octobre 1659**

- *La Mort de Chrispe*. R : 170 l.

### **Mer 8 octobre 1659**

### **Jeu 9 octobre 1659**

- *Jodelet ou Le Maître valet*. R : 110 l.  
÷ Depuis le départ des Italiens, le jeudi n'est pas un jour ordinaire de représentation.

### **Ven 10 octobre 1659**

- *La Mort de Chrispe*. R : 75 l. [= 100 places de parterre à 15 sols].

### **Sam 11 octobre 1659**

- Dans sa Lettre du jour, Loret annonce la mort de Scaramouche, v. 205-258 :

Ô vous, bourgeois et courtisans,  
Qui faites cas des gens plaisants,  
Ô tous amateurs de théâtre,  
Dont moi-même suis idolâtre,  
Sanglotez, pleurez, soupirez,  
Pestez, criez et murmurez ;  
Transportés d'une humeur chagrine,  
Plombez de coups votre poitrine,  
Devenez mornes et rêveux,  
Arrachez-vous barbe et cheveux,  
Égratignez-vous le visage,  
De tout plaisir perdez l'usage,  
Accusez hautement le sort :  
Le fameux Scaramouche est mort,  
Lui que l'on estimait l'unique  
En sa profession comique,  
Qui contrefaisait par son art  
Si bien le triste et le gaillard,  
Si bien le fou, si bien le sage,  
(Bref tout différent personnage)

Qu'on peut dire, avec vérité,  
 Que sa rare ingénuité  
 En la science théâtrale  
 N'avait point au monde d'égale.  
 Enfin cet homme archi-plaisant,  
 Que partout on allait prisant,  
 S'il est vrai ce que l'on en prône,  
 A péri vers les bords du Rhône  
 Par un torrent d'eaux imprévu  
 Qui, le prenant au dépourvu  
 Dans une vallée ou fondrière,  
 Lui fit perdre vie et lumière.

## ÉPITAPHE

Las ! ce n'est pas dame Isabeau  
 Qui gît dessus ce froid tombeau,  
 Ni quelque autre sainte nitouche,  
 C'est un comique sans pareil ;  
 Comme le ciel n'a qu'un soleil,  
 La terre n'eut qu'un Scaramouche.  
 Alors qu'il vivait parmi nous,  
 Il eut le don de plaire à tous,  
 Mais bien plus aux grands qu'aux gens minces,  
 Et l'on le nommait en tous lieux  
 Le Prince des facétieux  
 Et le Facétieux des princes.  
 Au lieu de quantité de fleurs,  
 Sur sa fosse versons des pleurs ;  
 Pour moi, tout de bon, j'en soupire ;  
 J'en fais tout franchement l'aveu,  
 Nous pouvons bien pleurer un peu  
 Celui qui nous faisait tant rire.

**Dim 12 octobre 1659**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 210 l.

**Lun 13 octobre 1659**

- Baptême, à Saint-Germain-l'Auxerrois, de Catherine, fille des époux Berthelot-Duparc.

÷ René Duparc se dit « comédien de M. le duc d'Anjou » [= Monsieur], alors qu'il est encore censé jouer au Marais.

÷ Le parrain est François Rébé, archidiacre, comte de Lyon. Libertin et galant, il fréquente le président de Lamoignon et Gui Patin. Voir les lettres de ce dernier du 1<sup>er</sup> mars 1658, sur la mort à Lyon du duc de Candale, et du 6 juin 1663 :

J'ai vu aujourd'hui M. le comte de Rebé sortir de chez M. le premier président [de Lamoignon], appuyé sur un bâton ; [...] il a bien la mine d'un homme qui n'a su quitter le péché, mais que le péché quitte. [...] Il m'a salué fort humainement et moi de même, lui et sa compagnie. Mais il avait autrefois bien des compagnes dont il n'a plus à faire...

÷ La marraine est Catherine de Neufville, fille de Nicolas IV de Neufville, marquis, puis duc de Villeroy, maréchal de France, gouverneur de Lyon... et de Louis XIV.

**Mar 14 octobre 1659**

- Fête de sainte Thérèse.

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 120 l.

÷ Dans la marge de son registre, La Grange a rajouté plus tard cette note, surmontée d'une croix blanche : « Mlle Debrie est accouchée le..., d'une fille nommée Catherine. »

÷ Une note en tous points identique se lira, le 4 août 1665, à l'occasion de la naissance d'Esprit-Madeleine Poquelin ; à croire que les deux ont été écrites le même jour.

÷ Ce qui est certain, c'est que La Grange fait une erreur de mois... ou de page. Catherine-Nicole Debrie n'est pas née en octobre, mais le 9 novembre, et le mois figure principalement sur le page suivante du Registre ; l'enfant sera baptisée le lendemain à Saint-Germain-l'Auxerrois. Voir Jal, 282.

- Ce même jour, Louis XIV et la cour font leur entrée à Toulouse (la *Gazette* du 20 et Loret, Lettre du 25). Ils y resteront jusqu'au 27 décembre.

**Mer 15 octobre 1659**

- Fête de sainte Thérèse.

**Jeu 16 octobre 1659**

**Ven 17 octobre 1659**

- *Le Géôlier de soi-même ou Jodelet prince*. R : 90 l. [= 120 places de parterre à 15 sols].

**Sam 18 octobre 1659**

- Dans sa Lettre du jour, Loret annonce la « résurrection » de Scaramouche (v. 16-46) :

Petits et grands, jeunes et vieux,  
Dont le tempérament joyeux  
Aime presque autant qu'un empire  
Les personnages qui font rire,  
Cessez vos pleurs et vos soupirs,  
Purgez-vous de vos déplaisirs ;  
Sans prendre casse ni rhubarbe,  
Ne vous arrachez plus la barbe,  
Mettez tous vos chagrins à sac,  
Ne vous plombez plus l'estomac,  
Au sort ne faites plus la moue,  
N'égratignez plus votre joue,  
Apaisez vos cris superflus,  
Ne pestez, ne rognonnez plus,  
N'ayez plus le visage blême  
Comme un bateleur de carême,  
N'accusez plus dame Atropos,  
Bref, montrez par de gais propos  
Que vous avez l'âme ravie :  
Scaramouche est encore en vie,  
Et cet accident supposé  
Par qui l'on m'avait abusé,  
Me comblant de tristesse amère,  
N'était qu'une franche chimère.  
Par des soins assez diligents,  
J'ai fait revivre plusieurs gens  
Qu'on croyait dans la sépulture ;  
Mais notre Muse, je vous jure,  
(Et je jure la vérité)  
N'en a jamais ressuscité  
De la plume ni de la bouche  
De si bon cœur que Scaramouche.

**Dim 19 octobre 1659**

- *Le Campagnard*. R : 205 l.

**Lun 20 octobre 1659**

**Mar 21 octobre 1659**

- *La Folle gageure*. R : 100 l. [= 133 places de parterre à 15 sols].

**Mer 22 octobre 1659**

**Jeu 23 octobre 1659**

**Ven 24 octobre 1659**

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 95 l. [= 127 places de parterre à 15 sols].

**Sam 25 octobre 1659**

- Loret achève sa Lettre du jour (v. 207-258) sur un « fait divers » sinistre :

Je n'ai rien autre chose appris,  
Ô lecteur, sinon qu'à Paris,

Il survint, je vous le proteste,  
 L'autre jour un cas bien funeste.  
 Une femme, pour certain vol  
 Ayant mérité le licol,  
 Fut pendue en place publique ;  
 Mais tel fut son destin tragique  
 Que ceux qui la virent mourir  
 Eurent bien de quoi discourir.  
 Cette chétive créature  
 N'était que de naissance obscure,  
 Orfèvre de son métier  
 Et peu connue en son quartier ;  
 On pourrait pourtant dire d'elle  
 Qu'elle mourut en demoiselle ;  
 Car le bourreau, par ses efforts,  
 Lui sépara le chef du corps ;  
 L'odieuse et fatale corde,  
 La serrant sans miséricorde,  
 Rompit en fort peu de moments  
 Les veines, nerfs et ligaments ;  
 La tête, du corps détachée,  
 Au cordeau demeura perchée,  
 Et le corps, dans le même instant,  
 Chut à terre, encor palpitant.  
 Cela mit le peuple en alarmes ;  
 Il s'éleva de grands vacarmes,  
 Chacun fuyait, qui çà, qui là.  
 Toutefois on se rassembla  
 Pour voir aussi la fin honteuse  
 Du mari de la malheureuse,  
 Que l'on pendit semblablement,  
 Mais sans pareil événement...

**Dim 26 octobre 1659**

- *L'Héritier ridicule*. R : 270 l. Dans la marge : « Payé le reste dû au sieur de La Grange ».

**Lun 27 octobre 1659****Mar 28 octobre 1659**

- Fête de saint Simon.

- *Le Dépôt amoureux*. R : 370 l.

- La *Gazette* du 15 novembre publiera une dépêche de Toulouse datée du 4 :  
 Le 28 du passé, le Roi fit faire exercice à quatre compagnies du régiment des Gardes, et le lendemain, à celle de ses mousquetaires ; ce qu'il continua encore le 30.

**Mer 29 octobre 1659****Jeu 30 octobre 1659****Ven 31 octobre 1659**

- La Grange ne note rien.

**Sam 1 novembre 1659**

- Toussaint.

- Loret signale dans sa Lettre du jour, v. 166-204, que Monsieur et Mademoiselle [de Montpensier] ont reçu, à Toulouse, les compliments des « corps les plus considérables ».
  - ÷ C'est sans doute la réception faite le 16 octobre, que la *Gazette* décrit dans son ordinaire de Toulouse du 20.
  - ÷ L'après-midi de ce jour de Toussaint, selon la *Gazette* du 15 rapportant une dépêche du 4, « la Reine fut aux religieuses de Notre-Dame-du-Tost à vêpres et à l'éloquente prédication de l'évêque de Montauban ».



- ÷ L'évêque de Montauban est Pierre de Bertier, le « patron » d'Henry Le Bret, ami de Cyrano de Bergerac. Voir au 19 novembre suivant.
- ÷ Le 1<sup>er</sup> août 1658, il a reçu l'abjuration solennelle du pasteur Sébastien Daubuz à Montauban ; il faut en conclure que sa maladie l'a touché entre l'été 1658 et l'été 1659.

**Dim 2 novembre 1659**

- Fête des Trépassés.
- Au Petit-Bourbon : *Dom Bertran de Cigarral*. R : 167 l.

**Lun 3 novembre 1659**

- Fête de saint Hubert.
- Au Petit-Bourbon : *Dom Bertran de Cigarral*. R : 145 l.
  - ÷ Le lundi n'est pas jour ordinaire de représentation, depuis que les Italiens sont partis.

**Mar 4 novembre 1659**

- Jour ordinaire de représentation. La troupe fait apparemment relâche.
- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de François Clousier, « marchand libraire en l'université de Paris », un volume de *Lettre et discours de M. de Sorbière, sur diverses matières curieuses*.
  - ÷ Le privilège, signé Justel, et daté du jour même, est accordé au libraire pour sept ans.

**Mer 5 novembre 1659****Jeu 6 novembre 1659**

- Ce jour-là, Charles Robinet est invité, avec trois ou quatre autres, à un souper musical chez le comédien de Villiers ; il fera un long compte rendu de cette soirée dans sa *Muse royale* du 11 novembre :

Mais, Dieux ! que ne puis-je, Madame,  
 Par ces miens vers vous charmer l'âme,  
 Comme jeudi nous la charma,  
 Et même l'enthousiasma,  
 Hotteman<sup>19</sup>, pour la musique homme  
 Qui, de Paris jusques à Rome  
 Et de Rome en tous autres lieux,  
 N'a pas son pareil sous les cieux !  
 Laissant à Balzac l'hyperbole,  
 Sur le théorbe et la viole  
 Jamais ni l'archet ni les doigts,  
 Fût-ce pour ravir dieux et rois,  
 Ne sauraient de tant de merveilles  
 Chatouiller l'âme et les oreilles.  
 Jamais ce beau chantre Thébain,  
 Qui, touchant un luth de sa main,  
 Passant tout architecte habile,  
 De Thèbes érigea la ville,  
 Ne put, non, je ne le crois pas,  
 Jouer avec que tant d'appas.  
 Jamais non plus le docte Orphée,  
 Qui sut s'ériger un trophée  
 Sur le courage des lions  
 Et des animaux plus félons,  
 Ne produisit desses sa lyre,  
 Quoi qu'on en prône et puisse dire,  
 Tant d'extasiantes douceurs.  
 Enfin, le frère des Neuf Sœurs  
 Jamais sur la sienne divine  
 N'a su, très bien je le devine,  
 Faire de si rares accords  
 Ni causer de si doux transports.

---

19. Nicolas Hotman (Bruxelles, 1613-Paris, 1663), compositeur, joueur de viole, théorbiste et luthiste.

De Villiers, autre incomparable,  
 Mais dedans l'art tout adorable  
 Que sur le Parnasse on apprend,  
 Qui par ses vers l'esprit surprend,  
 Et dont (sans que par trop j'en cause,  
 Si je crois la métempsychose)  
 Je crois que l'âme, assurément,  
 Et j'en jurerais quasiment,  
 Fut celle d'un mortel plus qu'homme,  
 Puisqu'en lui nous voyons, en somme,  
 Outre la science des vers,  
 Cent autres beaux talents divers,  
 Qui n'ont du tout rien de vulgaire,  
 Cet homme, donc, extr'ordinaire  
 Me fit ouïr ce jour, jeudi,  
 Le grand Hotteman que j'ai dit,  
 À savoir dans sa propre chambre,  
 Qui sentait mieux que musc et qu'ambre,  
 Où les yeux sont tout ébaudis  
 Comme en un petit paradis,  
 Mais où ce De Villiers encore,  
 Qui vaut bien, ma foi, qu'on l'honore,  
 Nous traita de son propre instinct,  
 Je pense du moins quatre ou cinq,  
 D'une si charmante manière  
 Qu'on fit chez lui chère plénière,  
 Et comme on la ferait, je crois,  
 À peu près chez un petit roi.  
 Dedans cette belle frairie,  
 Le beau buffet d'argenterie,  
 Les mets friands et délicats,  
 Servis dedans de pareils plats<sup>20</sup>,  
 Le linge qui, par privilège,  
 Était plus blanc que fine neige,  
 Et, par ma foi, tout damassé,  
 Le vin vermeil et frais percé,  
 Les verres de cristal de roche  
 Qu'on vida souvent, sans reproche,  
 Les fruits, les sucres, les liqueurs,  
 Charmes de la gorge et des cœurs,  
 Bref, et sans aucune bévue,  
 Tout ce qui peut plaire à la vue,  
 A l'ouïe, odorat et goût,  
 Y charmait, et c'est dire tout.  
 Mais, non, non, ce n'est pas tout dire,  
 Et l'on pourrait me contredire :  
 Car j'oubliais que les chansons  
 À boire, de toutes façons,  
 Y furent aux brindes mêlées,  
 Pour rendre nos âmes comblées  
 Et de bonheur et de plaisir  
 Par-delà même le désir ;  
 Que Tournier, de louange digne,  
 Qui n'est encor qu'un jeune cygne,  
 Et l'illustre Traiteur aussi,  
 Entonnèrent, Dieu merci,  
 Des plus neuves et des plus belles,  
 Nous charmant par leurs gargamelles ;  
 Enfin, que le cher De Villiers,  
 Qui vaut éloges à milliers,  
 Me donna laquais et lumière,  
 Après une si bonne chère,  
 Qui dura du matin au soir,  
 Pour revenir en mon manoir.

÷ Dans sa lettre du 27 mars 1661, Loret évoquera, v. 11-54, certains participants de cette soirée, dont «... le merveilleux Hotman, / Qu'on estime, quoiqu'Allemand, /

20. C'est-à-dire en argent, comme le buffet.

Le meilleur, en cas de viole, / Qui soit de l'un à l'autre pôle<sup>21</sup>» et « la mignonne (aussi) Tournier ».

÷ Voir ces vers que De Villiers adresse « À M.R.D.L.M.M. » et qu'il fera paraître dans un ensemble de « fragments burlesques » imprimés à la suite de ses *Ramoneurs*, achevés d'imprimer le 13 avril 1662 :

Combat à part, l'épée au croc,  
Il faut demain faire criq croq,  
C'est-à-dire en français vulgaire,  
Que de temps nous n'avons plus guère  
Pour croquer ensemble un chapon,  
Mon très illustre M\*\*\*\*\*.  
Demain donc, mais sans plus d'instance,  
Je prétends vous remplir la panse,  
Et l'ampoulé Magnon, par ses puissants écrits,  
Vous remplira tous les esprits ;  
Et du même moment, parce  
Qu'ensuite il y faut une farce,  
Je vous en fournira, ma foi,  
Une drôle qui vient de moi.  
Mais il ne faut pas, mon compère,  
Faire l'école buissonnière  
Pour prendre un si charmant repas,  
Car c'est sans pournéant (sic), et sans je n'y suis pas.

### **Ven 7 novembre 1659**

- Signature, à Saint-Jean-de-Luz, du traité des Pyrénées, qui sera ratifié le 25 à Toulouse.

- Au Petit-Bourbon : *L'Étourdi*. R : 141 l.

### **Sam 8 novembre 1659**

### **Dim 9 novembre 1659**

- *L'Étourdi*. R : 255 l.

- Le même jour, s'il faut en croire Jal, *Dictionnaire*, p. 282, Catherine Debrie accouche d'une fille qui sera baptisée le lendemain. Voir au 14 octobre.

÷ Neuf jours plus tard, le 18 novembre, c'est probablement elle qui crée le rôle de Cathos des *Précieuses ridicules*, ce qui donne à penser que la rédaction de la pièce a été retardée par la grossesse de la comédienne.

- Le marquis de Pianesse traite Leurs Altesses Royales de Savoie. Bal suivi de la *comédie française* [dépêche du 15 reproduite dans la *Gazette* du 29].

### **Lun 10 novembre 1659**

- Baptême à Saint-Germain-l'Auxerrois, de Catherine-Nicole, fille des Debrie.

÷ Le parrain est le grand-père paternel, le peintre Étienne Villequin ; la marraine, Nicole Ravanne, grand-mère maternelle.

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Denys Langlois, « au Mont Saint-Hilaire, et au Palais, en la rue de Monseigneur le Premier Président », un livret intitulé *Lettre d'Ariste à Cléonte, contenant l'apologie de l'Histoire du temps, ou La Défense du royaume de Coquetterie*.

÷ Le privilège, daté du 15 janvier 1656 et signé Séberet [Céberet], est accordé pour dix ans « au S.A.D. » [sieur abbé d'Aubignac].

÷ La Lettre, paginée 1 à 120, est suivie de *l'Histoire du temps, ou Relation du royaume de Coquetterie, extraite du dernier voyage des Hollandais aux Indes du Levant*, paginée 1 à 63, plus un avis du libraire au lecteur, le privilège figurant au verso de la page 63.

÷ Le registre BNF, 16754, f° 14r°, avant-dernière mention :

Autre permission de faire imprimer un livre intitulé *Histoire du temps ou Relation du Royaume de Coquetterie* pour Charles de sercy marchand libraire par lettres du xxiiij novembre 1654 signées Bouchard.

---

21. Hotman mourra en avril 1663 ; voir la Lettre de Loret du 14, v. 209-220.

**Mar 11 novembre 1659**

- Fête de la saint Martin.

- *Cinna*. R : 300 l.

**Mer 12 novembre 1659**

- Ce jour-là, Paul Scarron répond à une lettre que Philippe de Villette, cousin germain de sa femme Françoise d'Aubigné, alors âgé de 18 ans<sup>22</sup>, lui a adressée de Brouage, où séjournent alors les trois jeunes Mancini, nièces du cardinal Mazarin :

Je n'ai pu vous faire plus tôt réponse, à cause d'une grande fluxion que j'ai eue sur un œil. Depuis ce temps-là, vous avez écrit à Madame Scarron, et Monsieur de Nossac aussi. Vos deux lettres sont des choses admirables, dignes d'être apprises par cœur, et, en un mot, ce qu'on appelle des *opera*. Une personne de bon sens que vous connaissez bien a dit, en les lisant, qu'il fallait de nécessité que vous vous portassiez bien et que vos affaires fussent capables d'écrire de si belles lettres. Pour moi, si je ne savais pas que vous écrivez l'un et l'autre fort facilement, je dirais des beaux ouvrages en prose, à qui vous faites si souvent courir la poste, ce que le même Monsieur d'Elbène a dit autrefois fort plaisamment de ceux qui s'efforcent toujours à briller en conversation, qu'à la vérité il y avait beaucoup de gloire à acquérir à dire toujours de belles choses ; mais aussi qu'il y avait beaucoup de fatigues, et même qu'il avait remarqué que ces gens-là ne vivaient pas longtemps. Le Seigneur par sa toute-puissance vous veuille toujours conserver dans cette grande fécondité d'esprit et infatigabilité de main, et que je puisse être encore dans cinquante ans régaler de leurs heureuses productions. Ceci soit dit seulement en passant.

Madame Scarron est bien malheureuse de n'avoir pas assez de bien et d'équipage pour aller où elle voudrait, quand un si grand bonheur lui est offert, que celui d'être souhaitée à Brouage par une mademoiselle de Mancini,

*Riche présent du Tibre et gloire de la France.*

J'espère qu'elle se racquittera d'une si grande perte, quand la cour sera retournée à Paris, et qu'aussitôt qu'elle aura l'honneur d'être connue de cette incomparable Romaine, elle aura quelque part à sa bienveillance. Pour moi, je lui offrirais de mon encens ; car vous savez bien qu'à nous autres poètes, il nous faut toujours quelque divinité à qui en donner. Mais je me défie du mérite de mon présent, autant que je suis persuadé qu'elle est digne plus que personne du monde de toutes les hyperboles des poètes ; et vous savez bien que notre marchandise est méprisable, quand elle est jetée à la tête avant qu'on la demande.

Paris est désert autant que votre Brouage est rempli. Je ne m'en aperçois point dans notre petite maison. On fait dire tous les jours aux princes, ducs et officiers de la couronne, qu'on ne voit personne, et l'ambition d'être admis à notre petite société commence à être grande et à s'échauffer furieusement dans la cour et dans la ville. Ce n'est pas que nous et notre Paris veuillons entrer aujourd'hui en compétence (sic) avec vos déités de Brouage et avec vous autres bienheureux qui en êtes éclairés tous les jours : mais leur véritable élément est Paris ou la cour, et quand leur sortie de Brouage vous aura laissés dans le néant où elles vous ont trouvés, vous ne serez plus que des provinciaux et de misérables insulaires. Adieu, j'ai la main lasse.

÷ Voir au 4 novembre 1660.

- Le duc de Navailles, général des troupes françaises en Italie, arrive à Turin [dépêche du 15 reproduite dans la *Gazette* du 29].

**Jeu 13 novembre 1659****Ven 14 novembre 1659**

- *Le menteur*. R : 70 l. [soit 93 places de parterre à 15 sols].

÷ Cette mauvaise recette s'explique sans doute par ce qui suit.

---

22. Sa mère, Louise d'Aubigné, était la sœur de Constant, le père de Françoise d'Aubigné, épouse Scarron. Sur la carrière de Villette-Mursay, voir Pinard, *Chronologie historique et militaire*, Paris, Hérissant, 1761, t. IV, p. 525-527. Voir également Gilles Banderier, « Note sur la correspondance de Nathan d'Aubigné, d'après le ms. suppl. 701 de la BPU de Genève », *Albineana*, n° 7, 1996.

- Le même jour, le marquis de Soyecourt apporte à Paris le double traité de paix et de mariage conclu à Saint-Jean-de-Luz. La nouvelle suscite, selon Monval, une grande allégresse dans Paris.

- Le même jour également, les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne créent *Frédéric, amiral de Sicile*, tragi-comédie de l'abbé Claude Boyer.

- ÷ Voir Lancaster, *HFDL*, III, 2, 535.

- ÷ La pièce sera publiée le 15 mars suivant, avec une dédicace à Henri II de Lorraine, duc de Guise.

- ÷ L'auteur des *Véritables précieuses* (voir au 7 janvier) rendra hommage au talent de Boyer :

Nous avons encore vu cet hiver le *Frédéric*, qui a fort bien réussi, et c'est sans doute avec quelque raison, puisqu'il ne part rien de la veine de son auteur qui ne soit plein de feu, témoin sa *Clotilde*, où la boutade est bien exprimée.

- Loret rend compte des deux événements dans sa Lettre du lendemain.

### Sam 15 novembre 1659

#### Dim 16 novembre 1659

- *Le Dépit amoureux*. R : 273 l.

#### Lun 17 novembre 1659

- Achevé d'imprimer, sur les presses d'Antoine Chrestien, « rue des Sept-Voies, proche le collège de Montaigu », et pour le compte du libraire Pierre Lamy, des *Tragédies de Sénèque en latin et en français, de la traduction de M. de Marolles, abbé de Villeloin, avec des remarques nécessaires sur les lieux difficiles*, en 2 tomes.

- ÷ L'ouvrage est dédié au cardinal Mazarin.

- ÷ L'épître est suivie d'une longue préface :

J'ai composé la traduction des tragédies de Sénèque pendant qu'on imprimait celle de Térence [achevée d'imprimer le 10 juillet 1659], et j'en ai fait encore une autre pendant que celle-ci était sous la presse [sans doute *Les Fastes d'Ovide*, achevés d'imprimer le 20 mars 1660]. Je ne sais pas ce qu'on dira de moi. En serai-je loué ? En serai-je blâmé ? Je puis croire que ce ne sera ni l'un ni l'autre, ou si quelqu'un en parle, la fortune du blâme est bien plus assurée que celle de la louange. Le moyen de bien faire et d'aller si vite ?

« Je ne comprends pas cela, dira quelqu'un qui compose aussi des livres. J'écris et je transcris, et je retouche vingt fois sur la même chose. Je ne voudrais pas avoir traduit deux pages de tel auteur en huit jours. Je trouve même fort souvent des difficultés à bien prendre le sens de certains passages où les plus doctes interprètes ont sué fort longtemps. Et puis je cherche avec soin le tour de l'expression. Il n'est rien de si difficile que de traduire des pièces d'éloquence, et surtout dans les ouvrages des poètes, en leur conservant la grâce qui leur est nécessaire pour les exprimer dans une autre langue et dans un style inférieur. Je n'en voudrais traduire qu'un seul en toute ma vie, encore serait-ce bien assez. Et un illustre de notre temps n'a point fait de scrupule d'employer trente années à traduire un livre de quarante feuilles, encore ne s'en fût-il peut-être pas contenté s'il eût vécu, car ce livre n'a été imprimé que quelques années après sa mort sur diverses copies qui se sont trouvées dans ses écrits. Cependant on traduira les dix tragédies de Sénèque en trois mois, et les six comédies de Térence en six semaines. Les autres pourront se le persuader s'ils veulent, et certes à peine faut-il ce temps-là pour lire ces sortes d'ouvrages avec un peu de soin. S'il y en a donc quelqu'un qui ait été produit avec tant de précipitation, je me garderai bien de le lire. Il ne s'y trouvera rien, sans doute, qui puisse obliger les gens d'esprit de s'écrier : C'est ici la plus belle chose du monde ! Comment aussi pourrait-on faire quelque chose de bon en si peu de temps ? Hé quoi ! un livre plus tôt composé qu'on ne le saurait imprimer ? Et en imprimer deux ou trois à la fois ? Sans mentir, quelque facilité qu'on pût avoir, je suis persuadé qu'il serait bien inutile de s'en donner la peine, puisque d'ailleurs il n'y a rien à gagner aux personnes de condition à faire des livres, ni pour la gloire ni pour l'utilité, comme l'auteur de ceux-ci l'a écrit lui-même plusieurs fois. »

Voilà comme je m'imagine que ceux qui se souviennent de moi jugeront à propos d'en parler, et peut-être que je ne me trompe pas. Mais quoi qu'il en soit, je ne me sens point offensé de ce discours ; je l'excuse, et comme il n'est pas sans fondement, j'avoue que je ne le saurais blâmer. Je voudrais bien pourtant qu'il me fût plus avantageux, toutefois je ne suis pas marri que cette grande diligence qu'on m'attribue ait donné sujet de le faire. Je l'aime en toutes choses, cette diligence si prompte, pourvu qu'elle ne soit pas étourdie. Je hais la langueur, et les humeurs

pareuses ne m'agrément pas, mais je les supporte encore bien moins quand elles sont affectées, quoique je ne les voulusse pas entièrement blâmer. Il faut que chacun suive son naturel : le flegme et la mélancolie trouvent leurs partisans, aussi bien que la bile et le tempérament sanguin ; et pour moi, sans porter envie à toutes les autres nations, ni sans en blâmer aucune (je fis ceci au sujet du tempérament), je me glorifie d'être français. La vie des hommes est courte, et leurs obligations et leurs sollicitudes sont nombreuses ; il me semble qu'il ne faut pas tant languir et qu'il se faut un peu hâter. Qu'aurons-nous avancé, si nous sommes toujours à la promenade ou si nous passons les nuits entières et une bonne partie des jours à dormir, à jouer, ou à boire et à manger ? Vivons, s'il y a moyen, le peu de temps que nous sommes au monde ; ce qui ne sera toujours que d'une façon incommode, pour chacun de nous, si nous ne sommes occupés selon nos inclinations ; car chacun de nous est né sans doute pour quelque chose où son honneur et sa satisfaction se trouvent en même temps ; mais tout le monde n'est pas assez heureux pour la rencontrer. De là viennent tant de vices qui se répandent sur la terre, et c'est de là sans doute que la société civile se trouve si souvent troublée par les factions, et que l'on trouve tant de répugnances et de difficultés à beaucoup de choses auxquelles on s'applique.

Si je ne me fusse trouvé assez enclin à ce que je fais, j'y aurais peut-être paru aussi malpropre que beaucoup d'autres ; ou la paresse que j'en aurais conçue en forçant mon naturel m'aurait été un sujet de louange, comme il arrive quelquefois aux plus beaux esprits. Cette diligence, donc, ou cette promptitude extraordinaire n'est pas tant une marque de savoir et de bel esprit que d'une forte inclination que donne la naissance, mais pourtant sans qu'il soit bien aisé de dire d'où elle peut venir. Car de l'attribuer aux constellations qui président, comme on dit, aux naissances de tous les hommes, les gens qui en pensent trouver les raisons de ce côté-là font pitié à ceux qui savent le mieux les règles de l'astrologie. D'en donner aussi les causes aux habitudes, elles sont tellement fortuites qu'on ne saurait prendre de mesures là-dessus. Si c'est au tempérament, la différence du plus ou du moins n'en peut être connue ; et si c'est aux parents, que dirait-on des miens pour ce regard, qui n'étaient point du tout enclins aux lettres, mais bien adonnés au dur métier des armes, ou qui ne trouvaient du divertissement que dans les pénibles exercices de la chasse, sans que j'en puisse excepter un seul, si ce que j'ai pu observer de notre généalogie depuis cinq cents ans est véritable ? Le plus court est donc de dire que tout ce que nous avons de bon, si nous avons quelque chose du côté de l'esprit que nous puissions appeler de la sorte, nous vient assurément d'en-haut, sans que nous ayons de nous-mêmes aucun sujet de nous en glorifier.

J'ai écrit tout ceci sans lever la main de dessus le papier, avec une impétuosité de plume qui m'a mené plus loin que je ne pensais. Mais il faut dire encore un mot des tragédies latines que j'ai traduites. [...]

÷ Le tome 2 s'ouvre sur une série de pièces liminaires en français et en latin, dont une pièce latine de Gilles Ménage.

### Mar 18 novembre 1659

• *Cinna*. R : 533 l. La Grange a rajouté plus tard : « Et *LES PRÉCIEUSES* à l'ordinaire, 15 sols au parterre », et dans la marge : « [3<sup>e</sup>] Pièce nouvelle de M. Molière ».

÷ Selon leur détracteur (disons Somaize), repris (ou confirmé) par Charles Robinet dans sa *Muse royale*, par Donneau de Visé dans ses *Nouvelles nouvelles* (voir au 9 février 1663), par P. de La Croix dans sa *Guerre comique* (Bienfait, [17 mars] 1664, p. 80<sup>23</sup>) et par Charles Sorel dans *De la connaissance des bons livres*<sup>24</sup>, *Les Précieuses ridicules* seraient « un vol fait aux Italiens, à qui M. l'abbé de Pure les avait données. » Ces *Précieuses* italiennes auraient donc été jouées (au cours de l'hiver 1656-1657, voir ci-dessous) sur la même scène du Petit-Bourbon où se donnent celles de Molière. Pour l'heure, les Italiens sont absents de Paris (voir au 7 juillet).

÷ Voir, au 1<sup>er</sup> décembre, la lettre de Thomas Corneille à l'abbé de Pure.

÷ La distribution peut s'établir ainsi :

La Grange : La Grange  
 Du Croisy : Du Croisy  
 Gorgibus : L'Espy (selon Lyonnet)  
 Mascarille : Molière  
 Jodelet : Jodelet  
 Madelon-Polixène : Madeleine Béjart ?  
 Cathos-Aminte : Catherine Debrie ?  
 Marotte : Marie Ragueneau ?

23. « Il ne tient ses *Précieuses* que des Italiens. – Les Italiens les ont reçues d'un abbé pour qui tout le monde a de l'estime. »

24. Voir l'extrait reproduit à la date du 28 juin 1661.

Almanzor : ?  
Deux porteurs de chaise :  
Voisines.

÷ Le montant relativement élevé de la recette indique que *Les Précieuses* ont bénéficié d'une sérieuse « promotion ». Voir ce qu'en dira le personnage du Poète dans *Les Véritables Précieuses*, sc. 7 :

Il faut que vous sachiez qu'elle [la pièce de Molière] est plus âgée de trois ans qu'on ne le pense, et que, dès ce temps-là, les comédiens Italiens y gagnèrent 10 000 écus, et cela sans faire courre le billet, comme les Bourbonnais en ont amené la coutume.

÷ Le même personnage dit en effet, quelques répliques plus loin :

Je ne pus m'empêcher de lui en dire mon sentiment, chez un marquis de mes amis, qui loge au quartier du Louvre, où il la lut avec son *Dom Garcie* avant qu'on la jouât.

÷ Ces lectures donnent à penser que la « grande comédie » dont la troupe préparait la création, et qui devait être la « troisième pièce nouvelle » de Molière, était son *Dom Garcie de Navarre*. Les réactions critiques qu'elle aura suscitées parmi les auditeurs, et dont le Poète des *Véritables Précieuses* se fera l'écho – « Si nous en consultons le sens commun, c'est une fort méchante comédie... » – auront décidé Molière et la troupe à en repousser la création, qui n'aura lieu qu'un an plus tard, le 4 février 1661.

÷ Il ne semble pas douteux que le rôle de Cathos a été écrit pour Catherine Debrie ; or, celle-ci relève à peine de couches (elle a accouché le 9 novembre). Dès lors, on peut faire l'hypothèse que *Les Précieuses ridicules* ont été mises en chantier au cours de l'été, après le départ des Italiens (voir au 22 juin et au 7 juillet), et qu'elles ont été lues dans les salons en attendant que Catherine Debrie soit en mesure d'y tenir son rôle.

÷ Polixène et Aminte sont les noms de deux personnages de *La Comédie sans comédie*, que Philippe Quinault a fait représenter et imprimer, deux ans plus tôt [achevée d'imprimer pour le compte de Guillaume de Luyne, le 31 juillet 1657, avec un privilège daté du 16 juin]. On y trouvait également Jodelet et d'autres comédiens de la troupe du Marais.

÷ La deuxième représentation n'aura lieu que le 2 décembre. Dans son *Grand Dictionnaire historique des précieuses* (voir au 28 juin 1661), Baudeau de Somaize pourra écrire :

[Prédiction 26] : Les précieuses seront de nouveau inquiétées en l'an 1659 par où elles l'avaient été quelque temps auparavant, c'est-à-dire parce que leur nom servira une seconde fois à attirer le monde dans le Cirque des Grecs comme auparavant dans celui des Ausoniens. Grand concours au Cirque, pour voir ce que l'on y joue sous leur nom.

[Prédiction 27] : Elles intéresseront les galants à prendre leur parti. Un alcôviste de qualité interdira ce spectacle pour quelques jours. Nouveau concours au Cirque lorsqu'elles reparaitront.

• Le même jour, est célébré, à l'église Saint-Gervais, le mariage d'Étiennette Des Urlis et de Guillaume Marcoureau, sieur de Brécourt.

÷ La sœur aînée, et témoin, de la mariée, Catherine Des Urlis (1627-1679), a été cofondatrice de l'illustre théâtre en 1643. Comme Étiennette et leur frère Jean, elle fait partie de la troupe du Marais.

÷ Guillaume Marcoureau, né vers 1638, étant mineur, Claude Deschamps, sieur de Villiers, comédien de l'Hôtel de Bourgogne, représente Marcoureau mère, qui lui a donné procuration. Le 10 juin 1662, Brécourt quittera le Marais pour entrer, avec La Thorillière, dans la troupe du Palais-Royal.

÷ Jal écrit [*Dictionnaire*, p. 278] : « Guillaume Marcoureau dut naître vers 1638. Il ne naquit point rue de Poitou, car les registres de Saint-Nicolas-des-Champs ne contiennent pas l'acte de son baptême. Peut-être naquit-il en Hollande, pendant un voyage de ses parents, etc. » Cela n'empêche pas Georges Monval [*Le Moliériste*, VIII, p. 146, n. 2] de le faire baptiser le 10 février 1638 à l'église Saint-Gervais. Monval sera ensuite recopié par Henri Lyonnet, *Dictionnaire des comédiens français*, et par Georges Mongrégien, *Les Comédiens français du XVII<sup>e</sup> siècle*.

### **Mer 19 novembre 1659**

• Ce jour-là, selon la *Gazette* du 6 décembre rapportant une dépêche du 23 novembre, à l'église des religieuses de Sainte-Élisabeth de Toulouse, Pierre de Bertier, évêque de Montauban, prêche devant Anne d'Autriche, comme il l'a déjà fait le 1<sup>er</sup> novembre.

**Jeu 20 novembre 1659****Ven 21 novembre 1659**

- *La Mort de Chrispe*. R : 142 l.  
÷ C'est la cinquième et dernière fois que la troupe joue cette pièce depuis le relâche de Pâques.

**Sam 22 novembre 1659**

- Mazarin est reçu à Toulouse, « le prince de Conti étant allé au-devant de lui avec une partie de la cour » [la *Gazette* du 6 décembre rapportant une dépêche du 23 novembre].

**Dim 23 novembre 1659**

- Création, au Petit-Bourbon, de *Pylade et Oreste*, de M. Coqueteau de La Clairière, de Rouen. R : 540 l.  
÷ La pièce n'a pas été imprimée.  
÷ « Cocto » sera cité dans *La Pompe funèbre de Mr Scaron*, imprimée le 4 novembre 1660.

**Lun 24 novembre 1659**

- La *Gazette* du 13 décembre publiera une dépêche de Toulouse datée du 30 novembre :  
Le 24 de ce mois, le Roi donna audience aux députés de la cour des Aides et des Comptes de Montpellier, qui furent présentés par l'évêque d'Albi, et Son Éminence aux États du Languedoc, qui la complimentèrent par la bouche de l'évêque de Comminges sur la paix qu'elle venait de conclure avec tant de gloire pour la France.  
÷ Voir la suite au 28.  
÷ Dans ses *Mémoires*, Mlle de Montpensier écrira :  
Comme les États du Languedoc étaient assemblés, ils résolurent de me venir visiter après Monsieur, et ensuite M. le prince de Conti, qui n'en était pas gouverneur (mon père vivait encore) ; et il y eut quelqu'un du corps des ecclésiastiques qui dit qu'ils ne devaient point venir avec leurs camails et leurs rochets ; tous les autres furent d'avis du contraire. Comme tout cela vint à moi, je le trouvai fort mauvais et je le dis au Roi. Le Roi leur fit dire que l'on n'avait jamais hésité à rendre à la maison royale un tel respect et qu'il ne leur voulait point commander, et que l'on ne commandait point aux gens les choses qui étaient de devoir et dans l'usage.  
J'appris que c'était M. l'évêque de Montauban qui avait ouvert cet avis, qui n'avait pas été suivi, mais qui avait retardé leur visite. Il s'appelait Bertier en son nom. C'était un homme que j'avais fort connu à la cour, qui avait été un grand prédicateur, fort attaché à la Reine mère, fort ami de M. et de Mme de Brienne, où je l'avais fort vu, serviteur particulier de M. le prince de Conti, enfin l'homme du monde qui devait aller le plus au-devant de nous rendre des respects. Il avait été fort malade l'année de devant ; il avait prêché, il y avait peu, devant la reine [Anne d'Autriche]. Quand l'on me dit cela, je me récriai : « Je ne m'étonne pas s'il s'oublie ; car je m'aperçus à son dernier sermon que la maladie l'avait bien baissé, et en voici une marque. » On le lui dit ; il le trouva mauvais. Enfin ils y vinrent.

- Ce jour-là, selon la dépêche de Toulouse citée au 24, le Roi, avec lequel était Son Éminence, alla faire, hors les portes de cette ville, la revue de son régiment des gardes français et suisses ; et les députés de Montauban eurent audience de Sa Majesté.

**Mar 25 novembre 1659**

- Fête de sainte Catherine, jour chômé.
- *Pylade et Oreste*. R : 300 l.

**Mer 26 novembre 1659****Jeu 27 novembre 1659****Ven 28 novembre 1659**

- *Pylade et Oreste*. R : 180 l.  
÷ La pièce est retirée de l'affiche après trois représentations : ses recettes, quoique modestes, voire médiocres, ont été meilleures que celles qu'obtiendra la *Zénobie* de Magnon, laquelle sera jouée sept fois, malgré un « four » à la quatrième.



- ÷ Pourquoi la troupe ne l'a-t-elle pas soutenue par *Les Précieuses ridicules* ?
- ÷ L'auteur ou un ami à lui serait-il intervenu pour en faire cesser l'exploitation ?

### **Sam 29 novembre 1659**

### **Dim 30 novembre 1659**

- Fête de saint André, jour chômé. Premier dimanche de l'Avent.

- *Le Gouvernement de Sanche Pansa*. R : 320 l.

### **Lun 1 décembre 1659**

- Ce jour-là, Thomas Corneille écrit de Rouen à l'abbé de Pure [BNF, ms. fr. 12763 ; microfiche 8238] :

À Rouen, ce 1<sup>er</sup> de déc. 1659.

Monsieur,

Il n'est point un ami plus obligeant que vous, et je ne saurais assez vous remercier du soin que vous vous êtes donné de voir M. Magnon en ma faveur. Je vous l'aurais néanmoins épargné, si j'eusse prévu que M. de La Coste eût dû vous écrire sur le bruit qui courait d'un double *Stilicon*. J'en ai assez bien jugé, pour avoir toujours vu que c'était une fausse alarme, et vous m'auriez rendu un mauvais office auprès de M. Magnon, si vous lui aviez laissé croire que j'eusse besoin de l'assurance qu'il me donne pour n'appréhender pas le péril de la contrefaçon. Je reçois sa lettre comme une civilité obligeante, et je lui ferais tort, si, doutant qu'il fût capable de manquer à ce qu'il se doit à soi-même, je me persuadais que la considération de mes intérêts eût contribué quelque chose à l'éloigner d'une entreprise qu'on lui a faussement imputée. J'ai cru devoir abandonner le sujet de *Stratonice*, qui me plaisait fort, seulement à cause que M. Quinault était plus avancé de deux cents vers que moi, et je n'ai rien fait en ce rencontre que ce que je m'imagine qu'un autre ferait pour moi dans une pareille occasion. J'ai eu bien de la joie de ce que vous avez écrit d'*Oreste et Pylade*, et suis fâché en même temps que la haute opinion que M. de La Clairière avait du jeu des messieurs de Bourbon [la troupe de Molière] n'ait pas été remplie avantageusement pour lui. Tout le monde dit qu'ils ont joué détestablement sa pièce ; et le grand monde qu'ils ont eu à leur farce des *Précieuses*, après l'avoir quittée, fait bien connaître qu'ils ne sont propres qu'à soutenir de semblables bagatelles, et que la plus forte pièce tomberait entre leurs mains.

- ÷ De Jean Magnon, la troupe de Molière créera la *Zénobie*, quelques jours plus tard, le 12 décembre.

- ÷ La troupe, s'il faut en croire le registre de La Grange, a « quitté » *Oreste et Pylade* le 28 novembre et ne reprendra *Les Précieuses* que le 2 décembre. De cette contradiction entre Thomas Corneille et La Grange, Couton conclut [*La Vieillesse de Corneille*, p. 328, note 61] que « Thomas a mal daté sa lettre – c'est improbable – ou La Grange a omis quelque représentation des *Précieuses* ».

- ÷ Paul Mesnard (*Notice*, 219-220) et après lui Gustave Michaut (*Les Débuts*, p. 54, note 4) avaient conclu que la lettre, commencée le 1<sup>er</sup> décembre, avait été terminée quelques jours plus tard.

- ÷ On ne peut s'empêcher de noter que l'abbé de Pure, avec qui le cadet Corneille s'entretient des piètres performances de la troupe de Molière dans le jeu tragique, est celui-là même auquel Molière aurait, selon Somaize, emprunté le sujet de ses *Précieuses*.

### **Mar 2 décembre 1659**

- *Alcionnée*, de Pierre Du Ryer, et *Les Précieuses ridicules* à l'ex[traordinaire] [30 sols]. R : 1 400 l.

- ÷ La mention des *Précieuses ridicules* n'a pas été rajoutée après-coup.

- ÷ Considérée comme presque aussi parfaite que *Bérénice*, la tragédie de Du Ryer, adaptée du *Roland furieux* de l'Arioste, a été créée en 1637 par Mondory, et publiée en 1640, chez Somerville, qui l'a republiée en 1655 avec le sous-titre : « Combat de l'amour et de l'honneur ».

- ÷ Lancaster, qui analyse la pièce dans *HFDL*, II, 1, 198-202, en a procuré une édition critique [Johns Hopkins University Baltimore, 1930].

- ÷ La pièce n'apparaît nulle part ailleurs dans le registre de La Grange. En la jouant ce jour-là, pour une unique représentation, il semble que la troupe veuille rendre hommage à ce dramaturge mort quatorze mois plus tôt, et dont l'illustre théâtre

avait joué le *Scévole* en 1644. On ne comprendrait pas, sinon, pourquoi, avec une pareille recette, elle ne la maintient pas à l'affiche.

### Mer 3 décembre 1659

### Jeu 4 décembre 1659

### Ven 5 décembre 1659

- Rodogune et Les Précieuses ridicules. R : 1 004 l.

### Sam 6 décembre 1659

- « Jour assez beau pour la saison », selon Loret.

- *Le Cid* et *Les Précieuses ridicules*. R : 730 l.

÷ Dans la marge : « La troupe a donné à M. de Molière 500 l. »

÷ On s'étonne qu'une pareille somme soit versée à l'auteur dès la quatrième représentation. Mais La Grange peut s'être trompé en situant cette note marginale. Voir au 23 janvier 1660.

- Loret achève sa Lettre par une apostille consacrée à l'actualité théâtrale, toute centrée sur le triomphe des *Précieuses ridicules* :

Grande princesse que j'honore,  
Avant finir je vais encore  
Mettre une nouvelle en avant,  
Dont je fais l'article suivant,  
Nouvelle peut-être assez plate,  
Mais premier [d'abord] il faut que je date.

Le six du mois, dans ma maison,  
Jour assez beau pour la saison.

APOSTILLE.

Cette troupe de comédiens,  
Que Monsieur avoue être siens,  
Représentant sur leur théâtre  
Une action assez folâtre,  
Autrement un sujet plaisant,  
À rire sans cesse induisant  
Par des choses facétieuses,  
Intitulé *Les Précieuses*,  
Ont été si fort visités  
Par gens de toutes qualités,  
Qu'on n'en vit jamais tant ensemble  
Que ces jours passés, ce me semble,  
Dans l'Hôtel du Petit-Bourbon,  
Pour ce sujet mauvais, ou bon.  
Ce n'est qu'un sujet chimérique,  
Mais si bouffon et si comique  
Que jamais les pièces Du Ryer,  
Qui fut si digne de laurier,  
Jamais l'*Edipe* de Corneille,  
Que l'on tient être une merveille,  
La *Cassandra* de Boisrobert,  
Le *Néron* de Monsieur Gilbert,  
*Alcibiade*, *Amalante*,  
Dont la cour a fait tant de conte,  
Ni le *Frédéric* de Boyer,  
Digne d'un immortel loyer,  
N'eurent une vogue si grande,  
Tant la pièce semble friande  
À plusieurs, tant sages que fous ;  
Pour moi, j'y portai trente sous,  
Mais, oyant leurs fines paroles,  
J'en ris pour plus de dix pistoles.

- ÷ Notons que Loret a vu le spectacle un jour où les places étaient mises au double.

**Dim 7 décembre 1659**

- *Le Cid* et *Les Précieuses ridicules*. R : 1 000 l.

**Lun 8 décembre 1659**

- Fête de l'Immaculée conception.
- Charles Robinet ouvre sa *Muse royale* du jour par ces vers :

Bien que pendant cette semaine  
 J'aie ouvert plusieurs fois ma veine  
 Pour répondre à ce beau monsieur,  
 [dans la marge : Mr de Villiers]  
 À cet agréable rieur  
 Que son charmant *Festin de Pierre*  
 Fait connaître à toute la terre,  
 Si faut-il que sans barguigner,  
 Et sans un seul brin rechigner,  
 Mais plutôt avecque liesse,  
 Je l'ouvre encor pour ma princesse [...].

÷ Les mots « que son *Festin de Pierre* fait connaître à toute la terre » indiquent que la pièce, publiée sous la date de 1660, a été mise en vente dès le mois de décembre, voire novembre, 1659.

÷ Le gazetier rend compte ensuite d'un concert donné aux Célestins le jour de la sainte Cécile :

C'étaient tous hommes singuliers,  
 Comme ce brave De Villiers  
 Me le cote dans une lettre,  
 Non en prose mais en beau mètre,  
 Où cet illustre, sur ma foi,  
 Décrit le tout en noble arroi.  
 Si ce n'était gêter sa rime,  
 Qu'avec raison tant on estime,  
 Que dans les miennes la mêler,  
 Je le ferais ici parler...

**Mar 9 décembre 1659**

- *Horace* et *Les Précieuses ridicules*. R : 867 l.

**Mer 10 décembre 1659****Jeu 11 décembre 1659**

- Ce jour-là, si l'on en croit une lettre de Gui Patin à André Falconet datée du lendemain [III, 168], une pendaison a lieu en place de Grève :

Hier fut pendue à la Grève une fille de 21 ans, laquelle a bien filé, mais elle a filé sa corde. Elle était grande larronnesse et grande receleuse ; elle avait eu l'an passé le fouet et la fleur de lis sur le dos. Et néanmoins, quelque métier qu'elle fit, elle était fort dévote ; elle était de la confrérie de Notre-Dame-aux-Billetes, et, étant dans la chapelle, entre les mains du bourreau, elle demanda un certain carme mitigé, des Billetes, pour se confesser à lui. Le docteur en Sorbonne qui était là l'empêcha, disant qu'il avait seul ce droit-là (c'est un droit qui est attribué à la seule Sorbonne). Le moine n'en voulut point demeurer là ; il voulut user de force et faire à coups de poing, mais il en fut empêché par les officiers de ce lieu, et le moine fut éconduit et mis dehors. *Tantum religio potuit suadere malorum*. Bien d'autres suivront la même cordelle, et même dit-on qu'une autre femme y passera la semaine prochaine. [...]

MM. du Grand conseil continuent à faire le procès à ce M. de Bonnesson, huguenot et petit-fils de Du Plessis-Mornay, gentilhomme de Beauce, qui était chez des Sabotiers. Quelques uns croient que ce pourra bien être pour demain, car ils en sont aux avis. Les uns disent qu'il aura la tête tranchée, les autres parlent de la roue. M. de Pommereau, maître des requêtes, est allé en Normandie y faire raser les châteaux et les bois de quelques seigneurs qui ont été condamnés par contumace pour le même crime. [...]

**Ven 12 décembre 1659**

- Fin de la lettre de Gui Patin citée ci-dessus :  
 On va rompre, au bout du Pont-Neuf, deux insignes voleurs, dont l'un s'appelle Grand-Maison. C'est grand pitié que la débauche ! elle se termine toujours malheureusement.

- Le même jour, vers 14 heures, création, au Petit-Bourbon, de *Zénobie, reine de Palmyre*, « pièce nouvelle de M. Magnon ». R : 125 l. [= 166 places de parterre à 15 sols].

÷ Sur Jean Magnon (1620-1662), voir G. Jeanton, « Note sur la vie et l'assassinat de Jean Magnon de Tournus », *Annales de l'académie de Mâcon*, Mâcon, 1917 ; *Revue d'Histoire de la littérature française*, t. 28, 1921, p. 229-240.

÷ En 1644, l'illustre théâtre a créé sa première pièce, *Artaxerce*, publiée le 20 juillet 1645. Selon Lancaster, *HFDL*, III, 2, 459, il a renoncé au théâtre en 1656.

÷ Sur cette *Zénobie*, adaptée d'une tragédie de même titre, mais en prose, de l'abbé d'Aubignac (1640), voir Lancaster, *HFDL*, III, 2, 459 et suiv.

÷ Qui est le véritable auteur : l'abbé d'Aubignac, auteur d'une tragédie de même titre, mais en prose, publiée le 12 janvier 1647 chez Courbé et Sommaille, ou le versificateur Magnon ? Dans un Avis au lecteur placé en tête de l'édition qui paraîtra le 18 avril 1660, Magnon écrit :

Le temps approche que je veux tenir parole au public ; il aura bientôt mon premier volume de la *Science universelle* : Tu y trouveras sans doute des vers incomparablement plus forts que ceux de ma *Zénobie* ; si toutefois elle est plus à moi qu'au fameux Monsieur l'abbé d'Aubignac, qui, l'ayant autrefois mise en prose avec un si beau succès, ne peut voir qu'avec confusion que j'en aie (sic) altéré les principales beautés.

÷ Hormis les 100 livres qui lui ont été données le 10 août précédent, on ne voit trace d'aucun autre versement fait à Magnon. Il semble donc que cette somme soit le prix d'un travail de versification, semblable à celui que Molière confiera à Racine pour *La Thébaïde* en 1663.

÷ La pièce est présentée sans « petite comédie », en l'occurrence sans *Les Précieuses ridicules*, qui ont assuré aux cinq représentations précédentes de confortables recettes. S'agit-il d'une volonté de l'auteur ?

÷ Un mois plus tard, l'auteur des *Véritables Précieuses* rendra un hommage appuyé à Magnon et à sa tragédie :

— Il y en a encore un [auteur] dont je n'ai point parlé, qui joint l'épée à la plume. Il sait faire des vers mieux qu'Homère et se bat aussi bien qu'Alexandre. On a joué cet hiver au Petit-Bourbon une pièce de lui nommée *Zénobie*.

— Il est vrai que j'ai ouï dire qu'il y avait de fort beaux vers.

— Comment, de beaux vers ! Nos plus grands auteurs en mettraient moins dans une douzaine qu'il n'y en a dans celle-là. On y remarquait pourtant un grand défaut.

— Hé ! quel défaut ?

— Ah ! je sais quel est ce défaut mieux que personne, et un de mes amis le dit plaisamment à son auteur. Il fut jusque chez lui le trouver. Lui, ne le connaissant point, lui demanda ce qu'il souhaitait ; mais il fut bien surpris quand il entendit qu'on avait trouvé un grand défaut dans sa pièce, qui n'était inconnu à personne. [...] Ce défaut est, en un mot, que les comédiens ne jouaient rien qui vaille et qu'ils ne sont bons à rien qu'à jouer la farce.

— Il est tout vrai que si l'Hôtel de Bourgogne eût joué cette pièce, elle eût extrêmement réussi. Car c'est un merveilleux assaisonnement à une pièce que les bons comédiens. Et tels, malgré toute la fortune de leur nom, tels, malgré la force de leur brigade, ne réussiraient pas comme ils font si l'on jouait leurs pièces à Bourbon [*ndfr* : allusion probable à Quinault].

— Quoi ! Monsieur, il ne brigade donc point du tout ?

— Point du tout, et il n'a jamais lu sa pièce qu'à deux de ses amis. Encore les y a-t-il fait entrer pour rien.

÷ Le même « défaut » avait été souligné, en des termes étrangement proches, par Thomas Corneille, dans sa lettre du 1<sup>er</sup> décembre à l'abbé de Pure, à propos de *Oreste et Pylade* de Coqueteau de La Clairière :

Tout le monde dit qu'ils ont joué détestablement sa pièce ; et le grand monde qu'ils ont eu à leur farce des *Précieuses*, après l'avoir quittée, fait bien connaître qu'ils ne sont propres qu'à soutenir de semblables bagatelles, et que la plus forte pièce tomberait entre leurs mains.

÷ Si l'on en croit *Le Grand Dictionnaire historique des précieuses* de Somaize, article « Mariane », la femme de Magnon tient salon à Paris :

Si l'éclat ne l'accompagne pas en toutes choses, au moins est-il fort inséparable de toutes ses actions, car naturellement elle agit en princesse. Elle est autant spirituelle qu'elle est bien faite, et n'a pas le goût des lettres moins délicat que la peau déliée. Mais il ne faut pas s'en étonner, puisque, si la science se communique, elle a un mari qui ne promet que des prodiges. Sa ruelle ne pêche pas en quantité, mais ceux qui lui rendent visite sont des plus honnêtes gens d'Athènes et le cèdent à peu d'autres du côté de la naissance.

÷ Malgré des recettes médiocres, et même un « four », la pièce est défendue pendant sept représentations. On ne comprend d'ailleurs pas, au vu des recettes suivantes, pourquoi son exploitation s'arrête.

÷ Magnon obtiendra un privilège le 12 janvier 1660 (un mois exactement après cette première représentation) ; il le fera enregistrer le 15 avril suivant, en y associant le libraire Claude Barbin, et la pièce sera achevée d'imprimer le 18, sur les presses de Christophe Journal, le même qui, quelques mois plus tard, imprimera *Sganarelle ou Le Cocu imaginaire* pour le compte de Jean Ribou.

÷ La page de titre n'indiquera pas, contre l'usage, le fait que la pièce a été représentée ; le texte de la tragédie sera précédé de pièces liminaires adressées à Christine de France, duchesse de Savoie.

• Ce même jour est achevé d'imprimer, pour le compte de Guillaume de Luyne, « *Arie et Pétus ou Les Amours de Néron*, tragédie. Par Monsieur Gilbert, secrétaire des commandements de la Reine de Suède et son résident en France ».

÷ La pièce est dédiée au surintendant Fouquet (voir au 27 septembre).

÷ Rien dans cette épître, ni dans le reste du livre, ne signale que la pièce a été représentée à l'Hôtel de Bourgogne. Gilbert a-t-il été déçu par les Grands comédiens ? Ce qui est sûr, c'est qu'il confiera ses trois prochaines pièces à la troupe de Monsieur.

### **Sam 13 décembre 1659**

• En apostille de sa Lettre du jour, Loret rend compte de la création de *Zénobie* au Petit-Bourbon :

Si, dans ma forte conjecture,  
Je ne me trompe d'aventure,  
Je crois qu'il fera demain bon  
En l'hôtel du Petit-Bourbon,  
D'autant qu'une pièce fort belle  
Venant d'une docte cervelle  
S'y joue une seconde fois  
Pour le noble et pour le bourgeois.  
Elle est nouvellement fourbie,  
On l'intitule *Zénobie*,  
Et l'auteur est monsieur Magnon,  
Honnête homme, bon compagnon,  
Dont on doit admirer les veilles  
Et qui fait des vers à merveilles.  
Ainsi, ce sujet important,  
Qu'encor je n'ai pas vu pourtant  
Doit être une excellente chose,  
Avec raison je le suppose,  
Et crois que ce n'est pas en vain,  
Puisque de ce rare écrivain  
Pour poème et pour tragédie,  
La plume féconde et hardie  
Écrit d'un style aussi savant  
Que pas un autre auteur vivant.

÷ C'est la deuxième semaine de suite que Loret consacre toute sa « chronique théâtrale » à un spectacle de la troupe de Monsieur au Petit-Bourbon.

÷ Il est remarquable qu'il n'accorde pas un mot au jeu des acteurs.

• Le même jour a lieu, à la Croix du Trahoir – au bout de la rue de L'Arbre-Sec –, une nouvelle exécution capitale. Gui Patin en rendra compte dans sa lettre du 16 à André Falconet [III, 170] :

Samedi dernier, 13 de ce mois, le marquis de Bonnesson a eu la tête tranchée à la Croix du Trahoir. Il est mort huguenot, et n'a jamais voulu entendre le docteur de Sorbonne qui a voulu le convertir afin qu'il mourût à la romaine. Il n'a point voulu être bandé. Je pense qu'il a été vu de tout Paris, car on l'a amené de la Bastille dans une charrette fort élevée jusqu'au lieu du supplice. Il avait un livre en ses mains, dans lequel il lisait. Il était un des chefs de la conspiration des Sabotiers. [...] Il était conduit au supplice par 800 archers à pied et à cheval.

÷ Loret rend compte de cette exécution dans sa Lettre du jour même, v. 159-170.

### **Dim 14 décembre 1659**

• *Zénobie, reine de Palmyre*. R : 285 l.

**Lun 15 décembre 1659****Mar 16 décembre 1659**

- *Zénobie, reine de Palmyre*. R : 100 l. [= 133 places de parterre à 15 sols].

**Mer 17 décembre 1659**

- Ce jour-là, selon S. Deierkauf-Holsboer [*Le Théâtre du Marais*, II, p. 101], Guillaume Marcoureau, dit Brécourt, épouse Étienne Desurlis.

**Jeu 18 décembre 1659**

- À Toulouse, le Roi fait faire l'exercice à ses mousquetaires dans le jardin de l'Archevêché [la *Gazette* du 3 janvier 1660].

**Ven 19 décembre 1659**

- *Zénobie, reine de Palmyre*. R : « Un four », c'est-à-dire qu'on a renvoyé les spectateurs sans jouer, la recette ne couvrant pas les frais ordinaires.

**Sam 20 décembre 1659****Dim 21 décembre 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 281 l.

**Lun 22 décembre 1659**

- Charles Robinet ouvre sa *Muse royale* du jour par ces vers :

Quoi que l'on die et quoi qu'on fasse,  
 Rien n'est si beau qu'une préface ;  
 De Villiers, mais très galamment,  
 Me l'écrivait dernièrement  
 En débitant sur cette thèse,  
 Comme il sait le pair et la prèze (sic),  
 Tant de gantilles d'esprit  
 Ainsi qu'en tout ce qu'il écrit,  
 Qu'il nous convainc que, quoi qu'on fasse,  
 Rien n'est si beau qu'une préface.  
 Il est vrai que cet avant-jeu  
 À l'auditeur ne plaît pas peu,  
 Lorsqu'il est fait avec étude,  
 Et que c'est par un beau prélude  
 Que doucement on le séduit  
 Et qu'on le leurre à ce qui suit.  
 Plût aux dieux, ô leur noble fille !  
 ANNE<sup>25</sup>, grand objet de mes vers,  
 Que dans les prologues divers  
 De ces miennes lettres en carmes,  
 Je pusse semer de ces charmes  
 Qui font dire audit De Villiers,  
 Forgeur de beaux vers à milliers,  
 Que, quoi qu'on die et quoi qu'on fasse,  
 Rien n'est si beau qu'une préface.

- ÷ Plus loin dans sa lettre, le gazetier fait l'éloge (v. 285-308) de *Zénobie* :

De Paris n'écrivons-nous rien ?  
 Ô mes chers lecteurs, si fait bien,  
 Et vraiment je n'oublierai mie  
 Que l'héroïque *Zénobie*\* \*  
 Elle se joue par les comédiens de Monsieur  
 De l'illustre Monsieur Magnon,  
 Comme on sait auteur de renom,  
 Est un ouvrage de théâtre  
 Bien digne que l'on l'idolâtre  
 Et que notre cour fût ici  
 Pour en être charmée aussi.  
 Le brillant, le pompeux, le tendre,  
 Et, bref, tout ce qu'on peut attendre  
 Dans le dramatique parfait,

au Petit Bourbon.

---

25. La princesse Palatine.

C'est là qu'on le trouve en effet ;  
 Si qu'on peut dire que sa Muse  
 En aucun endroit ne s'abuse,  
 Et que, sans faire un seul faux pas,  
 Elle y paraît pleine d'appas.  
 Ô qu'elle est délicate et forte !  
 Qu'elle pousse de belle sorte  
 Les passions à mon avis !  
 Mais sans que plus je m'en explique,  
 Quoi ? n'est-ce pas la voix publique  
 Qu'il en est peu dans l'univers  
 Qui tourne comme lui des vers ?

÷ Il est remarquable que Robinet ne dise rien de l'interprétation et ne mentionne pas *Les Précieuses ridicules*.

### **Mar 23 décembre 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 180 l.

### **Mer 24 décembre 1659**

### **Jeu 25 décembre 1659**

- Noël.

### **Ven 26 décembre 1659**

- *Zénobie, reine de Palmyre* et *Les Précieuses ridicules*. R : 1 200 l.  
 ÷ La troupe a, semble-t-il, décidé de soutenir la tragédie de Magnon avec la farce de Molière.

### **Sam 27 décembre 1659**

- *Zénobie, reine de Palmyre* et *Les Précieuses ridicules*. R : 385 l.  
 ÷ Pourquoi cette chute de la recette ?

- Ce jour-là, la cour quitte Toulouse pour Montpellier, où elle arrivera le 5 janvier.

- Loret conclut sa Lettre du jour par une

APOSTILLE, OU REQUETE  
 à Monsieur le Lieutenant civil.

J'avais de la matière assez  
 D'être en courroux, ces jours passés,  
 Contre des malotrus peu sages  
 Qui falsifiaient mes ouvrages,  
 Mais le commissaire Picart,  
 Qui, toute raillerie à part,  
 Est actif, vigilant, habile  
 Autant que pas un de la ville,  
 En a mis un à la raison  
 En le mettant dans la prison.  
 J'en espère bonne justice,  
 Puisque le chef de la police,  
 Monsieur le Lieutenant civil,  
 Pour qui mon cœur est très civil,  
 Prendra, s'il lui plaît, connaissance  
 Des attentats de cette engeance,  
 Qui n'eut jamais respect ni foi  
 Pour les privilèges du Roi.  
 Sage D'Aubray, célèbre juge,  
 Etant notre unique refuge,  
 Nous supplions votre équité  
 Si connue en cette cité,  
 De réduire ces gens fantasques  
 À ne nous faire plus de frasques  
 Contre notre royal octroi,  
 Tant à mon imprimeur qu'à moi ;  
 Faites agir votre droiture  
 Pour réprimer la forfaiture  
 De ces gens qui ne valent rien,

Et ce faisant vous ferez bien.

### **Dim 28 décembre 1659**

- Fête des Innocents, jour chômé.
- *Zénobie, reine de Palmyre* et *Les Précieuses ridicules*. R : 749 l.
- Je lis dans les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* [192] :  
Ce même jour, la Compagnie chargea deux particuliers de voir les principaux magistrats pour les prier de défendre le jeu d'ocas (sic) qui faisait de grands désordres dans Paris.

### **Lun 29 décembre 1659**

- Le prince de Condé et sa famille quittent Bruxelles pour Paris. Le 3 janvier, ils seront Soissons ; le 5, à Coulommiers.

### **Mar 30 décembre 1659**

- *Le Dépit amoureux*. R : 60 l. [= 80 places de parterre à 15 sols !]  
÷ Pourquoi la troupe ne joue-t-elle pas ce jour-là *Les Précieuses ridicules* ?
- Ce même jour, les demoiselles Mancini – Hortense, Marie et Marianne –, nièces de Mazarin, quittent Brouage, où elles ont passé l'été et l'automne, pour regagner Paris, où elles arriveront dans la journée du 28 janvier.

### **Mer 31 décembre 1659**

- Saint Sylvestre.
- Mort à 66 ans d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors. La *Gazette* du lendemain rapportera [Année 1660, p. 35] :  
Hier, notre évêque, qui était malade depuis deux mois, mourut ici, en odeur de sainteté, n'ayant depuis plus de 40 ans, vécu que d'herbes, légumes et racines, dont il n'usait qu'une fois le jour, et employé le revenu de son évêché en aumônes et fondations, pour le bien de son diocèse, qu'il avait visité 9 fois, pendant 23 années qu'il l'a possédé, avec une continuation exemplaire de sa grande vertu, pour laquelle il y avait été choisi, non moins que pour sa doctrine et pour ses autres rares qualités. Pour rendre aussi sa mort conforme à sa vie, qui avait été l'image d'une parfaite pauvreté volontaire, il demanda par aumône aux Filles orphelines, qui sont de sa fondation, le suaire dans lequel il a été enseveli.  
÷ Le défunt était un membre très actif de la Compagnie du Saint-Sacrement. Voir les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, p. 198, et Alain Tallon, *La Compagnie du Saint-Sacrement*, Paris, Cerf, 1990, p. 54.  
÷ Son oraison funèbre sera faite, six mois plus tard, par Pierre de Bertier, évêque de Montauban, à l'invitation de Nicolas Sevin, coadjuteur et successeur du défunt, membre comme lui de la Compagnie du Saint-Sacrement. Voir au 17 juin et au 10 juillet 1660.  
÷ En 1663, le père Léonard Chastenet fera paraître à Cahors, chez Jean Bonnet, *La Vie de Monseigneur Alain de Solminihac, évêque, baron et comte de Caors (sic), et abbé régulier de Chancellade*<sup>26</sup>. On y lit, page 470 et suivantes :  
[...] Son visage parut beau et resplendissant comme celui d'un saint ; on eût plutôt dit qu'il était endormi que mort. Son corps fut ouvert et embaumé par un habile chirurgien, parce que l'on désirait savoir si M. son successeur, qui était à Paris, voulait assister aux obsèques et rendre les derniers devoirs à celui qu'il considérait comme son père. [...] Son corps fut porté dans le prieuré Notre Dame des Chanoines réguliers, par lui fondés, et mis dans la chapelle domestiqué (sic), où il demeura exposé vingt jours, pendant lesquels il y eut un concours extraordinaire des grands et des petits, qui vinrent voir ce sacré dépôt, et, pour marque de leur vénération et de l'estime qu'ils faisaient de sa sainteté, baisaient ses pieds et lui faisaient toucher leurs heures et leurs chapelets. [...] Nous fûmes contraints, après ces vingt jours, de l'exposer dans la chapelle où nous faisons l'office, où le concours redoubla, et les marques de l'estime que tout le monde faisait de notre prélat.

26. Dédié à Nicolas de Sevin, successeur du défunt et membre lui aussi de la Compagnie du Saint-Sacrement, et précédé des approbations des évêques de Limoges [François de...] ; de Conserans [Bernard de...] ; de Sarlat [François de...] ; de M. de Parriel, chancelier de l'Église et université de Cahors ; de MM. de Foulhiat et de Laulanie, docteurs de Sorbonne.



Enfin, M. son successeur nous ayant fait connaître que ses affaires ne lui permettaient pas de venir encore, nous lui donnâmes la sépulture comme à celui (sic) d'un simple religieux, selon qu'il l'avait ordonné, sans aucune pompe, auprès de l'autel de notre petite chapelle, en attendant que la grande église soit achevée, dans laquelle nous en ferons la translation. Et à son arrivée [en juin], il [Sevin] fit faire un service solennel et pompeux dans son église cathédrale, où se trouva tout le clergé de son diocèse et une grande multitude de peuple. Monsieur l'évêque de Montauban [Pierre de Bertier], de qui le mérite et l'éloquence sont reconnus par toute la France, fit son oraison funèbre, ou plutôt son panégyrique, qui enleva les cœurs de tout cet illustre et grand auditoire, et fit jeter plusieurs larmes sur la mémoire du défunt, qu'il qualifia saint plus de vingt fois.